

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Opinion

RFA: le prix d'une bataille

Les événements qui se sont déroulés sur l'avant-scène allemande en ont fait oublier le principal sur l'arrière-scène, à l'abri des feux de la rampe.

Depuis le choc pétrolier, jamais la RFA n'avait connu un redressement aussi marqué de son économie. Au point que les experts les plus en vue parlent d'une reprise authentique, profonde et de longue durée.

Ces quasi certitudes se fondent sur plusieurs éléments de base. Celui-ci par exemple: on s'est peu préoccupé du fait que le mark allemand se trouve en sous-évaluation permanente. Le yen était bien plus voyant... Toujours les feux de l'actualité.

On a même oublié que c'était là un cadeau de M. Mitterrand à ses voisins germaniques. Le franc français n'ayant pas, pour des raisons politiques évidentes, suivi la lire italienne sur le terrain de la dévaluation cet été, le mark allemand n'a pas été réévalué au sein du Système monétaire européen. Et la situation risque de se prolonger jusqu'après les élections de mars en France.

A ce bonus offert aux industriels exportateurs de la RFA, s'ajoute une inflation proche de zéro en Allemagne. Autrement dit, une compétitivité accrue pour les produits «made in Germany» sur les marchés.

En tant que Suisses et Neuchâtelois, nous retiendrons plus particulièrement un autre élément: la compétitivité a été tout d'abord renforcée par l'immense effort de restructuration et de modernisation entrepris dans l'industrie, qui a produit des fruits sous forme de quantités d'innovations correspondant exactement à la demande et lancées tant dans les biens d'équipement, de production, que de consommation.

Il a bien sûr dû se passer quelque chose pour cela. Les observateurs, très autorisés puisqu'il s'agit en général de banquiers, l'expliquent par l'investissement. Ils parlent d'un véritable boom de l'investissement en RFA. L'argent allemand serait-il moins frileux que chez nous? Il faut le croire puisque sans couverture contre les risques, il a permis de financer cette vague d'innovations tous azimuts. Ici, nous attendons nos banquiers.

Passons sur la réduction d'impôts prometteuse d'une progression du pouvoir d'achat, encore un cadeau, mais aux familles allemandes cette fois-ci et qui coûtera au gouvernement quelque 11 milliards de marks. A compenser par la seule reprise et sans hypothéquer l'effort de stabilisation de la dépense publique.

► Page 2 Roland CARRERA

Simone Signoret est décédée dans sa propriété d'Auteuil La disparition d'un «monstre sacré»



Simone Signoret en mars de cette année, alors qu'elle assistait à la remise des Césars. (Bélino AP)

● Lire également en page 28

Simone Signoret, décédée hier dans sa propriété d'Auteuil (Eure) à l'âge de 64 ans, aura été tout au long de sa longue carrière l'un des «monstres sacrés» de la vie cinématographique et intellectuelle française.

Simone Signoret était une star entre les stars, non seulement à l'époque de sa beauté flamboyante («Dédée d'Anvers», 1947, ou «Casque d'Or», 1951), mais encore à celle où l'âge avait profondément marqué ses traits («La vie devant soi», 1977, ou l'«Etoile du nord», 1982).

La comédienne, dont la disparition constitue selon le ministre français de la Culture Jack Lang «un lundi noir pour le cinéma français», était destinée par ses parents au professorat d'anglais. Mais, dès sa rencontre avec les milieux intellectuels de Saint-Germain-des-Prés pendant l'occupation, le cinéma ne fut pas long à s'emparer d'elle.

En 1949, alors qu'elle est mariée depuis quatre ans au metteur en scène français Yves Allégret, dont elle a une fille (l'actrice Catherine Allégret), une rencontre bouleverse sa vie: celle du chanteur Yves Montand, qui devait devenir son deuxième mari.

Dès lors, la politique passe au premier plan de ses préoccupations. Aux côtés d'Yves Montand, elle dénonce aussi bien l'emploi de la bombe atomique pour les Etats-Unis que l'écrasement de l'insurrection de Budapest, ou, beaucoup plus tard, l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Armée rouge en 1968.

Longtemps «compagnon de route» du parti communiste, le couple n'y a pourtant jamais adhéré, et a toujours refusé de se laisser enfermer par toute idéologie. S'écartant progressivement des communistes, surtout à partir de 1968, il ne cessera d'apporter son soutien aux mouvements de défense des droits de l'homme.

La fin de sa vie consacra un talent inattendu: celui d'écrivain, révélé dans «La nostalgie n'est plus ce qu'elle était» et son deuxième tome «Le lendemain elle était souriante», et confirmé dans un gros roman paru l'hiver dernier, «Adieu Volodia». (ats, reuter)



M

météo

Toute la Suisse: beau temps. Brouillards matinaux surtout sur le centre et l'est du Plateau, très brumeux dans le Tessin central et méridional. Zéro degré à 4000 mètres.

Evolution probable jusqu'à samedi: persistance du temps ensoleillé et chaud. Le matin, brouillards ou stratus sur le Plateau avec une limite supérieure entre 600 et 700 m. Quelques passages de nuages élevés pourront se produire par moment en fin de semaine.

Mercredi 1er octobre 1985
40e semaine, 274e jour
Fêtes à souhaiter: Thérèse, Arielle

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	6 h. 30	6 h. 32
Coucher du soleil	18 h. 12	18 h. 10
Lever de la lune	19 h. 13	19 h. 33
Coucher de la lune	8 h. 53	9 h. 59
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	749,12 m.	748,72 m.
Lac de Neuchâtel	429,19 m.	429,19 m.

S

sommaire

Décharges radioactives de la CEDRA
Feu vert du Conseil fédéral
SUISSE Page 4
Expression
MAGAZINE Page 6
Le phénomène «Swatch»: né de l'union de deux jeunes gens!
ECONOMIE Page 8

R

région 2e cahier

A Travers
Le lynx dans l'escalier
PAGE 15

Propositions soviétiques aux négociations de Genève «Solutions radicales à tous les problèmes»

L'Union soviétique a déposé hier sur la table des négociations de Genève sur le désarmement avec les Etats-Unis des propositions de «solutions radicales» sur les trois grands dossiers: armes balistiques, missiles à moyenne portée et armes spatiales.

A l'ouverture de la séance plénière des deux délégations à Genève, qui doit se poursuivre aujourd'hui, M. Viktor Karpov, chef des négociateurs soviétiques, a déclaré: «Nous allons commencer à présenter nos propositions aujourd'hui. (...) Je peux simplement dire qu'elles visent à aboutir à des solutions radicales à tous les problèmes qui sont négociés ici».

PRUDENCE

M. Max Kampelman, chef de la délégation américaine, s'est montré prudent, se bornant à déclarer: «Je ne veux vraiment pas faire de commentaire particulier tant que je n'ai pas eu l'occasion d'étudier ces propositions que nous n'avons pas encore reçues».

M. Karpov s'est refusé à préciser la nature des propositions. (ats, reuter)



A force de se retrouver à la table des négociations, MM. Kampelman (au centre) et Karpov (à droite) commencent à bien se connaître. D'où sourires et décontraction, comme s'il s'agissait d'une rencontre de vieux camarades d'école. Le sujet, hélas, est autrement plus important... (Bélino AP)

Parti québécois: succession de M. Levesque Pierre-Marc Johnson à la présidence



M. Pierre-Marc Johnson a été élu dimanche soir président du Parti québécois (PQ), en remplacement de M. René Levesque, démissionnaire.

M. Johnson, dont le succès a été annoncé officiellement à 20 h. 51 locales (1 h. 51 HEC), succédera automatiquement dans quelques jours à M. Levesque comme premier ministre du Québec.

Quelque 140.000 membres du PQ avaient été invités à se rendre aux urnes dimanche pour choisir, au suffrage universel, un successeur à René Levesque, fondateur du parti. Le nouveau président a recueilli près de 60 pour cent des suffrages.

La démission de M. Levesque contraint pratiquement le nouveau président à convoquer des élections générales. (ats, afp)

La liesse de la victoire pour Pierre-Marc Johnson, à droite. Proclamé à l'unanimité de suffrages successeur de M. René Levesque. (Bélino AP)

Grande-Bretagne: le porridge était de trop...

Un juge a modifié le testament d'un monsieur de 94 ans parce que le nonagénaire avait été contraint de faire don de sa propriété à son ancienne maîtresse qui l'avait agressé à coups de talons aiguilles et l'avait couvert de porridge.

D'après le juge Leonard Bromley, Vera Robinson voulait absolument forcer Arthur Gannon à lui faire don de sa propriété, estimée à 59.000 livres (environ 180.000 francs).

Il a donc estimé que le testament rédigé en 1983 n'était pas valable et a pris en compte un autre testament rédigé auparavant, partageant la propriété entre les trois enfants de M. Gannon. (ap)

INSTITUT DE BEAUTÉ
CTMR 2000

LIFTING BIOLOGIQUE
masque naturel modelant pour le visage, cou, seins, corps et mains

POD 2000 Léopold-Robert 12
039/23.70.71 - La Chaux-de-Fonds
27095

MONDE

E

entre autres

Rafrâchissantes émeutes

La gangrène des métropoles anglaises.

Un cancer qui a pour nom Brixton, Toxteth, les quartiers périphériques de Londres.

Banlieues au cœur de pierre, au cœur desquelles évolue et surnage un sous-prolétariat de couleur issu en droite ligne des conquêtes coloniales passées. Antillais, Indiens, Pakistanaï, tous se partagent l'un ou l'autre ghetto qui leur a été dévolu.

Cantonnés, ceux que l'on pourrait sans crainte qualifier de résidus. Résidus de la puissance maritime déchu. Et entraînés dans le sillage de la décolonisation. Eux qui espéraient certainement retrouver sur le sol de leurs maîtres les mirages que l'empire défunt faisait miroiter, il y a longtemps de cela.

L'heure est aux réalités. Le chômage endémique au quotidien, lot de cette frange marginalisée de la population immigrée. La minorisation sociale et économique, remplaçant le pain de tous les jours.

Une situation déjà dénoncée en 1981, lors des premières émeutes de Brixton. L'enquête menée par le juge Scarman, à l'instigation de Mme Thatcher, avait clairement averti le premier ministre du danger de guerre civile. A condition que l'intégration sociale ne se réalise.

Tel n'a pas été le cas, au contraire.

De nouvelles émeutes sont prévisibles, dans cette perspective. Et, quelque part, tant mieux.

De manière à ce qu'elles rappellent aux puissances défuntes que ces immigrés ne sont pas là par l'effet du hasard.

Leurs revendications perpétuent le souvenir du pillage culturel et économique auquel les forces conquérantes se sont livrées, impunément. Et de leur rafraîchir la mémoire quant aux engagements moraux qu'elles ont conclu face à une catégorie d'anciens « administrés ». Que la Grande-Bretagne, la France et les autres, honorent le contrat passé avec l'histoire.

Et que certains, chez nous, n'oublient pas que l'absence de passé colonial exempté de toute gangrène la sereine Helvétie. De cette gangrène dont les senteurs, parfois, se manifestent jusque sous la coupole de Berne.

Car cela aussi, c'est se lier à l'histoire.

Pascal-A. BRANDT

Alors que quatre diplomates soviétiques étaient enlevés au Liban Tripoli: Tahouid se fait grignoter

Les forces pro-syriennes se sont emparées hier de plusieurs positions tenues par les intégristes musulmans du mouvement d'unification islamique Taouhid, à l'issue des combats les plus violents de ces deux dernières semaines pour le contrôle de Tripoli, principale ville du nord du Liban.

Les combattants pro-syriens, cherchant à déloger les membres du Taouhid, ont appelé des renforts après les affrontements dans les rues de Tripoli appuyés toute la nuit de dimanche à hier par le soutien massif de l'artillerie et des obus de l'armée syrienne, qui contrôle les collines surplombant la ville.

Selon une milice pro-syrienne, des centaines de miliciens se sont emparés hier d'un petit quartier du sud de Tripoli et ont occupé un immeuble gouvernemental après le retrait de Taouhid, dimanche à minuit.

Alors que les obus tombaient sans

interruption sur les positions de Taouhid, le général Saïd Bairakdar, commandant de l'armée syrienne au Liban, est arrivé au QG syrien situé près de Tripoli, pour s'entretenir avec son adjoint, le général Moustapha Faroussi, avant de partir ensemble pour Damas.

De sources politiques on indiquait que des miliciens du Parti baassiste libanais, qui jusqu'ici avait joué un rôle mineur dans les affrontements, avaient quitté leurs bases de la vallée de la Bekaa, dans l'Est du Liban, et se dirigeaient vers Tripoli pour venir en aide aux PDA et aux miliciens du PNNS.

Diplomates soviétiques enlevés

L'Organisation clandestine du Jihad islamique a menacé hier soir «d'exécuter, très prochainement», les quatre membres de l'ambassade d'Union soviétique au Liban, enlevés dans l'après-midi, «si Moscou ne fait pas pression pour arrêter le génocide des musulmans à Tripoli».

Un interlocuteur anonyme, se réclamant de cette organisation, a, dans un appel à une agence de presse étrangère à Beyrouth, rappelé l'avertissement lancé par son organisation, samedi dernier, lors du début de l'assaut mené par les milices libanaises pro-syriennes, contre le chef-lieu

du Liban-Nord, contrôlé par les milices intégristes musulmanes.

«Nous exécuterons, très prochainement (les trois diplomates soviétiques et le médecin de l'ambassade) si Moscou ne fait pas pression pour arrêter le génocide des musulmans à Tripoli, mené au moyen de chars et de canons soviétiques», affirme le communiqué.

(ats, reuter)

Alors que «Radio Afghanistan libre» va émettre Kandahar: journaliste tué

Un journaliste américain a été tué la semaine dernière par une roquette alors qu'il se trouvait dans une voiture avec un confrère et deux médecins américains et des moudjahidines dans la région de Kandahar, au sud de l'Afghanistan, a déclaré hier une organisation de résistants.

Dans une lettre adressée au bureau de Quetta (Pakistan) du Parti Hezb-i-Islami, les résistants ont annoncé la mort et les obsèques du journaliste dans la région située à l'est de Kandahar, sans toutefois préciser ni son nom, ni pour quel organe de presse il travaillait. On ne précise pas non plus la date exacte de l'attaque ni les circonstances de cette dernière.

D'autre part, «Radio Afghanistan libre» commencera à émettre aujourd'hui, ont annoncé des responsables de «Radio Free Europe».

Selon ces responsables, cette radio continuera à émettre tant que durera le gouvernement communiste soutenu directement par les troupes soviétiques. L'agence Tass s'est vigoureusement élevée hier contre la création de cette radio, soulignant qu'elle était la preuve de l'ingérence américaine dans les affaires intérieures d'un pays souverain.

Cette radio, qui émettra en afghan, sera animée par des journalistes originaires de ce pays. Elle sera financièrement soutenue par les Etats-Unis. (ap)

Afrique du Sud: discours du président Botha

La vague des réformes

Le président Pieter Botha a réaffirmé hier soir son attachement à des réformes politiques tout en restant très vague sur la façon dont elles seraient mises en œuvre.

Dans un discours prononcé à Port-Elizabeth devant les assises du Parti national pour la province du Cap, le chef de l'Etat sud-africain a déclaré que son gouvernement était en train de se défaire des aspects «négatifs et discriminatoires» de l'apartheid.

L'orateur a de nouveau exclu l'instauration d'une démocratie unitaire fondée sur le suffrage universel.

Le chef de l'Etat a préconisé une voie moyenne entre l'apartheid pur et dur et un système de la majorité noire, réitérant son attachement aux «Bantoustans» noirs et à la ségrégation raciale dans le système éducatif et en matière de résidence. (ats, reuter)

Proche-Orient: rencontre Reagan-Hussein La clé de la résolution 242

Le président Ronald Reagan et le roi Hussein de Jordanie ont discuté, hier à la Maison-Blanche, du processus de paix au Proche-Orient. Les déclarations faites après leur rencontre ne laissent cependant entrevoir aucun progrès dans leurs approches différentes de ce processus.

Le président, qui avait annoncé vendredi une importante vente d'armements américains à la Jordanie, a souligné que celle-ci n'a pas varié dans sa politique de recherche de la paix au Proche-Orient. Les Etats-Unis, Israël et la Jordanie sont d'accord pour que des négociations directes aient lieu «sous des auspices appropriés avant la fin de l'année», a dit M. Reagan.

De son côté, le roi Hussein a dit que les discussions avec M. Reagan avaient été «aussi franches et honnêtes que notre amitié le demande». Il a réitéré l'engage-

ment de la Jordanie envers un règlement négocié dans le contexte d'une conférence internationale et pour l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, considérée par Washington comme la clé de voûte du processus de paix. Cette résolution enjoint à Israël de restituer les territoires arabes occupés en échange de frontières sûres et reconnues. (ats, reuter)

En bref

● **FRANCFORT.** - Des policiers anti-émeutes ont empêché environ 600 manifestants de gauche de défiler dans le centre de Francfort lundi soir après qu'ils eurent organisé un rassemblement pacifique dans l'après-midi sur les lieux où a été tué samedi soir un jeune manifestant.

● **AMSTERDAM.** - Une explosion a légèrement endommagé le bureau de la compagnie aérienne israélienne El Al à Amsterdam lundi matin peu après 7 h. GMT, a annoncé la police de la ville.

● **KHARTOUM.** - Les cadavres de 43 Soudanais, morts croit-on de soif et de faim alors qu'ils se rendaient à dos de chameau en Libye pour y chercher du travail ont été découverts par des camionneurs.

● **DJAKARTA.** - Les cours mondiaux du pétrole pourraient s'effondrer à 15 dollars le baril l'année prochaine si la stagnation économique se poursuit et si les pays de l'OPEP ne respectent pas les consignes, a affirmé lundi le ministre indonésien du pétrole Subroto.

● **COTONOU.** - Une trentaine de personnes au moins ont péri à la suite d'inondations provoquées par de fortes pluies dans le sud du Bénin.

● **MANAMA (Bahrein).** - Un pétrolier norvégien a quitté lundi l'Arabie saoudite à destination de la Belgique en emportant dans ses soutes la première cargaison de pétrole irakien transitant par le terminal saoudien de Yanbu, sur la Mer Rouge.

● **BOGOTA.** - La police colombienne a tué onze opposants de gauche, dont trois femmes, lors d'affrontements à Bogota, lundi, a annoncé la police.

● **TEHERAN.** - L'Irak ont rapporté de violents combats lundi sur le front nord de la guerre du Golfe à la suite d'une offensive terrestre des Iraniens dans les montagnes du Kurdistan.

Solidarnosc: émetteur TV saisi Le piratage de l'officialité

La police polonaise a pour la première fois saisi un émetteur de Télé-Solidarnosc et interpellé à Torun (Nord) quatre de ses animateurs parmi lesquels le directeur du laboratoire d'astrophysique du Centre national d'astronomie, le professeur Jan Hanacz, 51 ans, a annoncé hier l'Agence de presse officielle PAP.

Ces arrestations sont intervenues le 26 septembre au moment où Solidarité réussissait pour la deuxième fois à Torun depuis le début du mois à faire apparaître

sur la première chaîne de la télévision officielle «des mots d'ordre calomniant les autorités et appelant à des troubles sociaux signés Solidarnosc Torun».

Depuis près d'un an Solidarnosc, qui dispose déjà dans une vingtaine de villes de radios clandestines, a mis sur pied un réseau de télévision pirate et parvient régulièrement à perturber la télévision officielle à Varsovie, Poznan, Cracovie et Torun en faisant apparaître aux heures de grande écoute le slogan «Solidarité vit» parfois accompagné d'une bande sonore. (ats, afp)

Congrès du Parti travailliste britannique à Bournemouth La désunion sur l'estrade

Le congrès annuel du Parti travailliste britannique, principale formation d'opposition, s'est ouvert dimanche à Bournemouth sous le signe de la désunion.

La direction du parti, par la voix de son leader, M. Neil Kinnock, s'est une nouvelle fois opposée à l'aile gauche du mouvement, au sujet de la longue grève des mineurs qui s'est achevée en mars dernier.

Le Syndicat des mineurs de M. Arthur Scargill, contrôlé par l'aile gauche du «Labour», a déposé une motion réclamant qu'en cas de victoire aux élections, un gouvernement travailliste s'engage, une fois au pouvoir, à rembourser les amendes payées par les mineurs lors du conflit des charbonnages.

M. Kinnock s'est déclaré opposé à cette motion et a affirmé qu'il ne se sentirait nullement lié à une telle proposition au cas où il deviendrait premier ministre.

● **LA HAVANE.** - En raison de la sécheresse, la récolte de sucre à Cuba pourrait être l'an prochain inférieure de 12 pour cent (soit près d'un million de tonnes) à ce qui avait été prévu, a déclaré samedi soir le président cubain Fidel Castro dans une allocution télévisée.

opinion

Page 1

RFA: le prix d'une bataille

Reste évidemment le gros point noir, le coût élevé de la modernisation reposant surtout sur l'introduction des nouvelles technologies. Un coût dont même l'URSS craint les effets, soit dit entre parenthèse - un article de la

Pravda signé il y a deux mois par l'académicien économiste Abel Aganbegyan en témoigne: le chômage. En RFA 9% de la population active.

Le drame, c'est que l'espoir reste mince pour ces oubliés de l'innovation et de la conjoncture nouvelle, plus gourmandes en matière grise et en capacités très à jour qu'en bras et en bonnes volontés. Car, dans cette nouvelle façon de faire la guerre qu'est l'économie internationale, ce sont surtout les emplois qu'on massacre. Gagner des batailles c'est aussi compter des victimes. La RFA n'y échappe pas.

Roland CARRERA

Dans un rapport publié à Genève Réformes indispensables de l'ONU

Une réforme profonde des structures du système des Nations Unies est devenue «indispensable». Après les deux essais de la Société des Nations et de l'ONU, il faut penser à la constitution d'une «organisation mondiale de troisième génération», écrit

M. Maurice Bertrand, du Corps commun d'inspection de l'ONU, dans un rapport publié hier à Genève.

Cette réforme ne devrait pas toucher au domaine de la recherche de la paix. En effet, pour M. Bertrand, «il n'y a aucune chance de pouvoir faire mieux que ne le fait le Conseil de sécurité. Aucune réforme de structure n'est ici envisageable», car «seule une amélioration du climat politique peut rendre le Conseil plus efficace».

En revanche, cette réforme devrait porter sur «une reconversion complète» des structures s'occupant de développement et du «forum» de négociations que représentent les Nations Unies. Ce serait là le seul moyen d'assurer «de façon réaliste la construction progressive de la paix».

M. Bertrand identifie «trois idées fausses», soit parce qu'elles l'étaient à l'origine, soit parce qu'elles le sont devenues: «Maintenir la paix» grâce à une institution, contribuer au développement de manière sectorielle et non intégrée, négocier à 160 Etats membres sans avoir au préalable défini des structures de négociation acceptées. (ats)

France: trafic ferroviaire perturbé

Le trafic ferroviaire était perturbé dans plusieurs régions françaises hier soir, en raison d'une grève déclenchée par les syndicats pour protester contre la décision de la direction de la SNCF d'effectuer un contrôle systématique des connaissances des cheminots en matière de sécurité.

Ce mouvement de grève illimité et sans préavis, parti de la gare de Chambéry (Savoie) hier matin, s'est d'abord étendu à toute la région Rhône-Alpes, notamment à Lyon. En fin de journée, la direction de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) faisait en outre état de débrayages à Fives (Nord), Brest et Quimper (Bretagne), et d'appels à la grève pour la soirée à Avignon et Miramas (Provence). (ats, afp)

CHARLES VURLOD + FILS

Jardinier
paysagiste

Création
Entretien de parcs et jardins
2300 La Chaux-de-Fonds

Beauregard 11
☎ 039/28 18 89

Philippe Stähli

Chauffages centraux

Avenue Robert 18
2052 Fontainemelon
☎ 038/53 36 05

Bureau de Services informatiques
Développements - Conseils
Vente - Assistance



Amey-Michel - Queloz Pascal
66, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 68 68

Faites confiance à

VAC
RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes
sûrs d'être bien servis

P.-A. Nicolet SA

**Vins
et liqueurs
en gros**

Charrière 82,
2300 La Chaux-de-Fonds



H. Benninger

Le spécialiste TV-Vidéo
Location de cassettes
Toujours les dernières nouveautés

Promenade 16
☎ 039/23 77 12
Progrès 2a
☎ 039/28 20 28

Vendredi 4 octobre 1985
Samedi 5 octobre 1985 dès 8 heures
Terrain du mini-golf des Mèlèzes
La Chaux-de-Fonds



PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS

F. HEIMO & FILS

Maitrise fédérale
☎ (039) 28 16 24 Parc 9



CHEZ TONY

L'artisan des pâtes fraîches, et pizzas
Numa-Droz 2a - ☎ 039/28 81 52
La Chaux-de-Fonds
Entrée: début de la rue Bel-Air.

**Le nouveau
Issimo-Raider**
le cyclo dans le vent !

En exclusivité chez :



Avenue Léopold-Robert 100
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 06 22



**Giovannini
& Rösli**

Maitrise fédérale

Plâtrerie-Peinture-Plafonds suspendus
Champs 11
☎ 039/26 58 56
La Chaux-de-Fonds

Café-Restaurant des Endroits



Jean-Pierre
Vogt

Spécialités: Jambon-röstis
Fondue chinoise
Cuisses de grenouilles
Jambon à l'os

☎ 039/26 82 82
2300 La Chaux-de-Fonds

HEUS & CHRISTEN

SA
Electriciens
spécialisés

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

☎ 23 81 88

Daniel-JeanRichard 11,
La Chaux-de-Fonds

coupe européenne de golf sur pistes par équipes

Dames et messieurs

Participation des meilleurs équipes d'Europe
(Suède - Allemagne - Autriche - Finlande - France - Hollande - Italie - Suisse)

Finale:
samedi 5 octobre 1985 dès 13 heures

Entraînements:
le mercredi 2 octobre de 8 à 18 heures
le jeudi 3 octobre de 8 à 16 heures

Entrée gratuite
Buvette
Petite restauration

Patronage: Groupement des Banques et

Favorisez nos annonceurs

Chaussons :
pointes
1/2 pointes
Vêtements



ENVOI à CHOIX
Qui pense danse dit:

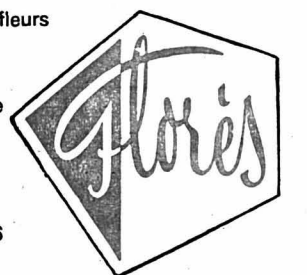


PRET-A-PORTER

Avenue Léopold-Robert 37
Tél. 23 61 66 La Chaux-de-Fonds

Pour vos fleurs

Georgette
Wasser



☎ (039)
23 02 66

Service Fleurop-Interflora
Rue de la Serre 79



GARAGE

DE L'ÉTOILE

G. Casaburi

2300 La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 28 - ☎ 039/28 13 64

Black & Decker

Outillage électrique
Le plus grand choix chez

Toulefer SA

Place Hôtel-de-Ville
Et toujours des offres spéciales

Black & Decker

Une caméra vidéo
à l'entraînement

BRÜGGER

SA
Télévision / Diaporama / Hi-Fi / Photo-cinéma
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 23-25
☎ 039/23 12 12

Les performances
s'améliorent !
Location d'essai

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

tapis - rideaux - sols

POSE GRATUITE pour la
plupart de nos tapis

La Chaux-de-Fonds, Passage du Centre 3
☎ 039/28 70 75

**Bar à café
Chez Léo**

Yvonne et Bobotte
Un petit coin sympathique
où l'on est bien servi

Rue de la Serre 2
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 98

Pour vos achats à bon compte

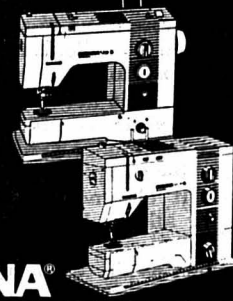
CENTRAL CASH

Avenue Léopold-Robert 157
2301 La Chaux-de-Fonds

Marché de gros alimentaire
(entrée + parc rue des
Entrepôts)

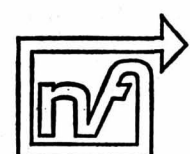
A notre rayon boucherie
viande de 1er choix

Bernina vous
garantit une
qualité dura-
ble et le meil-
leur choix.
Une Bernina
s'acquiert déjà
à partir de
fr. 799.- (prix
au comptant).



BERNINA

M. THIÉBAUT Agence Bernina
Av. Léopold-Robert 31
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 21 54



**noël
forney**

Chauffages
centraux

Paix 111
☎ 039/23 05 05
La Chaux-de-Fonds

SUISSE

Poursuite des travaux sur les décharges radioactives de la CEDRA Le Conseil fédéral donne son feu vert

Les recherches géologiques et géotechniques sur les trois sites retenus pour l'entreposage des déchets radioactifs par la CEDRA - Bois de la Glaive à Ollon (VD), Oberauenstock (UR) et Piz Pian Grand (GR) - peuvent se poursuivre, a décidé hier le Conseil fédéral. Mais la décision sur le percement de galeries de sondage a été renvoyée.

Elle ne sera prise qu'une fois connus les résultats des mesures autorisées lundi, en l'occurrence des forages, un programme de recherches dans les puits de forage et en surface, et les travaux

préalables et de réaménagement qui leur sont liés. En revanche, la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA) ne pourra pas encore, comme elle en avait l'inten-

tion, excaver des galeries de sondage et des cavernes d'essais.

LES RÉACTIONS

Le feu vert donné par le Conseil fédéral à la CEDRA a engendré une série de réactions plutôt mitigées. Déception et inquiétude à Ollon, regrets de la part du gouvernement vaudois, et dans le canton d'Uri, on aurait souhaité que le programme ne se poursuive pas. Dans le Mesocco (GR), la réaction est encore attendue.

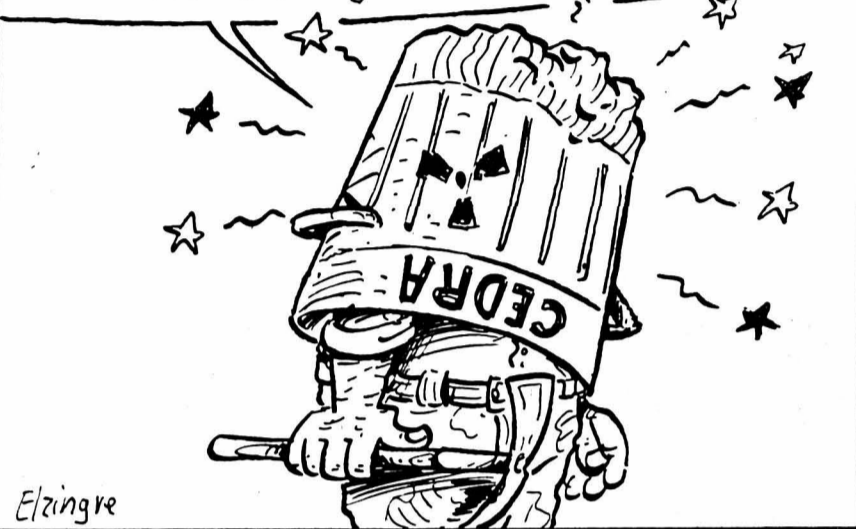
Le Conseil d'Etat vaudois a «déploré que le Conseil fédéral n'ait pas tenu compte de la volonté exprimée par le peuple vaudois lors de la votation organisée à titre consultatif. Tout en relevant que le Conseil fédéral avait fractionné le processus des sondages, ce qui permettra de prendre une nouvelle décision quant à la galerie de reconnaissance. A Ollon, le syndic Pierre de Meyer déclarait hier à l'ATS: «C'est pour nous une amère déception et une grande inquiétude». Ollon espérait un temps supplémentaires de réflexion pour les dépôts de déchets, comme pour les centrales nucléaires. Ollon s'était prononcée à 100% contre les sondages. La municipalité entend étudier «tous les moyens légaux de poursuivre son opposition catégorique».

CEDRA SATISFAITE

De son côté, la CEDRA se déclare satisfaite de la décision du Conseil fédéral, même si elle voit sa marge de manœuvre considérablement limitée par les conditions imposées. La CEDRA précise qu'elle devra modifier les programmes de recherches sur les trois sites visés.

Entretiens, toutes les régions concernées entendent d'abord étudier la décision prise lundi dans les détails avant de fournir leurs armes. Uri continuera à défendre ses droits, les jeux ne sont pas encore faits, soulignait M. Brücker. Dans le canton de Vaud, on fera de même, «par tous les moyens légaux», (ats)

En tout cas, pour le sondage d'opinion, le résultat est négatif!



Le Conseil fédéral en bref

Lors de sa séance de hier, le Conseil fédéral a en outre pris les décisions suivantes:

● RÉFUGIÉS. - La contribution fédérale aux frais de service social des œuvres d'entraide sera portée de 15 à 25 pour cent, avec effet rétroactif au 1er janvier.

● PROTECTION CIVILE. - Les personnes qui refuseront de faire de la protection civile seront à l'avenir exclues du service dans toute la Suisse si elles ont été condamnées à une peine privative de liberté d'au moins 30 jours.

● ASSURANCE-CHÔMAGE. - Il a approuvé les comptes 1984 du fonds de l'assurance-chômage, qui bouclent avec un déficit de 96,7 millions pour un total de recettes de 684,6 millions.

● ÉNERGIE NUCLÉAIRE. - Il a approuvé une nouvelle ordonnance sur les émoluments dans le domaine de l'énergie nucléaire, perçus pour la délivrance des autorisations et l'exécution des contrôles.

● BUDGET 86. - Il a adopté le message sur le budget 1986 de la Confédération, qui sera présenté le 18 octobre prochain en même temps que les résultats de l'examen de l'efficacité de l'administration (projet EFFI).

● INTERVENTIONS. - Il a traité plusieurs interventions parlementaires,

notamment une interpellation sur l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS) - la «Guerre des Etoiles» - où il considère que la participation d'entreprises suisses aux recherches visées par ce projet n'est en principe pas contraire à la politique de neutralité.

● MILITAIRES. - Dès le 1er janvier 1986, tous les militaires bénéficieront des billets de congé au prix unitaire de 5 francs. Pour le Département militaire fédéral (DMF), il en coûtera 16,5 millions de francs par année, mais tant l'environnement que la diminution des risques d'accident de la route lors des congés le justifient.

Aide au logement au National Nouveau crédit adopté

L'aide fédérale au logement se poursuivra. Le Conseil national a en effet accepté hier par 132 voix sans opposition un crédit de programme de quelque 3 milliards destiné à encourager la construction et l'accession à la propriété durant les cinq années à venir. Durant le débat, on a toutefois assisté à un tir groupé contre la villa individuelle, un mode d'habitat qui utilise vraiment trop de terrain à l'heure actuelle. (ats)

FAITS DIVERS

Colis suspect à Weinfelden La police sur les dents

Un incident a mis la police thurgovienne sur les dents dimanche soir à la foire artisanale de Weinfelden (WEGA). Un colis émettant un bruit suspect a été découvert dans un local de l'exposition. Il contenait un dispositif de mise à feu branché sur un réveil matin et une batterie électrique, a indiqué, hier après-midi la police thurgovienne. Les spécialistes des services scientifiques de la police de Zurich s'interrogent encore sur la matière que contenait encore le colis. On ne sait pas s'il s'agit d'explosif.

VAUD: COLLISION TRAIN-AUTO

Une automobile s'est engagée sur un passage à niveau du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher, hier vers 15 heures, à Romanel-sur-Lausanne, et a heurté la locomotrice d'un train en provenance de Lausanne. L'accident, qui a causé de gros dégâts, n'a fait que deux blessés, des occupants de l'automobile, qui ne sont que légèrement atteints.

Il n'y a eu aucune victime dans le train, qui transportait une quinzaine de voyageurs.

CHUTE MORTELLE À CHARMEY

Une jeune fille a fait une chute mortelle dimanche dans le massif du Rotzuva sur le territoire de la

commune de Charmey (FR). L'accident s'est produit vers 15 heures et a coûté la vie à Mlle Katarina Sohm, 20 ans, de Buempfliz (BE), a indiqué hier à Bulle, le juge d'instruction de la Gruyère.

La jeune fille était partie en excursion dans le massif du Rotzuva situé à l'entrée de la vallée du Gros-Mont.

Elle était accompagnée de son ami âgé de 20 ans et domicilié à Vuisternens-en-Ogoz (FR). Ce dernier a expliqué à la police qu'il s'était éloigné de la jeune fille pour aller à la recherche de son chien. Lorsqu'il est revenu, son amie avait disparu. Il devait retrouver son corps sans vie au bas d'une paroi rocheuse haute d'une centaine de mètres. (ats, ap)

Fribourg: retour à la case départ pour «Robin des Bolzes»

Accompagné de deux Neuchâtelois

Le plus célèbre des hors-la-loi romand, le Fribourgeois Jacques Fasel, 33 ans le 11 octobre prochain, se retrouve aujourd'hui sur le banc des accusés du Tribunal criminel de la Sarine à Fribourg. Celui que l'on a surnommé «Robin des Bolzes» a signé à la fin des années septante un nombre impressionnant d'attaques à main armée, de cambriolages et de vols au quatre coins de la Romandie. En août 1981, alors que ce roi de la cavale venait de prendre la clé des champs, le même tribunal l'avait condamné par défaut à 20 ans de réclusion. Fasel a obtenu la révision de ce procès.

Deux Neuchâtelois, Daniel Bloch, 33 ans, et Jean-François Bana, 32 ans, membres actifs de sa bande, seront jugés avec Fasel. Outre les cas commis en sa compagnie, ils seraient notamment impliqués dans le sanglant hold-up de la poste de Chauderon à Lausanne en février 1979 ainsi que dans l'attaque du fourgon postal du train Buttes - Neuchâtel en novembre 1978.

Huit ans après le début de sa carrière d'ennemi public, quatre ans après sa dernière évasion du pénitencier de Bochuz (VD), trois ans et demi après son arrestation à Paris, Fasel va donc revivre devant ses juges les hauts et les bas de son palmarès de hors-la-loi aux idées anarchistes. L'acte d'accusation, inchangé

depuis le procès d'août 1981, comporte une liste de 76 infractions commises entre 1977 et fin 1979. Au rayon des attaques à main armée, l'ancien cuisinier a admis avoir participé aux hold-up de la Banque de la Broye à Dommidier (FR) (57.000 francs de butin), de la poste de La Coudre à Neuchâtel (57.500 francs), de la Banque de l'Etat de Fribourg à Courtepin (FR) 360.000 francs) et de la poste principale de Neuchâtel (700.000 francs). Quant à l'attaque et l'assassinat d'un convoyeur de fonds du Magasin Jumbo à Villars-sur-Glâne (FR), en octobre 1978, il a affirmé n'avoir été que le chauffeur du groupe de malfaîtres, ce que le tribunal avait admis faute de preuve. (ap)

Imposition des travailleurs frontaliers Berne: dénonciations inopportunes

La dénonciation par les cantons frontaliers de la France des accords antérieurs à celui de 1983 - non ratifié - sur l'imposition des travailleurs frontaliers est actuellement inopportune, a estimé hier le Conseil fédéral. Mais il a pris acte avec satisfaction de la signature, le 5 septembre à Paris, d'un accord modifié qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1986.

Le gouvernement français, par son ministre de l'Economie et des Finances Pierre Bérégovoy, s'était engagé au début juin à faire ratifier cet arrange-

ment par l'Assemblée nationale cet automne. Il accorde aux cantons une compensation financière égale à 4,5 pour cent de la masse totale des rémunérations brutes des travailleurs frontaliers, soit environ 40 millions de francs suisses par année.

Le crédit pour ces versements a été inscrit au budget français de 1986, la première application de l'accord devant porter rétroactivement sur 1985 (au lieu de 1983, comme prévu avant le rejet en mars par le Conseil national de l'avenant à la convention de double imposition, à laquelle l'accord était lié).

Les cantons de Vaud, Neuchâtel, Valais, Jura et Berne avaient d'autre part jusqu'à hier pour dénoncer l'actuel accord de 1935 sur l'imposition des frontaliers pour le 1er janvier 1986, et retrouver leur liberté d'imposer les frontaliers à la source. Les deux Bâle et Soleure, qui ont un délai de dénonciation d'une année, ont procédé comme eux. Genève, lié par un accord particulier, reste hors de cette négociation. (ats)

Disparition d'une fillette à Saxon Le néant

L'armée, au moyen d'un hélicoptère parti de l'aérodrome de Sion, a participé hier durant plusieurs heures aux opérations de recherches entreprises à Saxon, depuis samedi, pour tenter de retrouver la petite Sarah Oberger, six ans. Ces recherches - malgré l'arrivée dans l'après-midi de tout un détachement de l'Ecole de recrue artillerie des casernes de Sion, soit une soixantaine d'hommes - n'ont absolument rien donné.

L'enquête piétine mais la thèse de l'enlèvement est de plus en plus admise par la police cantonale. Cette dernière a pu identifier le propriétaire d'un bus orange, muni de plaques étrangères, aperçu par certains témoins sur la route où l'enfant pouvait se trouver samedi en fin d'après-midi. L'enquête se poursuit et les policiers n'excluent pas non plus la possibilité d'un enlèvement de l'enfant après qu'elle eut été heurtée par un véhicule. (ats)

Grève de la faim à Zurich Expulsion suspendue

Les demandeurs d'asile chiliens qui ont entamé il y a six jours une grève de la faim, dans une église de Zurich, pour protester contre leur expulsion, ne quitteront pas la Suisse dans l'immédiat. Telle est la décision prise, hier, par le Département fédéral de justice et police et la police zurichoise des étrangers.

La décision d'expulser les ressortissants chiliens sera à nouveau examinée, a précisé M. Jörg Kistler, porte-parole du

DFJP. L'examen va durer quelques jours. Indépendamment de l'autorité fédérale, la police zurichoise des étrangers, responsable de l'exécution de la décision de Berne, s'est également penchée sur la question. Elle a également décidé de surseoir à l'exécution. Nous ne cherchons pas la confrontation, a précisé un porte-parole des services zurichois, d'autant que certains d'entre eux séjournent depuis des années en Suisse. (ats)

Incendies tous azimuts

Des incendies ont éclaté hier, tous deux vers cinq heures du matin, dans les gares d'Arziens et du Muids, sur la ligne de chemin de fer Nyon - Saint-Cergue. La cause de ces sinistres est inconnue pour l'instant, a fait savoir la police vaudoise. Le montant des dégâts s'élève à environ 60.000 francs.

EN VALAIS...

Un incendie a complètement détruit, dimanche, un chalet d'alpage aménagé en résidence secondaire et situé à 2000 mètres d'altitude au-dessus du village de Sarreyer, dans le val de Bagnes. Il y a des dégâts pour quelque 100.000 francs. On ignore les causes du sinistre. Les propriétaires avaient quitté les lieux la veille pour regagner la vallée.

... MÜNSINGEN...

Deux incendies suspects ont éclaté dimanche soir, sur le domaine de la clini-

● C'est à Montreux qu'a été inaugurée la branche suisse de la «European University». L'institution, privée, affiliée à des universités nord-américaines, a été créée il y a 7 ans en Belgique. Elle se spécialise dans les branches économiques et administratives.

● Le journaliste Daniel Roth, qui fut rédacteur en chef du «Schweizer Spiegel», est mort samedi à Windisch à l'âge de 65 ans. Il était en dernier lieu professeur à l'école d'ingénieurs de Brugg.

● L'activité touristique hôtelière a une nouvelle fois légèrement progressé en août avec 4,28 millions de nuitées, soit 0,5% de plus qu'en août 1984. Ce total est supérieur de 1% à la moyenne de la dernière décennie, selon l'OFST.

que psychiatrique de Münsingen. Une construction de bois a tout d'abord pris feu. Il a été possible d'éteindre rapidement le sinistre. Deux heures plus tard, une écurie a été la proie des flammes, non loin du premier incendie. Les dommages s'élèvent à une centaine de milliers de francs et la police cantonale n'exclut pas un acte criminel.

... ET SOLEURE

Le feu a dévasté une entreprise de Granges (SO), dans la nuit de dimanche à hier. Le sinistre s'est déclaré au troisième étage de l'usine qui produit des montres et des éléments électroniques. Il s'est étendu aux combles de l'immeuble.

Combattu par les pompiers de la ville et de l'entreprise, il a néanmoins provoqué pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts. (ats)

Nouvelle prestation des PTT «Eurocolis»: célérité sans frontières

Dès aujourd'hui, l'entreprise des PTT introduira à titre d'essai dans les relations avec la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède un nouveau service des colis postaux appelé «Eurocolis».

La décision concernant cette innovation a été prise par la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) en vue d'améliorer l'offre de prestations, précise un communiqué des PTT publié hier.

Les «Eurocolis» seront toujours transportés par la voie la plus rapide (voie

aérienne ou voie de surface) et le traitement douanier en sera accéléré. Cette catégorie d'envois est destinée à remplacer peu à peu celle des colis-avion.

Quand bien même la prestation est améliorée, il n'en résultera aucun frais supplémentaire pour l'expéditeur, qui devra acquitter l'actuelle taxe des colis-avion.

L'introduction définitive de l'«Eurocolis» dans les relations avec le plus grand nombre possible de pays européens est prévue dans le courant de l'année 1986, ajoute le service de presse des PTT. (ats)

Satisfait ou remboursé.

Essayez. Vous ne le lâchez plus. Parce que sa tenue en mains est extraordinaire. Et parce que le F-301 est l'appareil que vous avez toujours rêvé d'avoir.

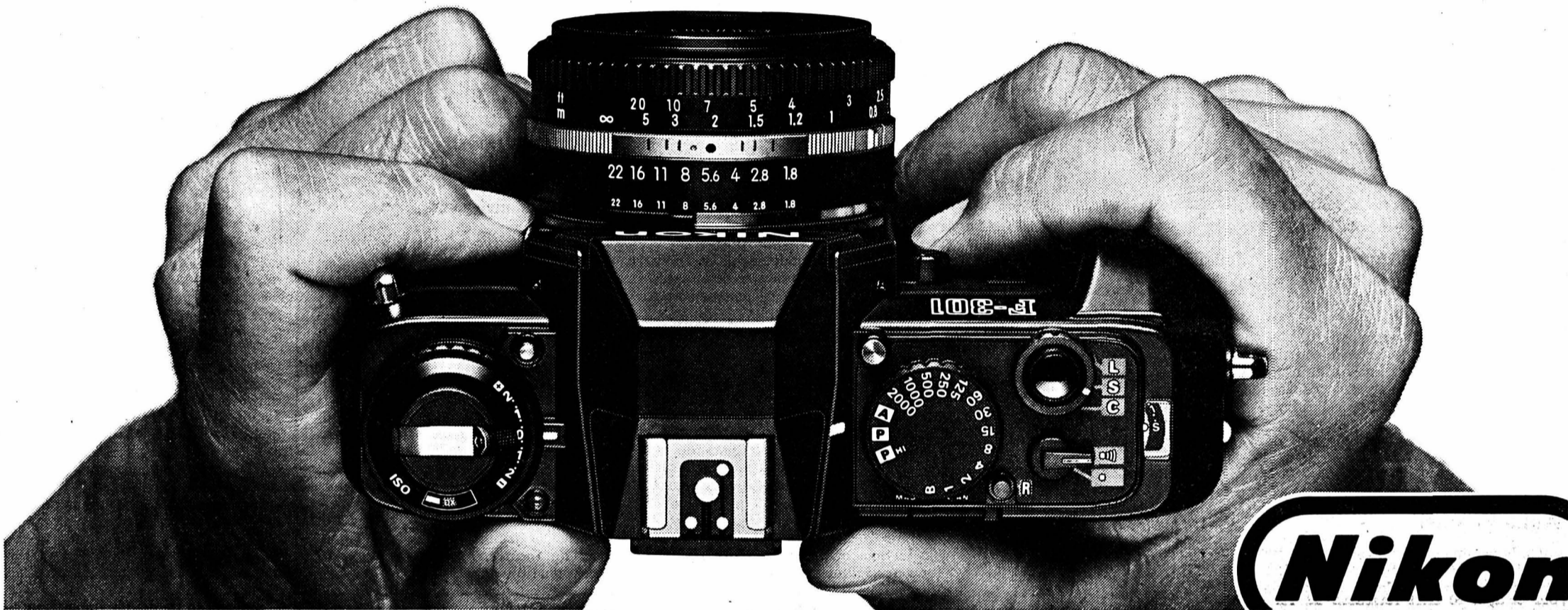
Comme reflex super automatisé à moteur intégré, il est **ultra simple** à utiliser. C'est bon à savoir si vous n'êtes pas très porté sur la technique. Comme produit de haute technologie, dans la meilleure tradition Nikon, il est si **polyvalent** que vous allez pouvoir don-

ner libre cours à votre créativité. C'est bon à savoir si vous seriez plutôt gêné par le manque de technique. Comme appareil vendu au prix de Fr. 750.- avec un objectif standard, il est si **avantageux** que cela vaut vraiment la peine de prendre enfin la photographie au sérieux: jamais Nikon ne vous a autant donné pour si peu d'argent!

Faites vous-même la preuve: achetez le F-301 et

testez-le chez vous pendant 10 jours. Si vous n'êtes pas totalement satisfait, rappez-le à votre revendeur. Et vous serez intégralement remboursé. Autrement dit: le F-301 est programmé, d'une façon ou d'une autre, pour un happy-end.

Nikon F301. 10 JOURS À L'ESSAI



expert Tout pour vous plaire

Ce téléviseur Telefunken Palcolor 1520

(de l'inventeur du système couleur Pal !)

- Sortie son 10 Watts
- Ecran toujours brillant comme au premier jour, grâce aux circuits de réglage numériques
- Télécommande à 39 programmes avec fonctions télétexte
- Affichage des canaux par diodes lumineuses
- Consommation réduite

En option Télétexte et Secam donc utilisation possible partout !

net **1898.-**

- reprise de votre ancien téléviseur **300.-**

reste **1598.-**

JE REPAIRE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

A VENDRE
CHIOTS
Griffons d'arrêt à poil dur

KORTHALS
CHENIL DE L'ECOUANE

Les Reprises 2
2332 La Cibourg
☎ 039/28 57 16

Demande à acheter
Horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel,
☎ 038/25 32 94

FAUT PAS RÊVER
LE POD EST À 1000 M. !

SI VOUS AVEZ DES PROBLÈMES DE CHAUFFAGE
INSTALLATION - REVISION - AMELIORATION
DEMANDEZ-NOUS UN DEVIS GRATUIT
NOËL FORNEY
PAIX 411 • LA CHX-DE-FDS • 039-23 0505

RESTAURANT
Au Feu de Bois
nouvelle carte

avec Scampis géants au grill, soles, crevettes et autres délices

Cernil-Antoine 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 26 82 80

JUVET INTÉRIEUR

Pierre Aubry

PIERRE AUBRY
RUE NUMA-DROZ 17
1300 LA CHAUX-DE-FONDS

RIDEAUX TAPIS... MEUBLES LITS

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 231212

Le groupement de spécialistes indépendants en radio, TV, HiFi et vidéo. 88 magasins spécialisés en Suisse garantissent vaste choix, conseils compétents et large éventail de services aux meilleurs prix.

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

MAGAZINE

expression

La saison 85-86 du Service culturel Migros à La Chaux-de-Fonds

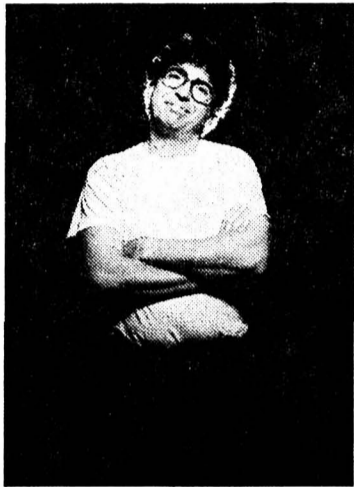
Un remarquable complément à l'offre de spectacles

Décidément, pour les mois qui viendront, l'offre de spectacles, en ville de La Chaux-de-Fonds, s'annonce abondante diversifiée et de qualité. Dès le 8 octobre prochain, la saison du Service culturel Migros prendra son envol. A l'affiche des huit spectacles proposés – que l'on peut fréquenter avec un abonnement, ou en achetant ses places de cas en cas – des formes d'expression différentes, telles la chanson, le théâtre, la musique, la pantomime, des clowns, un comique, etc. De quoi proposer un complément

attractif aux autres offres faites en ville. Il apparaît ainsi que ce Service culturel, en organisant des tournées d'artistes connus ou à découvrir, remplit une tâche précieuse; espérons que ce travail sera apprécié. Du moins la qualité des spectacles, et leur intérêt, devraient contribuer à lever toute crainte. Signalons que tous ces spectacles sont également proposés à Neuchâtel et Fribourg, voire à Couvet pour «Les 3 Jeanne». Pour La Chaux-de-Fonds, ils se donnent tous au théâtre.



Les 3 Jeanne,



Michel Lagueyrie



et Anna Prucnal

Mardi 8 octobre, 20 h.
Les 3 Jeanne

Trois femmes dangereuses qui ne respectent rien. Dans ce deuxième spectacle, elles continuent de tordre le cou aux mâles machos, phallos, masos, et attaquent aussi l'homme nouveau. Les femmes, minettes-midinettes, ou celles boulot-balais-bébé ne sont pas épargnées. Le grand art du comique en injection de vitriol.

Jeudi 7 novembre, 20 h.
Anna Prucnal

On la nomme «La Prucnal» comme les grandes cantatrices, et elle en est, c'est vrai. Son répertoire n'est pas celui de l'opéra mais elle a su trouver ce qui touche droit au cœur, dans les plus belles chansons de tous les temps, une voix exceptionnelle, un talent de comédienne, de l'émotion, de la complicité aussi.

Jeudi 28 novembre, 20 h.
Théâtre-pantomime de Wroclav

Une version originale de l'enfant prodige, avec des emprunts à Hogarth et Luc l'évangéliste, jouée par 35 comédiens polonais, musique de Bach, Debussy, Rodrigo, entre autres.

La Grange en octobre

Colette ou l'envers du music-hall

Spectacle sur des textes de Colette et une idée de Josette Chanel. Josette Chanel a obtenu le diplôme d'art dramatique au Conservatoire de Genève, cours de Greta Prozor. Elle suivit ensuite le cours supérieur de Béatrix Dussane, sociétaire de la Comédie française. Elle obtint un prix qui lui permit de bénéficier de la première bourse française attribuée à une comédienne genevoise en vue d'entrer au Conservatoire de Paris.

Elle a choisi de mettre en scène des extraits de «L'envers du music-hall», ainsi que les «Cahiers de tournée», elle concentre son regard sur Colette vagabonde, maintenue à mi-chemin entre le rêve et la réalité. Elle livre des réflexions d'une prodigieuse justesse sur le monde du spectacle.

Musique de Poulenc, Ravel, Satie, chansons de Yvain, Blot, Lenoir, Zwin-



Boris Santeff

Jeudi 19 décembre, 20 h.
Rolf Knie, Gaston, Pipò et Valentina

La tradition du comique clownesque avec les classiques du genre: burlesque, gags et l'inévitable tarte à la crème.

Jeudi 23 janvier 86, 20 h.
Léo Ferré

Enfin le re-voilà, pour le plaisir des jeunes et, surtout, des moins jeunes, toujours aussi poignant, avec ses thèmes éternels, la folie et l'espérance de l'homme, l'amitié et la solitude, et le droit à la poésie et à la musique.

Jeudi 13 février 86, 20 h.
Quatuor Johannes Kobelt

Quatre artistes, 5 styles de musique, 29 instruments, tout cela pour un seul et même concert. Accents de folklore suisse, mélodies populaires russes, chants tziganes, rythmes de jazz et des gags en bon tempo.

Mercredi 12 mars 86, 20 h.
Dimitri

Ses petits yeux cerclés de noir, sa maladresse feinte sur la corde raide, des accents déchirants aux instruments de

gel et Montagne. Au piano Alain Porchet, mise en scène Philippe Lüscher.
Vendredi 4 et samedi 5 octobre à 20 h. 30 à La Grange au Locle.

Sarcloret, Boris Santeff, Benoît Corboz et Roll over

Premiers prix de la chanson suisse romande, de la chanson française, premier prix d'orchestration, premier prix du Festival de Country music Zurich 1985, ces quatre têtes couronnées, dans le vent, se rassembleront le temps d'un concert. Poètes des mots qui grincent, des phrases qui s'entrechoquent, provocation, marginalité, talent, ils se produiront le vendredi 18 octobre à 20 h. 30 à l'Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds. Déplacement en autocar départ Place du Marché du Locle à 20 h. Renseignements La Grange.

Première Semaine internationale de la marionnette en pays de Neuchâtel

Les Sept péchés capitaux (The seven deadly sins, épisode de Faust) par le Stuffed puppet theater, Amsterdam.

Il s'agit d'un spectacle de marionnettes pour adultes, parlé en langue anglaise. Chaque spectateur recevra un texte en français (par ailleurs très court). Mercredi 23 octobre à 20 h. 30 au Casino-théâtre au Locle.

Punch & Judy par la compagnie Alain Recoing de Paris.

Quelques marionnettes grossières, sans décor ni effets d'éclairages, tôle pour brouter les coups de bâton, c'est le retour au bon vieux temps de la marionnette.

Samedi 26 octobre à 20 h. 30 à La Grange au Locle.

D. de C.

teurs de spectacles venus de l'extérieur et «off» de toute saison et abonnements.

On signale ainsi:

Samedi 16 novembre
Ballets nationaux du Sénégal

Quarante musiciens, danseuses, danseurs, etc.

Vendredi 6 décembre
Francis Lalanne

La bonne chanson actuelle, nouvelle et originale, pour les fans et les autres.

Samedi 18 janvier 86
Francis Cabrel

Charme des sentiments et de l'émotion en chansons de qualité.

Hommage à Jean Huguenin

D'autres demandes sont dans l'air avec des noms prestigieux, toutefois sans aucune certitude.

Signalons aussi que le mercredi 6 novembre, un hommage sera rendu à Jean Huguenin, directeur du théâtre, et camarade des Bim's pour leurs revues. Ces derniers interpréteront quelques-uns des sketches écrits par Jean Huguenin et cette manifestation sera l'occasion de rappeler la trajectoire de cet homme épris de théâtre, auteur et éditeur à l'occasion. (ib)

Des spectacles off

La Société Musica-théâtre a déjà enregistré quelques réservations d'organisa-

Les aquarelles de Francine de Chambrier L'inspiration naît ici



C'est peut-être par hérédité d'abord, et par vocation ensuite, que Francine de Chambrier, s'est mise un jour devant un chevalet. Elle a assuré son coup, élève auprès de André Ramseyer, André Siron, et pratiquant depuis quelques années sous la direction de Marie-Claire Bodinier. Les aquarelles qu'elle expose actuellement à l'Orangerie sont attachantes au premier chef parce qu'elles puisent pour la plupart leur inspiration dans le charme de Neuchâtel et ses environs, avec des escapades en

Valais et en Provence. Toujours où la nature est riante. Toujours où l'on peut capter les couleurs subtiles et tenter de les transcrire. Elle y réussit parfois à ravir Francine de Chambrier et l'on sent qu'elle possède une bonne maîtrise de cette technique d'aquarelle.

Une technique qu'elle soumet à un travail de paysagiste, clair, reposant. (ib)

● Jusqu'au 5 octobre, Galerie de l'Orangerie, Neuchâtel, tous les jours de 14 à 18 h. 30 sauf lundi.

à l'agenda

10e Triennale internationale pour gravures originales

La ville de Granges a tenu à marquer ce dixième anniversaire avec comme invité d'honneur l'Amérique Latine, et une exposition particulière à l'occasion d'un portefeuille réalisé par des artistes soleurois (présenté au Kunsthaus).

L'exposition en elle-même présente un large panorama de la production d'aujourd'hui et de ses modes, la gravure n'ayant pas échappé à la veine sauvage venue d'Allemagne.

● L'exposition est ouverte jusqu'au 28 octobre au centre scolaire.

Musique pour l'Afrique: disque historique «We are the world»

Les émissions TV en mondovision et la radio ont rappelé aux privilégiés que nous sommes, l'existence de la faim pour nombre d'humains; ceci particulièrement en Ethiopie.

Après – voici quelques années – les actions de l'UNESCO: «Réfugiés dans le monde», disque All Star Festival et Topstar Festival, les grands de la chanson américaine proposent l'action: USA for Africa.

L'édition originale américaine: CBS 26454 est maintenant disponible en 33 tours 30 cm. En plus des quarante-trois super-stars qui chantent en chœur, soutenant les solistes que sont, Ray Charles, Stevie Wonder (tous deux Noirs aveugles), Tina Turner, Michael Jackson présent parmi les 6 membres de sa famille, Cyndi Lauper, etc, précisons que le jazzman Quincy Jones dirige l'orchestre et les chœurs, tout en étant producteur de cette initiative sur des paroles et musique signées Michael Jackson et Lionel Richie.

Le disque est complété par des chansons inédites de Tina Turner, Prince, Bruce Springsteen, les Pointer sisters et 5 autres vedettes.

Qualité sonore et réussite musicale au-dessus de toute critique...

(roq)

Concert Vivaldi au Temple du Locle

Antonio Vivaldi est né en 1678. Ordonné prêtre à 25 ans, Vivaldi pourtant ne célébra jamais la messe. L'année même de son ordination il est nommé à la «Pia congregazione dell'ospedale della pietà». Il s'agissait à l'époque du plus prestigieux des quatre hospices créés pour recueillir les jeunes orphelins. Les pensionnaires y participaient à la musique tant vocale qu'instrumentale et «la Pietà» passait, du temps de Vivaldi, pour un Conservatoire de très haut niveau. Vivaldi y enseigna le violon, le violoncelle, il y fut un chef de chœur et maître de concert. C'est pour cette institution qu'il composa les quelque cinq cents concertos que nous connaissons aujourd'hui, ainsi que la plupart de ses œuvres religieuses.

Parallèlement Vivaldi composa une cinquantaine d'opéras dont la plupart est encore inédite, pour le théâtre Sant'Angelo, l'un des sept opéras de Venise. Ses nombreux voyages l'ont conduit dans plusieurs villes d'Italie et dans le nord de l'Europe.

Malgré sa notoriété, sa mort à Vienne, en 1741, passa quasiment inaperçue. Il n'existe à ce jour aucun catalogue complet de son œuvre, on retrouve aujourd'hui encore des partitions qui peuvent lui être attribuées, notamment dans les pays scandinaves.

La Chorale Fallier, l'Orchestre du Conservatoire, dirigés par John Mortimer, interpréteront mercredi 2 octobre à 20 h., au Temple du Locle, le «Credo» pour chœur et orchestre, le «Kyrie», pour deux chœurs et deux orchestres, le «Beatus vir», pour deux sopranos, ténor, deux chœurs et deux orchestres.

Prendront part à ce grand concert choral Wally Staempfli, soprano, Yvonne Perrin, soprano et Guido Mayer, ténor. D. de C.

L'Ecole et les enfants différents Un livre sur l'enseignement spécialisé

Un titre indiquant d'emblée de qui l'on parle «Au fond de la classe, près du radiateur (une réalité à changer) et qui sera évocateur pour chacun. Mais heureusement les temps changent, et ces enfants en difficulté, handicapés physiques ou mentaux, ne sont plus aujourd'hui relégués au fond de la classe.

Du côté de la formation des enseignants, on se préoccupe de ces questions, appelant parfois à revoir l'ensemble du contexte global des relations enfants-école. Mais ici c'est d'enseignement spécialisé qu'il s'agit, et l'ouvrage qui est publié, préfacé par Denys Jacot, relate les expériences d'enseignants ou d'autres personnes qui ont eu à cœur de s'intéresser à ces problèmes.

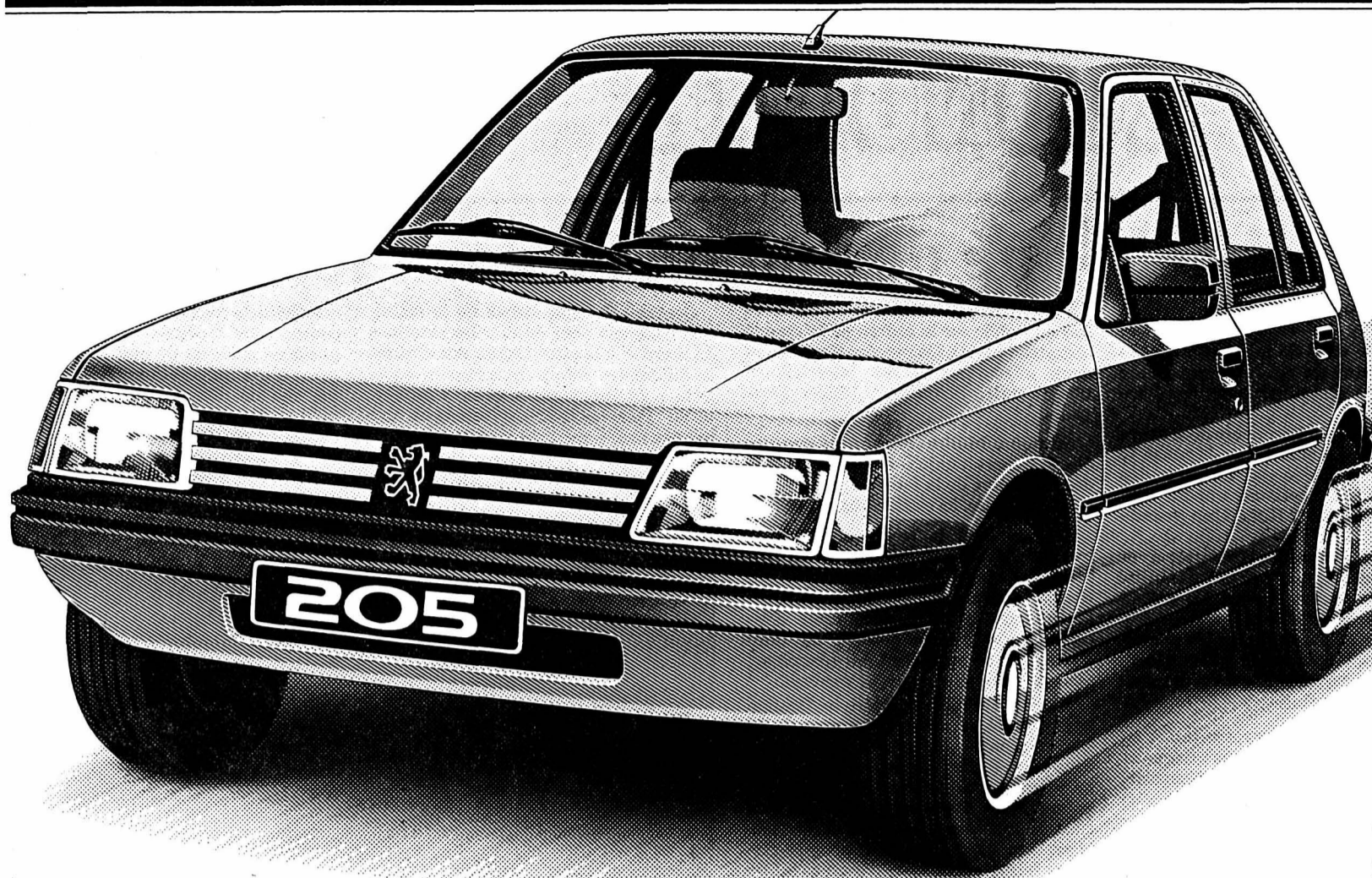
Ulrich Knuchel fait une «présentation clinique» d'un jeune adolescent handicapé physique, Henri, qui grâce à l'appui et à la compréhension de tous, peut suivre le programme d'une classe habituelle.

Dans la classe spéciale de Bassecour, Pierre Petignat aide à préparer la réintégration de jeunes handicapés mentaux légers.

Paulette Perrenoud assistante scolaire, présente le service socio-éducatif de l'école primaire de La Chaux-de-Fonds: une référence en son genre. Michel Ammann, de l'Ecole Pestalozzi, mène une expérience originale avec 6 enseignants et 40 enfants, dans le contexte d'un atelier de mathématiques.

Les thèmes sont donc diversifiés et permettent une approche plurielle, avec la même finalité: que la «différence» des enfants devienne une richesse à mettre en valeur et un apport pour tous. (ib)

Au Fond de la Classe, près du radiateur, une réalité à changer, édité à compte d'auteurs. Ulrich Knuchel, Case postale 41, 2516 Lamboing.



Le numéro gagnant.

La Peugeot 205 a tout pour séduire. Vraiment tout: une conception imbattable, un charme compact, une généreuse ampleur, des moteurs d'une sobriété exemplaire. Il est donc normal qu'on lui ait attribué le «Volant d'or» – et qu'elle truste les victoires en rallyes, dans sa version Peugeot 205 Turbo 16! Opter pour la Peugeot 205, c'est miser sur le meilleur numéro...

La puissance fait mouche! La Peugeot 205 vous offre le choix entre les 50 ch DIN d'un moteur de 1124 cm³ et les 72 ch DIN développés par le propulseur de 1360 cm³. Mais la sobriété n'est pas en reste! Le diesel de 1769 cm³ (60 ch DIN) l'atteste: il ne grignote que 3,9 l de gazole par 100 km à vitesse constante de 90 km/h. La sécurité s'impose! Rivée à la route, la Peugeot 205! Grâce à

ses quatre roues à suspension indépendante et à sa traction avant, elle se faufile allégrement sur les routes les plus sinueuses et mord à belles dents l'autoroute!

Le confort séduit! Super-ergonomiques, les sièges sont aussi super-confortables. Le tableau de bord, lui, brille par sa clarté logique. Et l'habitacle séduit par la polyvalence de son agencement: en rabattant les sièges arrière, repliables individuellement, vous accédez à un coffre de 1200 l!

Le charme enjôle! La Peugeot 205 fait l'unanimité: sa silhouette compacte et racée, avec un Cx de 0,35, récolte tous les suffrages.

La polyvalence triomphe! Vous avez le choix entre plusieurs versions à 3 ou 5 portes, sans oublier la pétulante GTI, qui

sont disponibles en 13 exécutions et 4 motorisations différentes (essence, diesel, injection). Garantie de six ans contre la corrosion perforante comprise.

A partir de Fr. **10 795.-**

Nouveau! Seulement 3,9 l/100 km, 3,9 l de gazole au 100 km, à vitesse stabilisée de 90 km/h pour la Peugeot 205 XLD trois portes. Pour Fr. 13 750.- seulement, elle répond aujourd'hui déjà aux très strictes normes US 86/87 (Californie). Voilà vraiment l'alternative la plus avantageuse au catalyseur!

Financement et leasing avantageux par PEUGEOT TALBOT CREDIT. Consultez votre concessionnaire.



PEUGEOT TALBOT Voilà des Automobiles

PEUGEOT 205

La Chaux-de-Fonds: ENTILLES SA, Garage et Carrosserie, 039/26 42 42

Les Breuleux/JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - **La Chaux-de-Fonds:** Garage de l'Etoile, 039/28 13 64 - **Chézard:** U. Schürch, 038/53 38 68 - **Courtelay/BE:** J.-P. Schwab, 039/44 14 44 -

Les Genevez/JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - **Le Locle:** Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - **Montfaucon/JU:** Garage Bellevue, 039/55 13 15 - **Les Ponts-de-Martel:** R. Robert, 039/37 16 22 - **Saignelégier/JU:** Garage Nagels, 039/51 14 05 **Saint-Imier/BE:** Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - **Tramelan/BE:** Garage du Chalet, 032/97 56 19

117-78001



TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races

Coupes et soins sont prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée.

☎ 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso) - Fermé le lundi. 19469

Réveillez-vous, ce n'est plus un rêve! Possédez vous aussi...

VOTRE VILLA

- Nous tenons à votre disposition des terrains dans toute la Suisse romande
- Financement possible avec notre aide à l'accession à la propriété Exemple: coût total 450 000.- - Fonds propres 45 000.- - Loyer mensuel 1660.-

PORTES OUVERTES

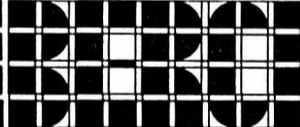
CHESEAUX-NORÉAZ
2 km d'Yverdon, direction Yvonand

5 et 6 octobre

10 h. à 18 h.

22-14358

CONSTRUCTIONS CLEFS EN MAINS BERCI SA
1445 VUITEBOEUF TEL. 024 / 37 17 21



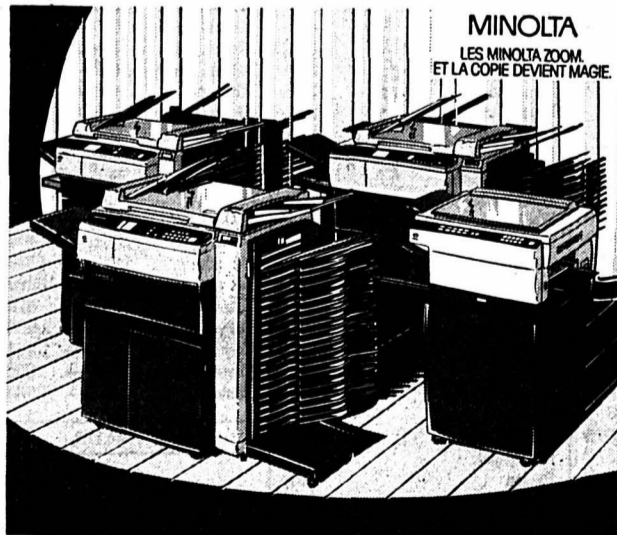
Mercredi 2 octobre et jeudi 3 octobre 1985 de 9 h 30 à 17 h 30

CENTRE DE TENNIS

DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Rue Louis-Joseph-Chevrolet 50, La Chaux-de-Fonds

EXPOSITION MINOLTA



MINOLTA
LES MINOLTA ZOOM
ET LA COPIE DEVIENT MAGIE.

LA PLUS GRANDE GAMME DE COPIEURS ZOOM AU MONDE.

PAPIER SYSTEM SA

Monruz 5

2000 NEUCHÂTEL

☎ 038 / 24 40 57

Economies actives:



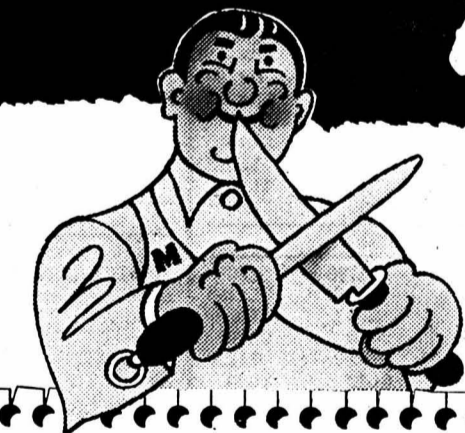
aujourd'hui 1er et demain, mercredi 2 octobre

Boudin

le kg

~~550~~

480



Dans tous nos magasins

Hamburger de bœuf surgelés

le paquet de 2 pièces, 180 g

(100 g = 1.38)

~~320~~ **250**

Saucisse grise

le kg

~~750~~

650

MIGROS
60 ans d'une idée jeune



Le PC AT d'IBM. Toute sa puissance est sous clé.

Le PC AT IBM n'est pas un ordinateur personnel comme les autres. Cela se voit au premier coup d'œil. Il est en effet muni d'une serrure et ce n'est qu'en donnant un tour de clé que vous pourrez découvrir tout ce dont le PC AT est capable – et vous verrez qu'il mérite bien sa réputation de PC d'avant-garde.

C'est le PC le plus rapide et le plus performant de toute la famille des ordinateurs personnels IBM. Il est en mesure de traiter en un rien de temps une quantité de données. Son unité de disque fixe peut mémoriser sans problème 10 000 pages d'informations ou 50 000 noms et adresses – et pour doubler ces chiffres, il suffit d'ajouter un second disque fixe.

Sa mémoire principale a une capacité de 256 ou 512 kilo-octets. Cela suffit pour utiliser des logiciels sophistiqués comme par exemple le programme TopView d'IBM qui, grâce à son système de fenêtres, permet de traiter plusieurs programmes simultanément. Votre entreprise se développe, le

PC AT s'adapte à vos nouveaux besoins car les possibilités de stockage de la mémoire principale peuvent être étendues jusqu'à 3 millions d'octets.

De plus, le PC AT IBM traite deux à trois fois plus vite la plupart des programmes écrits pour la famille des ordinateurs personnels IBM. Vous pouvez en avoir la démonstration chez chaque revendeur officiel de l'ordinateur personnel IBM ou dans les IBM Product Centers de Genève et de Zurich. Nos spécialistes vous montreront volontiers toutes les performances dont est capable le PC AT IBM.

Veuillez me faire parvenir la liste des revendeurs officiels de l'ordinateur personnel IBM.

Nom: _____

Entreprise: _____ 89

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à: IBM Suisse,
service d'information,
quai du Général-Guisan 26, 8022 Zurich.

IBM
Avenir compris

Fr. 11 290.-, 75 ch, 12 soupapes, 1300 cm³.

**Roule aussi
sans plomb!**

STARLET



Toyota a élaboré un moteur frontal d'avant-garde 4 cylindres 12 soupapes! Deux soupapes d'admission et une d'échappement assurent une homogénéité optimale aux gaz, d'où des performances élevées pour une consommation minimale et une exploitation idéale de la puissance dans toutes les situations. Cette technologie de pointe, alliée à un équipement ultra-complet et à un prix

avantageux, font l'immense succès de vente de la Starlet.

Puissance et nervosité de la technique à 12 soupapes.

Moteur surpuissant 4 cylindres transversal de 1300 cm³, 55 kW (75 ch) DIN, boîte à 5 vitesses. Accélération à 100 km/h en 11,0 sec; rapport poids/puissance: 10,3 kg/ch.

Sobriété exemplaire de la technique à 12 soupapes.

Consommation ville-campagne moyenne d'essence normale (90 à 92 oct.): 5,8 l/100 km; roule aussi sans plomb (95 oct.); carburateur inversé à épression et flux variable; ligne aérodynamique: cx 0,35.

Confort et sécurité active suprêmes.

Traction, voies larges, grand empatte-

ment, habitacle spacieux, dossier arrière rabattable et équipement ultra-complet typique à Toyota.

Starlet light, 3 portes, fr. 11 290.-
Starlet GL, 5 portes, fr. 13 790.-
Starlet S, 3 portes, fr. 13 790.-

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-679311.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 – **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/28 25 28
Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

Suite du «feuilleton de l'été» de Pierre Dubois, historien du compagnonnage «SUR LE BEAU TOUR DE FRANCE»

Journal d'un compagnon charpentier

146

Les Gitans

Je restai plusieurs mois dans cette singerie. J'eus l'occasion de mettre ma marque sur de jolies charpentes. Je n'ai participé à aucun levage mais néanmoins il m'est arrivé de monter près d'eux. Oh! ce n'était pas encore des prodiges d'équilibriste et je ne me risquais pas à passer sur un faitage, mais je faisais des progrès. Je ne pensais pas que ce progrès venait du «bracelet» mais je le conservais quand même dans la journée, car indiscutablement il me faisait faire une gymnastique qui développait mes muscles. Le biceps commençait à apparaître. Ce n'était encore qu'un biceps de jeune fille, mais sur mon bras décharné il faisait une petite bosse!

On avait engagé un apprenti depuis quelque temps et je restais souvent seul avec lui pour tailler. Nous étions un jour en train de tailler un cinq épis avec faitage lorsque arriva un compagnon.

– Salut la Coterie!
– Salut! Coterie?
– Oui... Belle charpente; tu as de l'amarrage pour un honnête Devoirant.

– Ce n'est pas moi le singe, il ne va pas tarder. Je pense qu'il pourra t'engager.

J'étais en train de piquer les bois. Il sortit son crayon et sa jauge et, sans plus de discours, commença à rembarrier derrière moi. Quand le singe arriva il fut embauché sur le champ.

Il partagea mon studio, où je fis un peu d'ordre, rangeant mes études (à son grand regret car il trouvait très intéressant cette «espèce de Pendule à Salomon»). Ce n'était pas un débutant sur le Tour; il connaissait le trait aussi bien et peut-être mieux que moi et d'autre part c'était un levageur expérimenté. Depuis quelque temps j'avais envie de faire un bout de route. Je me mis d'accord avec lui et informai le singe.

147

SUR LE BEAU TOUR DE FRANCE

– Je savais bien qu'un jour tu partirais; je te remercie d'avoir attendu qu'on engage un remplaçant pour le faire. Que veux-tu que je te dise de plus? Qu'on regrette ta décision et qu'on est prêt à t'associer avec nous pour te garder. C'est dit; que décides-tu?

– Je te remercie pour cette offre mais je ne suis pas encore prêt à m'embourgeoiser. J'ai encore beaucoup à apprendre, il faut que j'aïlle plus loin.

– Tu es libre et dans le fond je t'envie. Tu veux partir quand?

– Le plus vite possible.

– Tu vas quand même attendre la paie pour offrir un verre? C'est samedi de la semaine prochaine; tu n'es pas à dix jours près?

Je finis donc mon mois et je touchai mon salaire, doublé d'une prime. On prépara pour mon départ un souper-surprise.

Il était rare que nous passions un mois sans participer à un souper; soit pour un «bouquet», ou la naissance d'un fils chez un ouvrier; les occasions ne manquaient pas. Ce samedi là donc, on arrosa mon départ. Tous étaient là, sauf le coterie. Il arriva au café accompagné de quatre autres compagnons portant cannes et couleurs. Les jeunes (que je ne connaissais pas) portaient leurs couleurs en sautoir, lui l'avait nouée à un chapeau haut-de-forme. Après avoir salué la compagnie dans les règles, ils prirent place près de nous. Tout cela avait été réglé d'avance, à mon insu. J'allais avoir une «Conduite en règle». Après le café, le coterie qui devait me remplacer se leva, se recoiffa de son chapeau qu'il avait posé sur une table de dessert et, après avoir frappé le sol de sa canne annonça:

– Compagnons et vous tous invités, estimez-vous capable Languedocien, compagnon passant et divertissant sur les champs, de nous chanter une chanson?

– Capable!

Et l'un après l'autre les compagnons chantèrent. Et au refrain, tous reprenaient en chœur; les compagnons d'abord, puis tous ensemble. Et après chaque chanson le triple ban des compagnons.

– Les compagnons et les invités estiment-ils capable l'affilié Comminges de nous chanter une chanson?

– Capable!

Journal d'un compagnon charpentier

148

– Mais je n'en connais pas!

– Tu en sifflais l'autre jour, on va te donner une «épure» beau merle. Ou bien tu préfères «la» boire? Je t'avertis elle sera amère! On me tendit un recueil et je chantai. La Conduite. Le premier couplet pas très juste, mais ensuite je trouvai le ton.

J'eus droit au simple ban, selon l'usage, mais mon remplaçant dut en chanter une, en gage, car il avait fait une erreur en m'annonçant (honnêtement je ne savais pas à ce moment-là où il s'était trompé. Il m'avait nommé correctement et de la même façon que les autres...). Puis il passa la parole à mon singe. En termes très simples, il me souhaita bonne route, remercia les compagnons de leur présence et termina en disant qu'il serait très heureux que son atelier devienne une étape pour les itinérants. Il fut chaleureusement applaudi.

Pendant qu'il faisait son discours, un autre compagnon entra. Il accrocha son écharpe à la boutonnière. Un ruban bleu et blanc, un gavot... (menuisier, serrurier du Devoir de Liberté).

– Compagnon Rôleur, coterie et vous tous invités ainsi que toi affilié, je vous prie de m'excuser, mon train avait un peu de retard. J'ai une enveloppe à remettre à l'affilié. Tiens Comminges, Landais m'a prié de te remettre cela, tu l'avais oublié à Bordeaux. Il espère que tu la porteras avec honneur.

L'enveloppe contenait une boutonnière, un gros nœud d'où s'échappaient trois rubans frangés. Il l'accrocha à la poche de mon coltin et me donna l'accolade.

– Pays, affilié, coterie, il est l'heure, nous ferons la chaîne dehors! annonça celui qui me remplaçait (il faisait fonction de rôleur). On sortit et de leurs bras entrecroisés formèrent la chaîne. Le rôleur me plaça au centre, pris place autour et entonna ce beau chant – que j'entendais pour la première fois – «Les Fils de la Vierge».

– La coterie, tu veux nous quitter; es-tu en règle avec ton hôte, avec ton singe, avec nous?

– Oui.

– As-tu un pécule pour ne pas être pris pour un vagabond?

– J'ai reçu mon salaire.

SPORTS

En championnat de ligue nationale A de rugby Erreurs individuelles lourdes de conséquences

● LA CHAUX-DE-FONDS - SPORTING GENÈVE 10-16 (0-10)

Ce match se disputait samedi après-midi sur le terrain des Arêtes. En début de partie, aucune des deux équipes ne prit réellement l'avantage. Le jeu restait assez terne et on ne vit que peu d'attaques de trois-quarts. Les Genevois allaient tout de même ouvrir la marque sur un coup de pied à suivre, ils profitaient d'une erreur défensive des Chaux-de-Fonniers pour aplatir. Les visiteurs usèrent d'ailleurs beaucoup des coups de pied, en première mi-temps.



Gosparini (de dos): un essai insuffisant.

C'est d'ailleurs à la suite d'un des ces coups de pied et d'une nouvelle erreur individuelle, qu'ils inscrivaient leur deuxième essai, transformé celui-ci. Cet essai sonna le réveil des Chaux-de-Fonniers qui s'installèrent dans le camp adverse. Ils furent près de marquer à plusieurs reprises. Des percées individuelles leur permirent d'obtenir quelques mêlées à cinq mètres. Malheureusement, toutes leurs tentatives se heurtèrent à la défense du Sporting.

À la mi-temps, le score était donc de 10 à 0 en faveur des visiteurs.

FORCING INSUFFISANT

En deuxième période, les Chaux-de-Fonniers reprirent leur forcing. Ils se

Motocyclisme

Pour Coluche

Record du monde

Le fantaisiste français Coluche a réussi dans sa tentative contre le record du monde du kilomètre lancé dans la catégorie des 750 cmc. Sur la piste de Nardo, en Italie, au guidon d'une Yamaha OW 31, il a atteint la vitesse de 252,087 km/h. L'ancien record, détenu par un Britannique, était de 217 km/h. Toutes les conditions d'homologation étaient réunies.

Un second record a été battu par Eric Courly, un journaliste spécialisé, qui a amélioré le record du monde du mille lancé, en 750 cmc., également, à la moyenne de 259,168 km/h. (si)

Badminton

Championnat suisse Double défaite chaux-de-fonnière

Le championnat suisse a débuté sans la participation du tenant du titre Moosseedorf engagé en Coupe d'Europe. En LNA, après deux tours, le néopromus Sporting Zurich a pris la tête.

RÉSULTATS

LNA, 1er tour: Genève - Lausanne 4-3; Saint-Gall - Uni Bâle 5-2; Uzwil - Sporting Zurich 4-3. 2e tour: Winterthur - Lausanne 3-4; Sporting Zurich - Saint-Gall 5-2; Uzwil - Uni Bâle 3-4. Classement: 1. Sporting Zurich 2-3 (8-6); 2. Lausanne, Saint-Gall et Uzwil 2-3 (7-7); 5. Uni Bâle 2-3 (6-8); 6. Genève 1-2 (4-3); 7. Winterthur 1-1 (3-4).

LNB, groupe ouest: Tafers - La Chaux-de-Fonds 4-3; Basilisk - Lausanne 5-2; Bienne-Benken - Gebenstorf 4-3. 2e tour: Oberwil-Münchenstein - Tafers 7-0; Berne - La Chaux-de-Fonds 4-3; Gebenstorf - Basilisk 5-2; Bienne-Benken - Lausanne 1-6. Classement: 1. Lausanne 2-4 (8-6); 2. Oberwil-Münchenstein 1-3 (7-0); 3. Gebenstorf 2-3 (8-6). (si)

créèrent plusieurs occasions. Leurs efforts finirent par payer. À la suite d'une belle action, le ballon parvenait à Egger qui, effaçant quatre adversaires, faisait le trou avant de marquer. La Chaux-de-Fonds revenait à 4-10, tout était encore possible.

Pressentant le danger, les Genevois réagirent et portèrent le jeu dans le camp chaux-de-fonnier. Le match était animé. Les Genevois développèrent de belles offensives. Ils obtinrent une mêlée à cinq mètres, à l'issue de laquelle, leur demi de mêlée s'empara du ballon et applatissait. L'écart se creusait à nouveau.

À 4-16, les Chaux-de-Fonniers jetèrent toutes leurs forces dans la bataille. Ils marquèrent un deuxième essai grâce à une percée de Gosparini; après un relai, le ballon parvenait à R. Neuenchwander qui allait à l'essai. Gosparini transformait. Les Chaux-de-Fonniers revenaient à 10-16 et le score en restait là, malgré leurs efforts.

Les spectateurs ont pu assister à une jolie deuxième mi-temps. Le succès du Sporting n'est pas immérité, même si La Chaux-de-Fonds a légèrement dominé, sur l'ensemble du match. Les Neuchâtelois s'améliorent. Ils avaient les

moyens d'emporter ce match, mais le placement douteux de ses trois-quarts, ajouté à la bonne défense des Genevois, les a souvent empêchés de concrétiser.

Parmi les causes de cette défaite, il faut aussi relever les erreurs individuelles qui ont coûté deux essais aux Chaux-de-Fonniers en première mi-temps. Le championnat ne se poursuivra que dans 15 jours. Ce délai permettra peut-être aux Chaux-de-Fonniers d'améliorer leur préparation. C'est dans ce but qu'ils se rendront mercredi soir à Morteau pour un match amical.

La Chaux-de-Fonds: Landwerlin, Schranz, Spiller (Perny), Egger, Kipfer (Ferrari), Gosparini, F. Neuenchwander, R. Neuenchwander, Bourquin, Lopes, Moreira, Saunier, Nicolet, Ben Attia.

Manuel Girard

En championnat de LNB féminine de basketball Précieux succès à l'extérieur

● WETZIKON - LA CHAUX-DE-FONDS 33-59 (12-31)

Samedi, lors de la première journée de ce championnat 1985-86, La Chaux-de-Fonds Basket affrontait en terre zurichoise, une des équipes déjà menacée par la relégation.

Dès lors, il était important pour la très jeune phalange chaux-de-fonnière d'arriver à concrétiser l'inten-

sive préparation d'avant-saison par une victoire.

Grâce à une détermination de tous les instants, appliquant avec bonheur une défense de zone-press agressive sur la moitié du terrain, les Chaux-de-Fonniers ne mettront que 12 minutes pour faire basculer le match en leur faveur. En effet, depuis cet instant, les Zurichois ne trouveront plus le chemin du panier neuchâtelois et accumuleront les mauvaises passes, permettant ainsi aux Chaux-de-Fonniers d'atteindre la pause avec un avantage substantiel (19 points).

La deuxième mi-temps fut à l'image de la première, permettant ainsi à toutes les

joueuses chaux-de-fonnières d'évoluer lors de cette partie. La Chaux-de-Fonds Basket, malgré le renouveau quasi complet de l'équipe, commence ainsi de manière encourageante ce championnat très difficile. A elles de confirmer lors des matchs plus difficiles à venir.

La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Lionella Asticher (8), Flavia Di Campli (2); Fabienne Schmied (7), Isabelle Persoz, (2), Rachel Favre, Isabelle Bauer (2), Belinda Norikiewicz (10), Sandra Rodriguez (20), Christine Longo (6), Chantal Krebs (2). (sp)

Coupe d'Erguël de hockey sur glace Bons débuts des Imériens

Premier match du tournoi, première surprise. En effet, le club local qui évoluera en 2e ligue a battu son adversaire de catégorie supérieure par 6 à 3. Bien inspirés, les Imériens ont laissé une impression des plus favorables alors que la prestation des Fleurisans laisse songeur.

Ce soir, le HC La Chaux-de-Fonds rencontrera Neuchâtel-YS à 20 h. 15 sur la patinoire d'Erguël.

Dimanche 6 octobre, dès 16 h. 15, la finale des perdants précédera celle des vainqueurs prévue à 19 heures.

REMANIEMENTS AU HCC

Des problèmes pour l'entraîneur chaux-de-fonnier Jan Soukup, il

A Belle-Roche Un sacré derby

Match amical ce soir à Belle-Roche. Entre deux pensionnaires de cette patinoire couverte: Fleurier et Noiraigue. Un derby qui promet...

Le CP Fleurier, qui a considérablement rajeuni son équipe, milite en première ligue. Son grand rival, le HC Noiraigue, s'illustre en deuxième ligue. Une rencontre entre les deux formations ne s'était pas déroulée depuis qu'elles évoluaient les deux en première ligue. À l'époque, les hockeyeurs du pied de La Clusette étaient entraînés par Roland Leuba, un ancien joueur fleurisan. (jp)

En championnat de LNB Moral ajoulot intact

Ce soir le HC Ajoie croisera les cannes à Zoug. Déplacement difficile s'il en est car les protégés de Dan Hober (entraîneur de Davos) étaient finalistes de promotion en ligue A. Échéance redoutable; une de plus dirions-nous. Le team ajoulot s'est retrouvé dimanche au grand complet... pour la critique et la réflexion. De cela, Jean Trottier nous dit: «Je leur ai fait comprendre qu'on ne baisse pas les bras quand on perd 2 à 0 au début d'un deuxième tiers.

Compte tenu que la première de ces périodes s'est fort bien passée.» Il poursuivit avec un brin d'optimisme: «Voyez-vous, quand la tête ne va plus, le reste ne suit pas tout de suite. Nous avons toujours ce complexe de «Berne le redoutable» qui ne nous convient pas.» La tâche des Jurassiens s'annonce encore difficile avant de rencontrer un autre ténor, Laugnan samedi à l'extérieur. Jean Trottier insiste: «Il faut que nos gars soient plus discipli-

né, plus courageux et s'engagent plus que samedi soir. Une chose est sûre, le moral est intact». Nous pouvons croire à ces paroles, car il reste beaucoup de matchs probablement plus faciles que contre des géants au budget grassouillet. (bv)

Equipe annoncée: Challandes (P. Tanner); Goumaz, D. Dubois; W. Tanner, Dubé, Guichard; Gobat, Siegrist; Rohrbach, Baragano, Mouche; Bourquin, Seydoux; Birrer, Marti, Bader (remplaçants: Héche, Guerry, Rettenmund). (gk)

Championnat élite Succès de La Chaux-de-Fonds

Championnat élite juniors, élite A: Klotten - Olten 4-4; Berne - Ambri Piotta, renvoyé; Zoug - Langnau 9-10; Fribourg - Coire 4-4.

Elite B, groupe ouest: Bienne - Berne 9-2; Sierre - Wiki-Münsingen 2-4; Viège - La Chaux-de-Fonds 4-9; Servette - SC Zurich 6-2. Groupe est: Héricourt - Lugano 8-1; Dübendorf - Davos 2-3; Uzwil - Rapperswil 5-2; Büllach - Arosa 4-3. (si)

Championnat suisse Ça continue!

LNA
Arosa - Zurich 20.00
Fribourg - Ambri 20.00
Kloten - Davos 20.00
Sierre - Bienne 20.00
Lugano - Olten 20.15

LNB
Bâle - Langnau 20.00
Berne - Lausanne 20.00
Dübendorf - Rapperswil 20.00
Zoug - Ajoie 20.00
GE Servette - Coire 20.15

A l'Association neuchâteloise de volleyball Tous les résultats Semaine du 23 au 27 septembre 1985

DEUXIÈME LIGUE FÉMININE

La Chaux-de-Fonds - Savagnier 3-2; Marin - Colombier 3-2.

TROISIÈME LIGUE FÉMININE

Les Ponts-de-Martel - Corcelles-Cormondrèche 3-0; Neuchâtel-Sports - Val-de-Ruz 3-0; La Chaux-de-Fonds - Cressier-Lignièrès 3-0.

QUATRIÈME LIGUE FÉMININE

Bellevue La Chaux-de-Fonds - Cressier-Lignièrès 3-1.

CINQUIÈME LIGUE FÉMININE

Boudry - Corcelles-Cormondrèche 1-3; Saint-Blaise - Les Geneveys-sur-Coffrane 3-1; Marin - La Sagne 2-3; Cressier-Lignièrès - Le Locle 3-0.

JUNIORS A FÉMININS

GROUPE 1

Cerisiers-Gorgier - Uni-Neuchâtel 1-3.

JUNIORS A FÉMININS

GROUPE 2

Neuchâtel-Sports - Colombier II 3-1; Boudry - Les Ponts-de-Martel 1-3; Le Locle - Bevaix 0-3.

TROISIÈME LIGUE

MASCULINE GROUPE A

Val-de-Ruz - Saint-Aubin 3-1; La Chaux-de-Fonds - Marin II 1-3; Neuchâtel-Sports - Colombier 1-3; Savagnier - Bevaix I 3-1.

TROISIÈME LIGUE

MASCULINE GROUPE B

Bevaix II - Val-de-Travers 3-0; Les Geneveys-sur-Coffrane - Sporeta 1-3; Marin III - Boudry 3-0.

JUNIORS A MASCULINS

Le Locle - Saint-Aubin 3-0; Colombier - Neuchâtel-Sports 2-3.

(si)

Coupe de Suisse masculine Bonne volonté insuffisante

● LA CHAUX-DE-FONDS - VEVEY 69-79 (31-36)

Premier match officiel de la nouvelle équipe de La Chaux-de-Fonds, contre une équipe de première ligue et défaite modeste.

D'entrée l'équipe visiteuse s'assura un léger avantage que les Chaux-de-Fonniers ne purent rattraper malgré toute la bonne volonté. Les schémas et l'adresse n'étaient pas au rendez-vous. La Chaux-de-Fonds courut tout le long de la partie après le score; à la 10e minute de la première temps, il réussit l'égalité 19-19; chaque formation ne voulant pas lâcher un pouce de terrain la partie fut très animée pour atteindre à la mi-temps sur le score de 31-36.

À la reprise, même scénario jusqu'à la 10e minute (52-53), puis l'équipe visi-

Pêlé-mêle

BILLARD. - Lors de la demi-finale du championnat suisse libre V, le Chaux-de-Fonnier T. Minh Ly s'est brillamment imposé, se qualifiant du même coup pour la finale Van Vui Tran (Fribourg) et Jean-Pierre Leuba (Neuchâtel).

VOILE. - «Drum», le maxi-voilier de Simon Le Bon, le rock-star britannique, barré par Skip Nowak a pris la tête de la Course autour du monde. Les bateaux suisses «UBS Switzerland» et «Shadow of Switzerland» sont classés respectivement 8e et 9e.

TENNIS. - Thierry Tulasne a créé une énorme surprise. Le Français s'est imposé en finale du tournoi de Barcelone face à Mats Wilander par 0-6 6-2 3-6 6-4 6-0.

PÉTANQUE. - En finale des championnats du monde de triplètes à Casablanca, France I s'est imposé par 15 à... 1 face à Monaco I.

TENNIS. - En finale du tournoi de San Francisco, Stefan Edberg a battu Johan Kriek, tombeur de John McEnroe par 6-4 6-2. À la Nouvelle-Orléans, Chris Evert-Lloyd s'est imposée face à Pam Shriver 6-4 7-5.

CYCLISME. - Le Français Ronan Pensec a remporté l'Etoile des Espoirs Open dimanche à Nantes devant Dominique Gaigne et Jean-Paul Van Poppel. Au Tour d'Irlande, Sean Kelly est demeuré maître sur ses terres gagnant l'épreuve. Adrie Van der Poel et Theo Van Vliet ont terminé respectivement 2e et 3e.



Chaux-de-Fonniers et Veveysans ne se sont pas ménagés sous les panneaux. (Photo Schneider)

teuse prit l'avantage et le conserva définitivement.

Les joueurs chaux-de-fonniers se battirent et firent de leur mieux et cela tout à leur honneur. L'équipe a de belles espérances. L'entraîneur Castro saura trouver peu à peu le meilleur rendement de chaque joueur, qui sauront au fil des entraînements et des matchs justifier tous les espoirs qui reposent sur eux.

La Chaux-de-Fonds: Bex, Castro (15), A. Bottari (7), T. Bottari (17), Linder (4), Christe, Forrer, Châtelard (16), A. Rodriguez (8), A. Rodriguez (2). (sp)



Du fair-play,
s.v.p.

Association Suisse du Sport
Initiative pour le fair-play

DENNER

SUPERDISCOUNT

LES PRODUITS SONT FRAIS, LES PRIX SONT DE DENNER!

Valable dès le 1.10.85

Viande fraîche de 1ère qualité

Viande de porc

Ragoût

kg
~~14.50~~

10.90

Rôti
Epaule

kg
~~14.50~~

11.20

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche

Cristallina

Séré maigre

250 g > 80

-.55

par gobelet -.25 meilleur marché

Séré à la crème

150 g 1.20

-.95

Gasterländer
Pain aux poires

470 g
~~3.80~~

3.25

(100 g -.68)

Dans toutes nos succursales avec produits frais

Bananes
«Chiquita»
1ère qualité

kg ~~2.30~~

1.60

Dans toutes nos succursales avec produits frais

Pain
du boulanger
tous les jours
frais chez Denner

Nos succursales avec produits frais et viande fraîche:

La Chaux-de-Fonds: Place de la gare • Moutier: Rue du Moulin 2

"La Corsa, ma nouvelle Gran Turismo!"

Livrable aussi avec catalyseur
à 3 voies et sonde Lambda,
moteur 1.3i à injection (60 ch).



«Je voulais une voiture agile, racée et bien équipée — aussi bien pour mes déplacements personnels que pour mes sorties avec Annette. Et je l'ai trouvée. Ma Corsa GT est vraiment super!»

Offrez-vous le plaisir d'une découverte: le nouvel agencement intérieur des Corsa. Et celui d'une course d'essai. Démarrage tout de vivacité: moteur OHC 1.2 l (54ch/40kW);

consommation modeste (6.9 l aux 100 km, val. moyenne); traction avant; boîte à 4 ou 5 vitesses; souplesse de la direction; confort du châssis de sécurité. Freins à disque à l'avant!

Ce galop d'essai vous séduira. Enormément. Mais ramenez tout de même la Corsa au distributeur Opel. Il se fera un plaisir de vous dévoiler quelques aspects attrayants de la

gamme Corsa, tels les frais d'entretien réellement modestes, le choix entre les versions avec hayon (3 ou 5 portes) ou coffre conventionnel (2 ou 4 portes), les niveaux d'équipement PX, LS, GL, GLS et GT.

Et les prix: dès Fr. 10'350.—. Bref, il vous donnera confirmation: Une Corsa pour chacun. A chacun sa Corsa.

La Corsa, petite et quel brio!

OPEL 
FIABILITÉ ET PROGRÈS.

La nouvelle génération Opel. Le N° 1 en Suisse

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Le Locle:** Garage du Rallye, W. Dumont; **Saint-Imier et Villaret:** Garage Gerster; **Les Verrières:** Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit;

Vos distributeurs locaux: Couvet: Autoservices Currit; **Le Noirmont:** Garage Walter Salzmann; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

SPORTS

Course de côte Saint-Peterzell - Heimberg L'attrait du sport automobile

La course de côte St-Peterzell - Heimberg, dont c'était la reprise après une année d'absence du calendrier, a démontré une fois de plus l'attrait du sport automobile auprès du public helvétique: ce ne sont pas moins de 10.000 spectateurs qui se sont en effet pressés tout au long des 2650 m. du parcours.

Fredy Amweg, détenteur du record du tracé en 1'21"38, a signé le meilleur temps de la journée en 1'22"26.

Ruedi Schmidlin déjà assuré de la victoire dans la catégorie des voitures de série et Jakob Bordoli dans celle des voitures de course, les deux derniers titres

en jeu sont revenus à Jacques Isler (Zurich) pour les voitures spéciales et Antoine Salamin (Noës) pour les voitures de sport.

LES RÉSULTATS

Voitures de série, Gr. N jusqu'à 1200 cc: 1. Kurt Bärswyl (Alterswil), Toyota Starlet, 4'08"83. - **Jusqu'à 1500 cc:** 1. Ruedi Mann (Dübendorf), VW Golf GTI, 3'53"13. - **Jusqu'à 2000 cc:** 1. Marc Roth (Schaffhouse-BE), VW Golf GTI, 3'49"70. - **Plus de 2000 cc:** 1. Ruedi Schmidlin (Reinach), Mitsubishi Lancer Turbo, 3'44"97 (vainqueur de groupe). - **GT Jusqu'à 1600 cc:** 1. Heinz

Steiner (Oberdiesbach), Honda CRX, 3'51"06 (vainqueur de groupe).

Classement final du championnat suisse: 1. Schmidlin, 147 points; 2. Jean-Paul Saucy (Fleurier), VW Golf GTI, 140; 3. Bruno Jäggi (Regensdorf), Honda CRX, 138; 4. Philippe Müller (Reinach), Toyota Corolla, 132.

Voitures spéciales, Gr. A jusqu'à 1300 cc: 1. Andreas Graber (Grasswil), Fiat 127, 3'50"12. - **Jusqu'à 1600 cc:** 1. Urs Eberle (Karlbrunn), VW Golf, 3'29"73. - **Jusqu'à 2000 cc:** 1. Edy Kamm (Niederurnen), VW Golf GTI, 3'24"31 (vainqueur de groupe). - **Gr. B jusqu'à 2000 cc:** 1. Jacques Isler (Zurich), Renault 5 Turbo, 3'08"19. - **Plus de 2000 cc:** 1. Claude Jeanneret (Romont), Audi Quattro, 2'57"49 (vainqueur de groupe).

Classement final du championnat suisse: 1. Isler 143; 2. Kamm 140; 3. Hansueli Ulrich (Wichtrach), BMW 320, 133; 4. Armin Boschor (Altstätten/SG), Ford Escort, 122.

Voitures de sport, GT. 5-81: 1. Antoine Salamin (Noës), Porsche 935, 3'02"49. - **Gr. 6-81:** 1. Aimé-Bernard Bugnon (Lausanne), Lola-BMW, 2'55"02. - **Sports 2000:** 1. Rolf Kuhn (Ebnat-Kappel), Tiga, 3'07"21.

Classement final du championnat suisse: 1. Salamin, 137 points; 2. Kuhn 26; 3. Bernard Thuner (Signy), Lola, 123; 4. René Traversa (Freienbach), Tiga, 117.

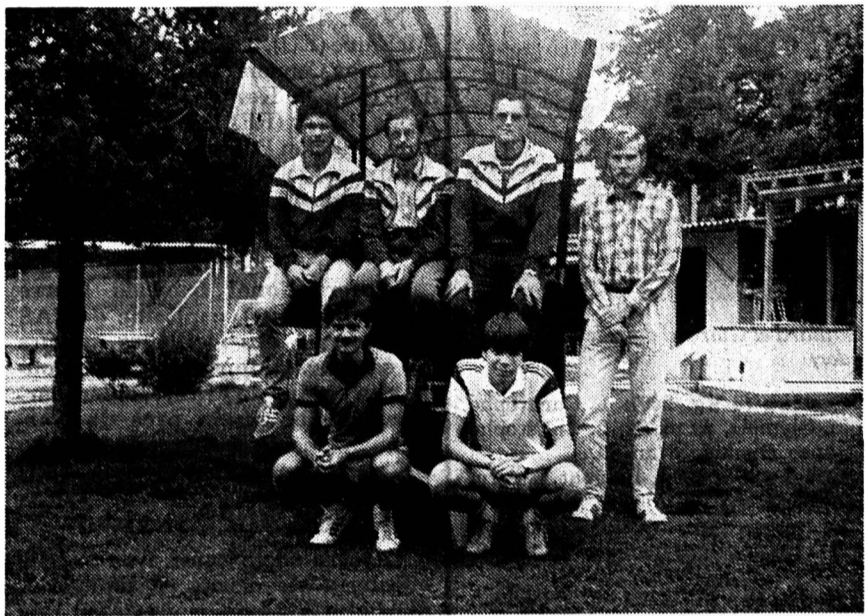
Voitures de course, formule 3: 1. Jakob Bordoli (Schiers), Ralt RT III, 2'58"25; 2. Jo Zeller (Oetwil), Ralt RT IV, 2'58"74; 3. Ruedi Schurter (Marthalen), Martini, 2'59"34; 4. Roland Dupasquier (Vaulruz), René, 2'59"76; 5. Urs Dudler (Rheineck), Ralt RT III, 3'00"94; 6. Walter Kupferschmid (Göwil), Ralt RT III, 3'02"02. - **Série I, formule V:** 1. «Dr. X», Schiesser, 3'20"16 - **Super-V:** 1. Bruno Eigenmann (Flawil), Argo, 2'58"22. - **Ford 1600:** 1. Andreas Balsiger (Thierachern), Reynard, 3'14"49. - **Formule 2:** 1. Fredy Amweg (Ammerswil), Martini MK-42, 2'44"80 (meilleur temps de la journée, 115,777 km/h.); 2. Josef Binder (Cham), Ralt RT I, 2'49"98.

Classement final du championnat suisse: 1. Bordoli 120; 2. Zeller 105; 3. Schurter 70; 4. Dudler 58. (si)



Jean-Paul Saucy de Fleurier a pris la deuxième place du championnat suisse millésime 1985. (Photo Borel)

Coupe européenne par équipes de golfe sur piste Du spectacle en perspective



L'équipe allemande de Mainz a gagné la Coupe d'Europe par équipe en 1983 et 1984

Les équipes de Suède, de Finlande et d'Autriche sont arrivées dimanche à La Chaux-de-Fonds pour s'entraîner. D'autres suivront aujourd'hui et demain, les journées de mercredi et jeudi seront des jours officiels d'entraînements réservés aux équipes participant aux concours du vendredi 4 et du samedi 5 octobre.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Un beau spectacle à ne pas manquer, d'autant plus que l'entrée sera gratuite pour le public. (hm)

Championnats romands Pas de médaille chaux-de-fonnière

Ces championnats se disputaient à Courtepin, seul les joueurs s'étant qualifiés pouvaient y participer, les Chaux-de-Fonnières s'y sont honorablement classés, mais aucun n'a obtenu une médaille. La lutte a été très serrée, trois catégories ont eu recours aux départages pour désigner le deuxième et le troisième.

RÉSULTATS

Juniors filles: 1. Mireille Bertholet, Château d'Oex, 109 points pour les quatre parcours des 18 pistes sur éternit; 2. Ysabelle Fischer, Château d'Oex, 126; 3. Ysabelle Scheidegger, Yverdon, 137.

Juniors garçons: 1. Marc Lepacher, Yverdon, 93; 2. Pascal Mombert, Yverdon, 97; 3. Yvan Maradan, Fribourg, 103; 4. Laurent Leibundgut, La Chaux-de-Fonds, 106.

Seniors dames: 1. Pierrette Vuille, Courtepin, 118; 2. Simone Piccolo, Neuchâtel, 120; 3. Bernadette Theurillat, Delémont, 129.

Seniors messieurs: 1. Roland Gosteli, Moutier, 94; 2. Dominique Dumont, Courtepin, 101; 3. Jean-Daniel Kislring, Château d'Oex, 103; 4. (après départage) Jean Vuille, Courtepin, 103; 5. Henri Kuster, La Chaux-de-Fonds, 104; 6. Jean-Pierre Surdez, La Chaux-de-Fonds, 107; 13. Henri Miserez, La Chaux-de-Fonds, 118; 15. Louis Corti, La Chaux-de-Fonds, 127.

Elites Dames: 1. Monique Duruz, Courtepin, 101; 2. Chantal Krattinger,

Fribourg, 112; 3. (après départage) Sylvianne Bally, Lausanne, 112; 7. Yvonne Surdez, La Chaux-de-Fonds, 119.

Elites messieurs: 1. Arnold Bovard, Yverdon, 88 (magnifique résultat); 2. Jean-François Duruz, Burgdorf et Courtepin, 94 (Jean-François est membre de l'équipe qui représentera la Suisse à la Coupe d'Europe à La Chaux-de-Fonds); 3. (après départage) Michel Dufour, Château d'Oex, 94; 17. Philippe Stähli, La Chaux-de-Fonds, 108. (hm)

Football sans frontières

Espagne

4e JOURNÉE

Séville - Alicante	0-0
Athletic Bilbao - Barcelone	2-1
Osasuna - Cadix	0-0
Athletic Madrid - Valladolid	1-4
Valence - Real Sociedad	3-1
Las Palmas - Bétis Séville	1-0
Saragosse - Real Madrid	1-0
Santander - Celta Vigo	2-2
Espanol Barc. - Gijon	0-0

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Athl. Bilbao	4	3	1	0	7-3	7
2. Real Madrid	4	2	2	0	10-4	6
3. Valence	4	3	0	1	8-8	6
4. Valladolid	4	2	1	1	7-4	5
5. Saragosse	4	2	1	1	5-3	5
6. Gijon	4	1	3	0	4-2	5
7. Athl. Madrid	4	2	1	1	8-7	5
8. Santander	4	1	2	1	4-4	4
9. Bétis Séville	4	1	2	1	4-5	4
10. Real Socied.	4	1	2	1	4-5	4
11. Espanol Barc.	4	1	1	2	6-3	3
12. Barcelone	4	1	1	2	4-3	3
13. Osasuna	4	1	1	2	1-2	3
14. Las Palmas	4	1	1	2	4-6	3
15. Séville	4	1	1	2	2-6	3
16. Cadix	4	1	1	2	2-9	3
17. Her. Alicante	4	0	2	2	2-4	2
18. Celta Vigo	4	0	1	3	2-8	1

Conférence-entretien de l'USEF à Neuchâtel Gress et Challandes en invités

Hier soir à Neuchâtel, la section neuchâteloise de l'Union suisse des entraîneurs de football (USEF) créée en 1980 organisait une conférence-entretien avec Gilbert Gress et Bernard Challandes, respectivement les entraîneurs de Neuchâtel Xamax et du FC La Chaux-de-Fonds.

Gilbert Gress a parlé, dans un premier temps, de l'importance d'un camp d'entraînement au début de la saison et avant le deuxième tour.

Après une période de vacances, les joueurs se doivent de retrouver une condition physique irréprochable. Le camp d'entraînement est également l'occasion de se rencontrer et de favoriser l'intégration des nouveaux venus.

UNE PREMIÈRE

Si l'entraîneur de Neuchâtel Xamax choisit l'Allemagne pour le camp estival et la Côte d'Azur pour le camp du mois

de janvier, c'est pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'hôtel et les installations sportives sont de qualité.

Astreints à trois entraînements quotidiens, les joueurs se doivent d'être à leur aise. Le climat ensuite convient parfaitement à une équipe de football. Gilbert Gress trouve, à quant lui, plutôt défavorable le climat qui règne dans les régions tropicales.

Le Français a terminé son exposé en soulignant l'importance extrême du rythme de vie des joueurs allié avec leur manière de s'alimenter. Ainsi, pour la première fois de sa carrière européenne, Neuchâtel Xamax se déplacera avec son propre cuisinier et sa propre nourriture jeudi prochain à Bucarest pour son match retour des 32e de finales de la Coupe UEFA contre Sportul Studentesc.

LE NÉOPHYTE

L'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds Bernard Challandes a ensuite livré ses impressions en tant que néophyte de la Ligue nationale A. Entraîneur de clubs d'amateurs jusqu'en juin 1985 Challandes s'est lancé dans la bataille semi-professionnelle en prenant les rennes du club montagnard.

Véritable «patron d'une entreprise» l'entraîneur entretient des rapports plus stricts avec ses joueurs. Les moyens de l'équipe, le sérieux et la manière de travailler dépasse de loin ce que l'entraîneur peut attendre lorsqu'il opère dans une formation de ligue inférieure. De plus, l'entraîneur subit une pression constante de la part du public, des joueurs, des dirigeants et de la presse.

Après moult questions des entraîneurs conviés à la conférence, le président de la section neuchâteloise de l'USEF Roland Guilloid a remercié les invités et a encouragé les entraîneurs neuchâtelois à adhérer en masse à l'Union suisse des entraîneurs de football pour que celle-ci devienne une véritable force dans le débat sur le football suisse.

Frédéric Dubois

Sans-grade jurassiens

Quatrième ligue: Etoile - Lengnau 4-2; Orvin - Evillard 0-1; Pieterlen - Tavannes b 1-5; Reconvieler - La Heutte 2-4; Tramelan b - Iberico 2-2; Courroux-Montfaucon 3-3; Delémont - Moutier 0-2; Olympia - Bévillard 5-0; Perrefitte - Tramelan a 6-0; Bassecourt - Vicques 4-1; Corban - Glovelier 3-1; Delémont a - Courchapoix 3-1; Develier - Saint-Ursanne 1-4; Coeuve - Courtedoux 2-2; Courtemaêche - Bourrignon 3-7; Damvant - Chevèze 4-0; Fahy - Lugnez 5-1; Fontenais - Alle 0-3.

Cinquième ligue: Etoile - Ceneri 1-9; Lamboing - Iberica 3-0; Pieterlen - Reuchenette a 3-3; La Rondinella - Poste Bienne 4-3; Court - Courtelary 1-2; Moutier - Corgémont 1-7; Saignelégier - Le Noirmont 5-4; Courroux - Plaigne 1-4; Courttelle - Montsevelier 4-5; Delémont b - Mervelier 3-1; Bassecourt - Lajoux a 1-4; Corban - Courfaivre 3-2; Vicques - Rebeuvelier 6-1; Chevèze - Saint-Ursanne 3-3; Cornol - Boécourt 3-5; Fahy - Bure 3-2; Grandfontaine - Vendlincoirt b 3-1; Damvant - Coeuve 0-3; Grandfontaine b - Courtedoux 3-2; Lugnez - Courgenay 0-6; Vendlincoirt a - Bressaucourt 4-2.

Juniors A II: Aurore - Develier 3-0; Bassecourt - Tavannes 19-0; Boécourt - Grünstern 0-2; Evillard - Alle 0-10.

Juniors B I: Aegerten - Courroux 7-2; Bévillard - Porrentruy 1-4; Boncourt - Saignelégier 2-2; Chevèze - Pieterlen 2-0; Delémont - Sonceboz 1-0.

Juniors B II: Alle - Courttelle 0-1; Fontenais - Court 3-3; Reconvieler - Corban 2-8; Tramelan - Bure 3-3; Villeret - Bassecourt 3-2.

Juniors C I: Bassecourt - Lengnau 1-4; Lajoux - Boncourt 2-0; Saignelégier - Bévillard 1-3; Tramelan - Etoile 2-5; USBB - Vicques 3-3.

Juniors C II: Azzuri - Courroux 0-2; Bure - Courfaivre 2-8; Courtedoux - Bonfol 1-4; Courttelle - Fontenais 3-2; Porrentruy - Boécourt 1-6.

Juniors D: Bévillard - Corgémont 3-2; Lamboing - Reconvieler 4-2; Reuchenette - Courtelary 0-4; Les Breuleux - Tramelan 0-7; Moutier b - Courrendlin 1-6; Court - Courroux 5-3; Moutier a - Delémont b 10-0; Vicques - Corban 1-1; Courfaivre - Courttelle 4-4; Delémont a - Bassecourt 4-0; Porrentruy - Glovelier 0-0; Alle - Courtemaêche 1-6; Bonfol - Boncourt 1-6; Courgenay - Cornol 3-2.

Juniors E: Lengnau b - USBB 0-13; Glovelier - Courttelle b 3-4; Le Noirmont - Montfaucon 2-1; Corgémont - Bévillard 9-4; Reconvieler - Moutier a 11-3; Tramelan - Tavannes 8-0; Court - Courroux 5-2; Courfaivre - Porrentruy 3-6; Moutier b - Delémont 0-7; Alle - Boncourt 4-8; Bonfol - Courtemaêche 0-10; Fontenais - Vendlincoirt 15-0.

Juniors F: Courtemaêche - Bassecourt 2-6; Fahy - Courgenay 0-3; Porrentruy - Courfaivre 7-0; Saignelégier - Court 1-4. (comm)



SPORTS

Dernier meeting d'athlétisme au Centre sportif de La Charrière Jeanbourquin La Joie

Samedi, les athlètes qui ont participé à la clôture de saison au Centre sportif ont bénéficié de conditions estivales. Par cette manifestation l'Olympic entendait donner à ses athlètes l'occasion de disputer différentes épreuves qui ne sont pas ordinairement leur spécialité. En réservant plus ou moins cette organisation à ses membres l'Olympic avait pour objectif le resserrement des liens entre les classes d'âge. De ce qui précède on peut affirmer que la réussite a dépassé les espérances; ce fut remarquable avec d'excellentes performances à la clé.

La température exceptionnellement douce de ces dernières semaines a eu les meilleurs effets sur les sprinters de l'Olympic qui réalisent des performances autorisant des espoirs pour la prochaine saison. Il faut particulièrement saluer la prestation de Frédéric Jeanbourquin qui, après avoir disputé le 400 mètres «en dedans» de ses moyens, s'est offert un chrono de 22"58 sur 200 mètres. Avec «Fredo», l'Olympic retrouve une valeur sûre dans un domaine où elle en avait bien besoin.

Pour trouver des satisfactions, Douglas Gaillard, le cadet, n'avait pas dû attendre longtemps. En disputant le 100 mètres, on le vit imposer son autorité par une accélération où la puissance de ce cadet impressionna.

S'alignant ensuite sur les haies, Douglas Gaillard allait encore y glaner sa meilleure performance de la saison, avant de mettre un terme à sa journée de grâce par un duel sévère avec Jeanbourquin sur 200 mètres où il signait encore une performance nationale de sa catégorie.

MEILLEURE PERFORMANCE SUISSE

Le Bernois Daniel Obrist avait souhaité participer à cette réunion pour y dépasser les 65 mètres au marteau. Le recordman national laissa une bonne impression en dépassant à trois reprises son objectif, pour finalement établir une nouvelle meilleure performance suisse de la saison avec 65 m. 60.

En période d'exams à l'EPFZ, le champion suisse juniors Marc-André Schwab se contenta de 49 m. 24. Le tout jeune Laurent Landry a, pour sa part, affiché une meilleure maîtrise technique avec le marteau de 5 kg.

Après avoir franchi 2 mètres en hauteur, Philippe Gaudichon s'est fait plaisir en remportant le 110 m. haies en 15"95. La souplesse et le tempérament ont, là aussi fait l'essentiel.

Le Vosgien Philippe Magron est venu donner un peu de consistance au saut en longueur où il fut mesuré à 7 m. 06, devant André Vaucher, le président bon-

dissant de l'Olympic, 6 m. 54 à sa cinquième épreuve de l'après-midi. Deux bonnes performances au triple saut où André Vaucher retombait à 13 m. 46, alors que Tamtaï Ly se révélait brillant pour un cadet B avec 11 m. 61.

En demi-fond, Thierry Huguenin semble avoir retrouvé toute son efficacité. Il le démontra avec la complicité de R. Matthey qui l'emmena durant cinq tours, avant de soutenir l'allure jusqu'au terme de son 3000 mètres en 8'43"03.

Sur 1500 mètres, Marianne Barben n'a pas manqué de se signaler à son meilleur niveau avec un des meilleurs temps de la saison des cadettes B en Suisse. Karine Gerber soignait la manière au meilleur niveau national des écolières avec un 1500 m. en 5'10"71.

L'internationale bernoise Monika Schediwy est venue s'essayer sur 400 m. haies. Elle bouclait son tour de piste en 59"99, sans s'en trouver satisfaite. Nouvelle satisfaction pour l'Olympic par Barbara Kullmann qui pulvérisait son record sur 100 mètres à la faveur d'une fin de course efficace.

Jr.

RÉSULTATS

FEMMES + CADETTES A

Poids: 1. Corinne Landry, Olympic, 9 m. 18.

400 mètres haies: Monika Schewdiwy, GG Berne, 59"99.

300 mètres haies: Nathalie Dubois, Olympic, 51"52

100 mètres: 1. Barbara Kullmann, Olympic, 13"03; 2. Rosine Jeanbourquin, Olympic, 13"21.

1500 mètres: 1. Mariane Barben, Olympic, 5'05"86; 2. Karine Gerber, Olympic, 5'10"71.

Longueur: 1. Rosine Jeanbourquin, Olympic, 4 m. 86.

2. Barbara Kullmann, Olympic, 4 m. 85.

800 mètres: 1. Corinne Schaller, Olympic, 2'54"84.

Disque: 1. Barbara Kullmann, Olympic, 32 m. 48.

Javelot: 1. Rosine Jeanbourquin, Olympic, 24 m. 00.



Fred Jeanbourquin (à droite) va déborder Gaillard et Guirard dans le 200 m. (Photo Schneider)

Hauteur: Rosine Jeanbourquin, Olympic, 1 m. 50.

HOMMES

400 mètres: 1. Frédéric Jeanbourquin, Olympic, 51"14; 2. Vincent Schneider, Olympic, 51"78.

400 mètres haies: 1. Urs Wullschlegel, BTV Lucerne, 55"59; 2. Marc Botter, Olympic, 57"47.

1500 mètres: 1. Thomas Schumacher, Olympic, 4'31"82.

100 mètres: 1. Douglas Gaillard, Olympic, 11"31; 2. Urs Wullschlegel, BTV Lucerne, 11"38; 3. Frédéric Jeanbourquin, Olympic, 11"46.

Hauteur: 1. Philippe Gaudichon, Olympic, 2 m. 00; 2. André Vaucher, Olympic, 1 m. 85.

Marteau (7 kg. 260): 1. Daniel Obrist, ST Berne, 65 m. 60; 2. Marc-André Schwab, Olympic, 49 m. 24.

Marteau (6 kg. 260): 1. Christophe Kolb, Olympic, 49 m. 32; 2. Christophe Cattaneo, Olympic, 37 m. 90.

Marteau (5 kg.): 1. Laurent Landry, Olympic, 31 m. 04.

110 mètres haies (106 cm.): 1. Philippe Gaudichon, Olympic, 15"95; 2. Marius Guirard, Olympic, 15"99.

Perche: 1. Jean Châtelain, Olympic, 3 m. 80; 2. Vincent Schneider, Olympic, 3 m. 40.

Poids (5 kg.): Thierry Jacot, Olympic, 10 m. 54.

3000 mètres: 1. Thierry Huguenin, Olympic, 8'43"03; 2. Dominique Fankhauser, Olympic, 9'11"06.

600 mètres: 1. Nicolas Dubois, Olympic, 1'25"88.

Disque cadets A (1 kg. 500): 1. Christophe Cavalli, Olympic, 33 m. 52.

Javelot (800 g.): 1. André Vaucher, Olympic, 47 m. 22; 2. J.-Yves Tèche, Olympic, 40 m. 44.

Javelot (600 g.): Thierry Jacot, Olympic, 41 m. 10.

Triple saut cadets B: 1. Tamtaï Ly, Olympic, 11 m. 61; 2. Pierre Monat, Olympic, 10 m. 34.

Triple saut seniors: 1. André Vaucher, Olympic, 13 m. 46.

200 mètres hommes: 1. Frédéric Jeanbourquin, Olympic, 22"58; 2. Douglas Gaillard Olympic, 22"73.

Longueur cadets A-B: 1. Tamtaï Ly, Olympic, 5 m. 70.

Longueur hommes: 1. Philippe Magron, ES Thonon (F), 7 m. 06; 2. André Vaucher, Olympic, 6 m. 54.

Pour Kurt Hürst Deux records

Le Bernois Kurt Hürst (34 ans) a battu deux records nationaux lors d'une tentative qui s'est déroulée à Thonon. Le coureur de la Länggasse a réalisé 1 h. 01'01"71 sur 20 km. et a parcouru 19,660 km. dans l'heure.

Les performances précédentes étaient depuis 16 ans la propriété de Werner Dössegger avec respectivement 1 h. 01'16"5 et 19,579 km.

Margrit Isenegger, qui avait décidé de s'attaquer lors de la même occasion au record national du 5000 mètres, a dû renoncer en raison d'une inflammation d'un tendon. (si)

GLOBE-CROSS
en pays de neuchâtel

SEMAINE DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

Annouces du calendrier: rien.
Distance parcourue au 25 septembre: 39.902,2 km.

A relever: le Tour du canton qui aura lieu le 26 octobre est en préparation. Cette course relais par équipe mérite un plein succès. Elle touchera tous les districts de 7 h. à 17 h., arrivée à Neuchâtel. C'est le moment de former vos équipes.

Les renseignements complets peuvent être demandés chez M. Claude Meisterhans à Cortaillod, ☎ (038) 46 54 46 et au Service des sports, Ecluse 67 à Neuchâtel, ☎ (038) 22 39 35-36. (sp)

B

boîte à confidences

Toujours Lendl

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl conserve la tête du classement mondial de l'Association des joueurs professionnels (ATP), devant l'Américain John McEnroe.

A noter la progression du Français Thierry Tusslane, qui a gagné 22 places et se retrouve ainsi 26e après sa victoire, dimanche, en finale du tournoi de Barcelone contre le Suédois Mats Wilander. En l'espace de trois semaines, Tusslane sera passé de la 78e à la 26e place du classement mondial!

LES POSITIONS:

No 1. Ivan Lendl (Tch), 2. John McEnroe (EU), 3. Mats Wilander (Su), 4. Jimmy Connors (EU), 5. Anders Jarryd (Su), 6. Kevin Curren (EU), 7. Boris Becker (RFA), 8. Yannick Noah (Fr), 9. Stefan Edberg (Su), 10. Joakim Nystrom (Su), puis: 29. Heinz Günthardt (S). (si)

Route tragique

L'international français Pierre Lacans (28 ans), capitaine de l'AS Béziers, un des meilleurs joueurs de sa génération, six fois sélectionnés en équipe de France, a péri carbonisé, hier matin près de Narbonne, dans un accident de la route qui a fait deux autres victimes. (si)

Lourde succession

Le jeune pilote italien Ivan Capelli, effectuera ses débuts en formule 1, dimanche, à l'occasion du Grand Prix d'Europe, qui aura lieu à Brands Hatch, au volant de la deuxième Tyrrell.

Agé de 23 ans, ancien champion d'Europe de F3, Capelli sera donc aux côtés du Britannique Martin Brundle et il succède ainsi à Stefan Bellof, qui avait trouvé la mort au cours des 1000 kilomètres de Spa. (si)

G

gains

SPORT-TOTO

Concours No 39:

1 x 13	Fr. 45.442,25
25 x 12	Fr. 1.817,70
400 x 11	Fr. 113,60
3.034 x 10	Fr. 27,85

TOTO-X

Concours No 39:

1 x 6	Fr. 181.682,50
2 x 5 + cpl	Fr. 5.597,50
93 x 5	Fr. 481,50
3.328 x 4	Fr. 10,10
32.731 x 3	Fr. 2,05

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS

Tirage No 39:

1 x 6	Fr. 568.877,50
6 x 5 + cpl	Fr. 33.333,35
233 x 5	Fr. 2.441,55
11.753 x 4	Fr. 50,—
167.795 x 3	Fr. 5,—

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports

Course française à Longchamp:

Trio	
Ordre	Fr. 303,10
Ordre différent	Fr. 27,55

Quarto

Ordre, cagnotte	Fr. 6.144,80
Ordre différent	Fr. 1.015,30

Loto

7 points	Fr. 1.604,55
6 points	Fr. 9,90
5 points	Fr. 2,—
Quinto, cagnotte	Fr. 17.301,95

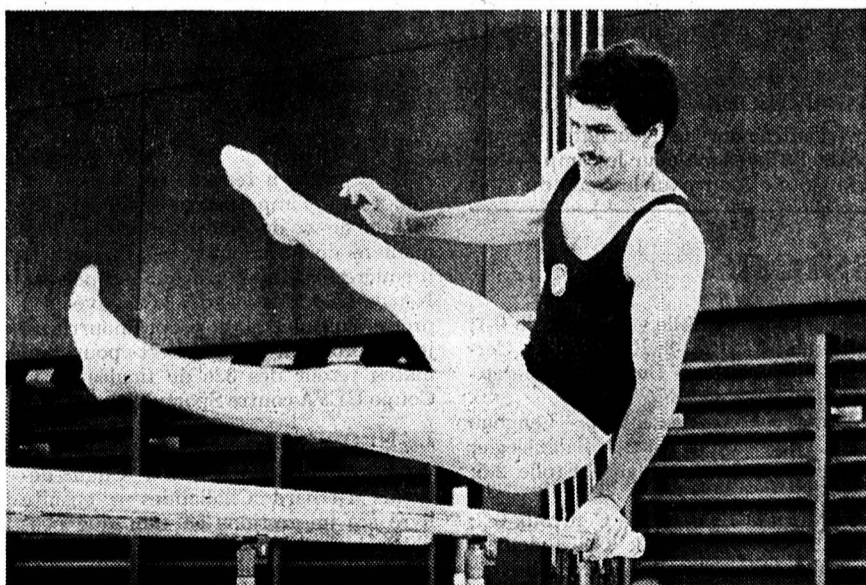
Course suisse à Aarau:

Trio	
Ordre	Fr. 1.244,60
Ordre différent	Fr. 221,50

Quarto

Ordre, cagnotte	Fr. 221,50
Ordre dif., cagnotte	Fr. 144,70 (si)

Retour sur les Universiades 1985 de Kobé au Japon Les impressions d'un Neuchâtelois



Boris Dardel: impressionné par son séjour au Japon. (Photo archives Schneider)

Parmi les 41 athlètes suisses présents à ces Universiades, trois sportifs défendaient les couleurs neuchâteloises: Ciglia Benoît en natation, André Kuhn en escrime, tous deux de La Chaux-de-Fonds et Boris Dardel en gymnastique de Neuchâtel.

Nous avons rencontré ce dernier, non seulement pour parler de son sport favori, mais également pour qu'il nous livre quelques impressions au retour de cette importante manifestation.

Bien que ces Universiades n'aient pas connu l'impact qu'elles méritaient dans les médias européens, il s'agissait bien d'une manifestation de l'importance des dernières Olympiades, avec 5000 participants de 100 pays, 11 sports différents, un village olympique, des mesures de protection des athlètes, des cérémonies

d'ouverture et de clôture, un niveau mondial des compétitions et une organisation exceptionnelle pour satisfaire au confort des compétiteurs. Cette comparaison n'a pu être faite bien sûr que par un athlète suisse ayant vécu les deux événements: en effet Sepp Zellweger finaliste à Los Angeles, partageait la chambre de Boris Dardel à Kobé.

IMPRESSIONNÉ

Nous avons demandé à Boris Dardel, gymnaste sorti des rangs de la SFG Serrières, ce que l'on pouvait ressentir en se mesurant au champion du monde en titre, Dimitri Bilozherchev.

— Ce n'est pas tellement la qualité et l'importance de mes adversaires qui étaient impressionnantes, n'ayant pas eu le temps de les regarder, si je voulais rester concentré sur mon propre concours. Par contre,

l'ambiance, le nombreux public, les dimensions de la salle, enfin l'environnement, m'ont beaucoup plus impressionné.

Quels ont été vos résultats à ces Universiades?

— Blessé à l'épaule à l'entraînement, j'ai essayé de donner le meilleur à ce concours. Une très nette contre-performance à mes engins de prédilection (barre fixe et cheval-arçons) et l'impossibilité de présenter un tour valable aux anneaux (blessure et difficulté d'adaptation à l'engin) ont malheureusement suffi pour que mon classement ne soit pas conforme aux espoirs qu'avaient mis en moi mes entraîneurs et mes amis. Je termine néanmoins 62e, avec 50,75 points. Signalons que Sepp Zellweger a réussi le 33e rang, avec 54,30 points.

TOURISME RESTREINT

A côté du sport, avez-vous eu l'occasion de visiter le Japon?

— Malheureusement non, malgré un séjour de trois semaines. En dehors de l'entraînement quotidien, j'ai été regarder les autres Suisses engagés dans les diverses compétitions, ce qui fait qu'à part Kobé (1,3 millions d'habitants, 5e ville du Japon) je n'ai pu visiter en deux jours que Kyoto et Nara.

Quelles sont vos impressions générales du Japon?

— Dans cette civilisation de l'air conditionné et de la boisson en boîte, j'ai pu retenir la gentillesse et le sourire de la population à notre endroit.

Quels sont maintenant vos objectifs dans l'immédiat?

— La participation aux championnats suisses A. Plus tard, les prochaines Universiades et, pourquoi pas, des championnats du monde ou les Jeux olympiques de Séoul.

François Steinmann

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Régions et frontières

La coopération transfrontalière prend forme. Les cantons suisses ont trouvé un répondant en France, grâce à la mise en place de la décentralisation. Il y a unanimité sur la volonté d'intensifier les échanges, de conduire une réflexion commune. Les sceptiques continueront bien évidemment de réclamer des actes concrets, alors qu'il faut d'abord se demander pourquoi ils sont si rares!

En jetant les bases d'un Tour d'Europe des jeunes, dimanche à Delémont, le président Edgar Faure place les régions aux commandes d'une idée bien concrète, certes. Mais les régions savent qu'il ne faudra pas se limiter à une simple offre d'emploi à un jeune chômeur d'une région voisine mais ancrer l'idée d'une conscience européenne. Les jeunes seront d'efficaces promoteurs. La mondialisation des échanges économiques, l'imminence de ces nouveaux marchés et concurrents exigent que l'on coopère plutôt que de disperser ses forces.

L'Europe se comporte en traumatisée. Elle s'est réfugiée dans son passé et se débat dans ses égoïsmes nationaux. La crise n'est pas seulement le fait d'une adaptation technologique. Elle met en lumière la lourdeur de nos structures sociales, l'absence de rêves, de cette utopie qui sera la réalité de demain. Trop souvent, les discours se limitent à la coopération économique pour buter sur le même constat: finalement, ce sont les décideurs, les créateurs d'entreprises qui doivent jouer.

- Alors, bonsoir, la réunion est terminée...

La crise de l'économie est un symptôme. Le renouveau industriel passera par un renouveau culturel. Et cela qu'Edgar Faure proclame partout et à chaque fois qu'il vient rendre visite à ses voisins suisses.

Il est vrai aussi que les mots ne servent à rien s'ils ne sont pas suivis de réalisations. Au lieu de multiplier les conférences, il faut réunir les acteurs et, si possible, dans un cadre restreint. Et leur donner les compétences d'agir vite. Les partenaires suisses doivent s'ouvrir davantage aux idées «européennes».

Les partenaires français doivent apprendre à faire preuve d'un peu plus de pragmatisme.

L'Europe des régions faisait sans doute sourire il y a 20 ans. Et pourtant, les citoyens ne se sentent proches que des institutions qu'ils peuvent maîtriser et c'est par conséquent à leur niveau que les initiatives de coopération ont le plus de chances d'aboutir.

Pierre VEYA

Rue des Mines à Travers Le lynx était dans l'escalier

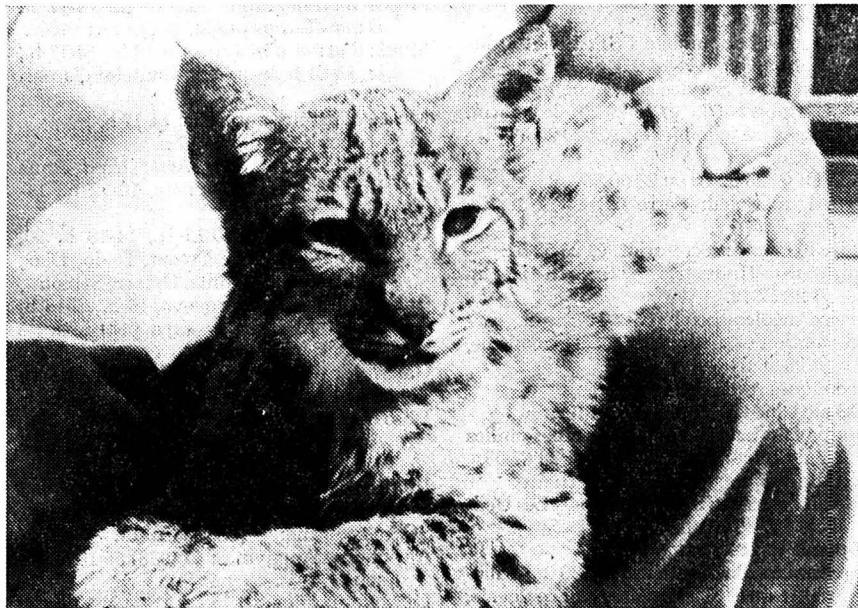
Ce pauvre minet qui avait trouvé refuge dans une maison de Travers, rue des Mines, n'était autre qu'un lynx. Un jeune lynx, de trois à quatre mois, mais un lynx quand même.

Comme la concierge dans les immeubles parisiens, l'animal, certainement abandonné par sa mère, était dans l'escalier quand le garde-chasse auxiliaire de Travers, Pierre Fluck, l'a capturé. Sans le tuer, bien sûr. Il est si mignon... (jje)

● LIRE EN PAGE 21

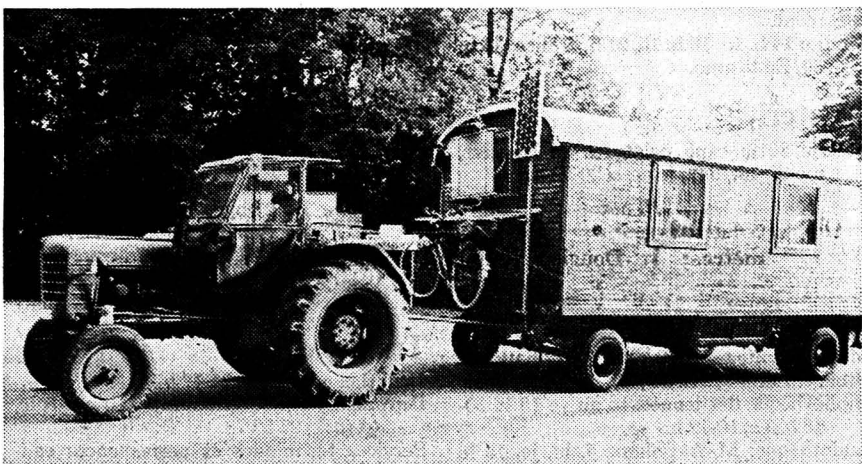
Conseil général de Chévard-Saint-Martin Economies d'eau à l'ordre du jour!

● LIRE EN PAGE 20



Le lynx sur les genoux du garde-chasse. Il est si mignon. (Photo J.-P. Fluck)

De singuliers nomades zurichois La roulotte, c'est plus écolo!



Penser écolo c'est bien! La vivre c'est mieux. La roulotte de ces «praticiens» équipée de panneaux solaires est utilisée au maximum pour diverses cultures. (Photo Pr. A.)

Le domicile de ces jeunes Zurichois en rupture de société n'est autre que cet insolite attelage ambulante. Depuis cinq ans, ils mènent une vie de nomade qui doit bien sûr s'accommoder des caprices du tracteur rétro.

Membres d'une organisation écologiste répandant au nom de «Gemeinschaft Erde» (communauté

de la terre) ils ne sont pas prisonniers des contingences horaires. L'absence d'un pur produit helvétique au poignet (une montre) en témoigne.

Très bien organisés, ils exploitent toute la surface utile de la roulotte où poussent des herbes, des légumes ou même des fleurs. Des panneaux solaires leurs fournissent l'électricité qui produit non seulement de la lumière qui fait aussi fonctionner le tourne-disque.

C'est presque le grand confort!

Et de passage dans les villages, ils donnent volontiers un coup de main aux paysans et artisans contre une modeste rétribution qui leur permet d'acquérir le

fuel pour le tracteur et autres produits de première nécessité.

Rencontrés à Goumois, ils poursuivaient leur chemin en direction de Montbéliard sans but précis. «Ce sont bien les plus heureux» a lancé, en les voyant, un col blanc visiblement stressé par une vie trépidante. (Pr. A.)

Agriculture biologique dans le Jura: création d'une association Producteurs à la rencontre des consommateurs

Les producteurs «bio» du canton du Jura et du Jura bernois sont une vingtaine. Ils ont décidé de créer une association pour mieux structurer le marché des produits biologiques.

Cette «association jurassienne pour l'agriculture biologique» (AJAB) réunira les producteurs et les consommateurs. Ces deux partenaires seront sur un pied d'égalité.

L'assemblée constitutive de l'association aura lieu jeudi soir, à Glovelier. L'une de ses premières tâches sera de jouer un rôle de coordinateur entre les différents groupements d'achat existant déjà dans la région.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 25

Au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds Regards d'enfants sur la forêt

● LIRE EN PAGE 17

Tribunal correctionnel de Boudry L'abusé abuseur

Quand D. M. a porté plainte pour recevoir son dû, il ne s'attendait pas à se retrouver sur le banc des accusés. Il réclamait de l'argent à un collègue entrepreneur pour qui il avait travaillé. Et comme il y avait litige sur la somme, D. M. a produit de pièces justifiant le montant. Des pièces qui rendaient la vérité...

A cause de ces pièces-là, D. M. était prévenu de faux dans les titres, et encore d'avoir accusé quelqu'un qu'il savait innocent pour se couvrir. Parce que D. M., à coups de découpages et photocopies, a recréé des papiers qu'il avait lui-même détruits... lors d'une violente scène de ménage.

Son défenseur plaidera «l'orgueil des Italiens» et «leur sang chaud» pour expliquer l'attitude de son client. D. M. n'a même pas récupéré l'argent qu'il réclamait à son ami entrepreneur. Il a retiré sa plainte au Tribunal civil du Val-de-Ruz. Et d'abusé, il est devenu abuseur, et a été condamné à cinq mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, et au paiement des frais de la cause.

A. O.

● LIRE EN PAGE 20

Q

quidam

Visage bien sympathique que celui de Mlle Bluette Augsburgger, domiciliée aux Reussilles. Vous l'avez sans doute déjà rencontrée ou alors avez-vous eu besoin de ses services en qualité de samaritaine lors d'une manifestation ou tout autre occasion?

Fidèle à son village natal et amoureuse de son coin de terre, elle a donné le meilleur d'elle-même à la cause des Samaritains de Tramelan.

En effet, 54 ans de sa vie ont été remplis par cette noble tâche, sauver son prochain, apporter réconfort partout là où il y a un besoin.

Aimant la nature et les voyages, il n'est pas rare de la rencontrer en moto dans le vallon de Saint-Imier par exemple où elle aime à rendre visite à ses amis de longue date.

On ne peut que souhaiter à Mlle Bluette Augsburgger de pouvoir continuer encore longtemps une retraite aussi bien remplie. (photo vu)



B

bonne nouvelle

Pour les sculpteurs de «Môtiers-85»

Quelque 22.131 personnes (dont 15.438 payantes) ont visité l'exposition nationale de sculpture «Môtiers-85». Pendant les trois mois, certaines commissions culturelles ont aussi emprunté les sentiers avec l'intention d'acheter l'une ou l'autre des œuvres.

A l'heure des bilans, il faut relever que douze sculpteurs ont trouvé preneur. Six s'en iront à Genève, en particulier le «Babel dans la nuit» du Môtisan Yvo Mariotti et l'une des figures de Dominique Fontana - ce couple couché dans la rivière le Bied. Et puis, si la Banque Cantonale a offert l'un des taureaux de Mathys à la commune de Môtiers, il est probable que le chant du cygne de Jaquier, ce «totem» représentant un arbre malade de la pollution, restera dressé à Môtiers. (jje)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Travail sans frontières.

PAGE 17

SOCIÉTÉ SUISSE DE SCIENCES NATURELLES. - 165e assemblée à Bienne

PAGE 23

billet

«Ne touche plus à ce gâteau, tu en as déjà pris une tranche. Ne mets pas autant de sauce sur ta viande, tu vas attraper du cholestérol. Lâche ce cornichon ça donne des boutons. Avale plutôt ces graines de lin, c'est bon pour le tractus intestinal. Bois ce jus de carotte, ça aiguise la vue. Et mange ce poisson cru, il est rempli de phosphore ça rend intelligent!!»

Stooooooop! On va finir par avoir une indigestion de «bons conseils». Alors un bon... tuyau: ne les suivez pas!

En retenant votre gourmandise, comme ces apôtres de la bonne santé vous y invitent, vous allez perdre la mine réjouie que vous, amateurs de bonne chère, affichez avant de vous mettre à table. Pire, vous allez tomber malade. Votre œil

va devenir rouge, à force de loucher vers les pâtisseries désordonnées, votre main va mais interdites, votre main va se mettre à trembler, attirée qu'elle sera pas la boîte à douceurs mais retenue par le syndrome de la calorie superflue. Votre estomac gargouillera d'envie. Ce sera l'horreur!

Alors résistez. Ne succombez pas aux chants des sirènes qui vous attirent vers les profondeurs de la cuisine macrobiotique. Il vous faut tenir jusqu'aux fêtes de fin d'année. Car à cette époque-là, même les adorateurs du légume bouilli se joindront à vous pour faire ripaille!

JH

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Club 44: «Il Giorno della Civetta», film de D. Damiani; (Dante Alighieri)
Tréteaux d'Arlequin, L.-Robert 53: 20 h. 45, «Savannah Bay», de Marguerite Duras.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-18 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Hall Salle de Musique: expo «Les institutions neuchâteloises d'éducation spécialisée», 10-20 h. 30.
Galerie L'Échoppe: expo Roger Huguenin, sculpteur, graveur, dessinateur, médaille, 14-19 h.
Galerie du Manoir: expo sculptures de Paul Suter; 15-19 h., me, 15-22 h.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Ménageothèque: rens. 28 14 46.
Patinatoire des Mélézes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.
Piscine des Mélézes: fermée.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing-Attractions.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.
Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu, 12-18 h., ma, 15-18 h., me, 15-19 h., ve, 15-18 h.
Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.
Service d'aide familiale: 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.
Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie, ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.
Parents information: (038) 25 56 46.
Information allaitement: 35 13 88 ou 26 41 10 ou 28 54 18 et (038) 53 38 66.
Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h. Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.
Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
Alcooliques Anon.: 23 24 06.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: 143. 20' d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Pillonel, Serre 61. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: 117.
Feu: 118.
Contrôle des champignons: lu-ve, 11-12 h. et 17-18 h., Service d'hygiène, L.-Robert 36.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 45, Les anges se fendent la gueule.
Eden: 20 h. 45, Série noire pour une nuit blanche; 18 h. 30, Toujours prêtes à l'amour.
Plaza: 20 h. 45, Nom de code: oies sauvages.
Scala: 20 h. 45, Parole de fic.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Starman.
Môtiers, Château: expo photos de Léon Declercq, 10-23 h.
Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Baby-sitting: 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23
Police (cas urgents): 117.
Police du feu: 118.
Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.
Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h., Anders And.
Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo «Temps perdu, temps retrouvé».
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., expo Léo Châtelain, architecte.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie des Amis des Arts: expo Anne Emery, peintre laquiste, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Ditesheim: 10-12 h., 14-18 h. 30, expo gravures de Crozat, Dado, Diaz, Dmitrienko, Mohlitz, Ortner, Sepiol.
Galerie du Faubourg: me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h., expo peintures de Anna Recker.
Galerie de l'Orangerie: expo aquarelles de Francine de Chambrier, 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: (038) 25 84 72.
Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, La forêt d'émeraude.
Arcades: 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15, 22 h. 10, Mad Max 3.
Bio: 20 h. 45, Ras les profs; 18 h. 15, Nostalghia.
Palace: 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15, 22 h. 10, Parole de fic.
Rex: 20 h. 45, Recherche Susan, désespérément.
Studio: 14 h. 15, 16 h. 15, 21 h., Police; 18 h. 30, Eu te amo.

Hauterive
Galerie 2016: expo peintures de Bogaert, me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.
Biblioth. Ville: 14 h. 30-18 h. 30, sa fermée.
Bibliothèque des jeunes: lu au ve 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, je, 15 h. 30-17 h. 30.
Piscine du Communal: fermée.
L'oiseau bleu: bar-dancing, ve-sa, 21-2 h.
Le Dragon d'or: bar-dancing, sauf di.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, 31 20 19. Ma, me, je, 31 11 49, 17-18 h. 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.
La Main-Tendue: No 143.
Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.
AVIVO: 31 51 90.
Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36, 31 62 22.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.
Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: 31 85 18. Garderie, ve, 14-17 h.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
Contrôle des champignons: Hôtel de Ville, bureau No 13.

Montagnes neuchâteloises
Service d'aide familiale: 37 13 94 ou 36 13 26.

Le Grand-Cachot-de-Vent
Expo sculptures et gravures de Reinhold, 14 h. 30-17 h. 30.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 46.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, 41 21 94. Ensuite, No 111.
Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18 et 28 58 60.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.
Administration district: 44 11 53.
Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma, je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, 97 66 71.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: relâche.
Musée des beaux-arts: expo huiles de Marco Richterich.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 93 18 18.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: 93 14 88.
Sœurs garde-malades: 93 18 69.
Centre de puériculture: 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengne, 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Palais des Congrès: 20 h., concert Edoardo Bennato & Band.
Ancienne Couronne: expo peintures et dessins de Dominik Caby et Dario Cortese, ma-ve, 15-19 h., je, 15-21 h., sa, 10-12 h., 14-17 h.
Photoforum Pasquart: expo Monique Jacot et Iren Stehli, 15-19 h.
Galerie Michel: expo huiles, dessins, aquarelles d'Albert Bieber, lu-ma-ve, 17-20 h., me-sa, 15-18 h., di, 10-12 h.

Soc. des beaux-arts: expo Paolo Pola, 16-18 h., 20-21 h. 30.
Galerie UBS: expo aquarelles de Richard Haslinger.
Aula gymnase: expo sculptures Mary Derungs, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Mad Max 3.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Emmanuelle 2.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Big Sex.
Lido 1: 15 h., 20 h. 30, The naked face; 17 h. 45, Henri IV.
Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Recherche Susan, désespérément.
Métro: 19 h. 50, Dixit Dynamite; Woodoo die schrecken's insel der Zombies.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, Into the night; 20 h. 30, Jungel Raiders.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Rambo 2.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Ran.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: 143.

Le Noirmont

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Blou-danis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.

Delémont

Cinéma La Grange: 20 h. 30, Quatre garçons dans le vent.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: 22 50 22.
Auberge de jeunesse: 22 20 54.
Maison des jeunes: me, sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: 22 66 86.
Services industriels: 22 17 31.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., de Courroux, 22 26 22.
Service soins à domicile: 22 16 60.
Centre de puériculture: 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Witness.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, L'amour à mort.
Musée; (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma 16-19 h., me 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.
Jardin Botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 66 11 79.
Police municipale: 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, 66 11 91.
Consultations conjugales: 93 32 21.

AVIS URGENTS

CABARET-DANCING LA BOULE D'OR
039/23.31.22, ouvert jusqu'à 4 h.
Léopold-Robert 90, La Chaux-de-Fonds
Du 1er au 15 octobre 1985,
le fameux orchestre
MISTER MAX
246887

URGENT!
Nous cherchons pour une durée de 3 mois
ÉLECTRICIENS-CÂBLEURS
Se présenter: ADIA INTERIM
Léopold-Robert 84, 039/23.91.33
27118

URGENT
Nous cherchons
ÉLECTRICIENS et CÂBLEURS

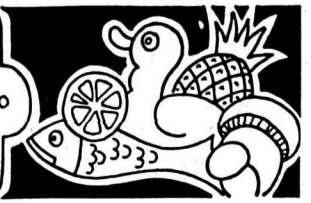
Tél. 039/23.04.04 27071



spécialités de saison à la carte

restaurant **MIGROS**

rue Daniel-Jeanrichard, La Chaux-de-Fonds



LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Service international à l'ancien Manège Travail sans frontières (suite et bilan)



Service civil international au Manège, Suisses, Anglais, Turcs, Allemand, Polonais un groupe responsable (Photo Impar-Gerber)

Un premier groupe de 14 jeunes gens et jeunes filles du Service civil international a œuvré au Manège du 12 au 30 août. Un deuxième groupe, composé de 4 Suisses, 2 Anglais, 2 Turcs, 1 Allemande et 3 Polonais a pris la relève le 9 septembre. Objectif: 100 fenêtres plus les doubles, cela fait 200 fenêtres) à décaper, poncer, laver, vernir, mastiquer. Le bilan est positif, on a fait de l'avance. Les derniers jeunes travailleurs ont quitté la Suisse samedi 23 septembre.

Sezai est venu en stop depuis Istanbul jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Ce voyage a duré six jours. Il est reparti samedi, direction Zurich, de la même façon. Il espère rencontrer sur les grands axes

routiers d'Allemagne, l'une ou l'autre voiture de travailleurs turcs rentrant au pays, qui pourront le prendre en charge. Un exemple parmi d'autres.

Ces jeunes voyagent à leurs frais, travaillent bénévolement pour le plaisir de rencontrer d'autres jeunes, de connaître de nouveaux pays. Le logement, la nourriture leur sont offerts. La Coopérative de l'ancien Manège a loué trois appartements, le repas de midi est préparé dans une cuisine du Manège, celui du soir dans l'un ou l'autre appartement, on goûte aux mets nationaux, aux spécialités des uns et des autres, on prend la douche dans la salle d'entraînement des pompiers!

La moyenne d'âge de ce deuxième

groupe était de 25 ans. Des gens très responsables, vraiment intéressés par ce travail. Les Polonais sont arrivés les bras chargés d'affiches, de petites poupées, de livres. Tous déclarent avoir vécu des jours enrichissants. La discussion va bon train. Au début du camp tout est calme, puis on se connaît mieux, l'atmosphère se détend, les gens s'invitent respectivement dans leurs pays.

Les animateurs ont équilibré travail (6 heures par jour) et loisirs. Sandrine Perret, responsable du chantier, a organisé des excursions au Doubs, une visite du MIH, un tour de la ville sous la conduite de Sylviane Ramseyer, conservatrice du Musée d'histoire.

Au niveau de la population locale, les réactions sont positives, les uns s'intéressent aux langues parlées par les jeunes travailleurs d'autres apportent des friandises pour la pause de 10 h.

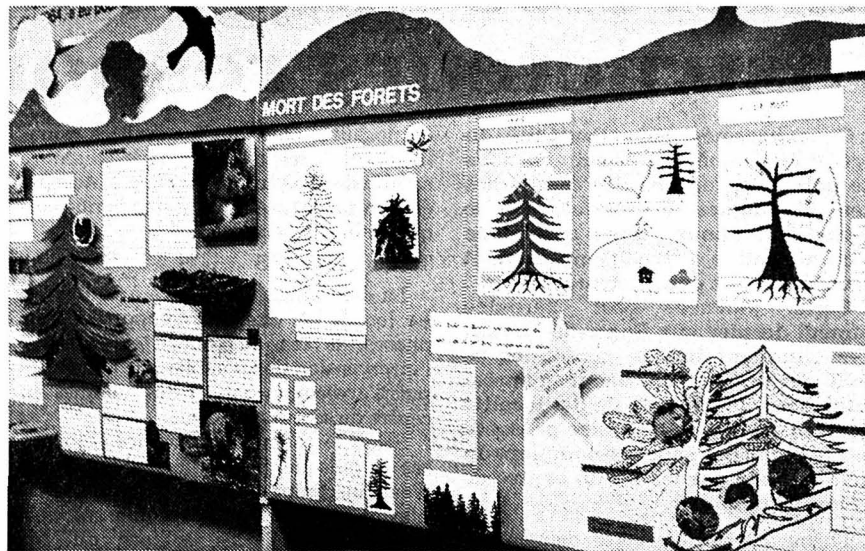
Et le travail continue. Les membres de la Coopérative ouvriront des chantiers tous les samedis du mois d'octobre. Les amateurs seront les bienvenus. La pose des vitres doit être terminée avant l'hiver.

Un prochain chantier aura lieu du 7 au 14 octobre, pendant les vacances d'automne. Il est composé d'étudiants volontaires du Gymnase sous la conduite d'Alain Tissot.

D'autres chantiers de «chômeurs», «Passport jeunesse», seront organisés par la suite. Il s'agira de repeindre les fenêtres. Un architecte fait actuellement une étude pour déterminer la couleur d'origine. Il y a énormément de détails auxquels il va falloir se conformer strictement tout au long de la restauration. Rien ne doit être modifié, l'expert fédéral des monuments et sites est formel.

D. de C.

Exposition au Musée d'histoire naturelle Regards d'enfants sur la forêt



La mort des forêts, un sujet qui tracasse déjà les élèves de l'Ecole primaire. (Photo Impar-Gerber)

On s'imagine souvent que les enfants de l'Ecole primaire se bornent à apprendre à lire et à écrire. Funeste erreur. L'exposition qui se tient depuis aujourd'hui au Musée d'histoire naturelle est bien la preuve que ces élèves touchent déjà des domaines tels que les sciences naturelles et les travaux manuels.

La section neuchâteloise du WWF avait organisé au printemps dernier un grand concours sur le thème de la forêt. Ce concours était ouvert aux classes primaires des niveaux 3, 4 et 5. Il s'agissait d'étudier une forêt ou un secteur de forêt et de présenter les résultats sur quatre panneaux d'un mètre sur un mètre cinquante. Chaque panneau ayant son sujet spécifique: le premier sur la végétation, le second sur le sol forestier, le troisième sur la faune, le quatrième étant libre.

En juin dernier, un jury formé de scientifiques et d'enseignants a apprécié les travaux et désigné trois lauréats. Ce sont donc les panneaux de ces trois classes qui sont présentés au Musée d'histoire naturelle.

Les élèves sont dû en outre tenir un livre de bord pendant le temps qu'ont duré les recherches. La démarche utilisée pour réaliser ces travaux a été pratiquement la même pour les trois classes. Les élèves se sont posé diverses questions

auxquelles ils ont tenté de répondre dans leurs panneaux.

A signaler que les recherches ont été bien plus conséquentes que la compilation d'ouvrages. Si bien que les échantillons, les photos et les dessins sont là en nombre. Un travail superbe si l'on sait que les classes n'ont disposé que d'un mois pour le réaliser.

Rappelons encore que le premier prix est revenu aux élèves de 4e année de Mlle A.-L. Cattin, du collège du Crêt-du-Chêne à Neuchâtel, le second revient également à une classe de 4e, celle de Mlle E. Haldimann, du collège des Parcs à Neuchâtel, alors que le 3e prix est décroché par des enfants de 3e année, classe de M. G. Tuller du collège de Dombresson.

J. H.

PUBLI-REPORTAGE

Concours de tir pour le roi du tir Frey de La Chaux-de-Fonds



Nombre de tireurs: 114 dames, 259 messieurs, 56 filles, 295 garçons = 724 tireurs. Classement, garçons et filles: 1. Marc Calmonte, 15.5.1971, La Cloche, 97 points; 2. Ly-Thi Kim-Thanh, 6.9.1973, La Chaux-de-Fonds, 93; 3. Ivan-Manuel Hualda, 20.10.1971, La Chaux-de-Fonds, 92; 4. Raphaël Tramaux, 31.10.1973, La Ferrière, 92. Dames et messieurs: 1. Jacqueline Wider, La Chaux-de-Fonds, 99 points; 2. Guillermo Lopez, La Chaux-de-Fonds, 95; 3. Joëlle Nanchen, La Chaux-de-Fonds, 95; 4. Marcel Wider, La Chaux-de-Fonds, 93. 27083

Les institutions d'éducation neuchâteloise au cap du XXe siècle L'autonomie des jeunes en exposition



Les responsables de différents centres d'éducation du canton et leur exposition. (Photo Impar-Gerber)

Treize stands pour présenter treize institutions d'éducation du canton de Neuchâtel, voilà l'exposition qu'inaugurait hier un public nombreux. Plusieurs personnalités du monde social ainsi que des représentants des autorités cantonales et communales participaient hier soir à ce vernissage dans le hall de la Salle de musique.

Des familles désunies, ou un handicap physique dès la naissance, voilà ce qui peut simplement mener un enfant vers une institution. Il sera alors pris en charge par des éducateurs, tout en restant en contact avec sa famille. Mais cellule familiale ou cellule d'un centre d'éducation, il faudra bien que l'enfant acquiert toute son autonomie pour affronter la vie adulte et professionnelle.

BUT DE L'EXPOSITION

Il n'y a guère de stands où l'on n'évoque pas l'autonomie des jeunes. Parfois en d'autres termes, tels un lieu où naître, un nouveau départ dans la vie. Le besoin vital d'affection est aussi discrètement rappelé. Des photos, un film vidéo, des objets habilement manufacturés et des panneaux explicatifs, simples et suggestifs informent efficacement les visiteurs sur les activités de ces centres. Une exposition à voir puisqu'elle montre aussi et de manière éloquente à quoi servent les sous des contribuables. Elle est organisée par l'Association neuchâteloise des directeurs d'institution d'éducation (ANDIE).

M. Samouiller, président de l'ANDIE, rappelle lors du vernissage qu'il faut informer le public de ce qui se vit dans les institutions, que celles-ci cherchent à s'intégrer dans la société, et qu'elles ont en outre un grand besoin de la confiance de la population. Notre jeunesse mérite notre attention non seulement en 1985 mais aussi en permanence, conclut M. Renck, préfet des Montagnes, tandis que M. Moser, conseiller communal, rappelle le travail de pionnier des Chaux-de-Fonniers en matière sociale.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une journée de la Conférence

romande des directeurs d'institutions d'éducation (CRDIE). Elle aura pour thème présenté par M. Gilliard, professeur à l'Université de Lausanne, «l'aide sociale au XXe siècle». Cette conférence se tiendra le jeudi matin dès 10 h. 30 et sera suivie l'après-midi par un débat dès 14 heures. Plusieurs personnalités du monde politique, universitaire, éducatif et social participeront à ces discussions, dont M. P. Dubois, conseiller d'Etat, M. D. Jacot, directeur de l'enseignement spécialisé, M. Y. Scheurer, chef des services sociaux, M. F. Besson, directeur de la cité des enfants de St-Légier, et M. C. Stulz, éducateur.

Le même jeudi soir, au Club 44, se tiendra une conférence publique sur le thème «Vieillir dans la société actuelle». (gis)

● Exposition dans le hall de la Salle de musique: Treize centres neuchâtelois d'éducation se présentent, en photos, en vidéo, en quelques mots, jusqu'au 3 octobre de 10 h. à 20 h. 30.

Concours international de chasse en Yougoslavie Un Chaux-de-Fonnier défendra les couleurs suisses



Tania en arrêt sur perdreaux. (Photo C. Girardin)

A Umag, ville yougoslave située près de la frontière italienne, se déroulera le 8e Championnat du monde de chasse avec chiens d'arrêt par équipe, le 17 et le 19 octobre prochain, tandis que le championnat du monde de chasse saint Hubert, du nom du patron des chasseurs, sera organisé le 18 octobre.

Un Chaux-de-Fonnier, M. C. Girardin, défendra les couleurs suisses au championnat du monde de chasse saint Hubert individuel avec son gordon Ujan des Endroits, déjà classé en avril 1984 à la Coupe d'Europe des setters gordon en Allemagne.

Le Setter & Pointer Club suisse, récompense M. C. Girardin des bons résultats obtenus cette année dans différentes compétitions internationales, en l'admettant dans l'équipe suisse avec sa chienne Tania des Halliers. Avec cette équipe il défendra encore une fois les couleurs nationales au championnat du monde de chasse en Yougoslavie. (gis)

TRIBUNE LIBRE

Magnifique square des Buissons ou WC pour chiens et chats

Grâce à un travail remarquable effectué par les ouvriers de la commune, le square des Buissons est pratiquement terminé ces jours-ci, malheureusement des propriétaires d'animaux emmènent régulièrement leurs protégés faire leurs besoins dans le carré de sable réservé aux enfants ainsi que dans tout le parc. Si bien que nous serons obligés d'interdire à nos enfants de jouer dans ce paradis de verdure qui leur était destiné.

Propriétaires d'animaux, à quoi pensez-vous lorsque appuyés sur la barrière qui entoure ce coin de verdure vous regardez vos protégés déposer leurs excréments dans le sable ou le gazon?

Alors qu'une bonne dizaine d'enfants n'attendent que le moment de pouvoir jouer derrière ces barrières en toute tranquillité. Devront-ils à nouveau jouer sur la route à leurs risques et périls par la faute d'adultes inconscients?

Dany Morzier
Taximan

Buissons 11
La Chaux-de-Fonds

NAISSANCES

Sylvie et Olivier
FASSBIND-DUCOMMUN
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

EMMANUÈLE-FRANCE

le 29 septembre 1985

Maternité de Pourtalès

Avenue des Alpes 15
2000 Neuchâtel

27061

Jacqueline et Jean-Pierre
ECABERT

ont le plaisir d'annoncer
la naissance de leur petit

JONATHAN-ANTOINE

le 29 septembre 1985

Clinique Montbrillant

Fritz-Courvoisier 58
2300 La Chaux-de-Fonds

246901

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Commission des polices du feu aux Ponts-de-Martel Exercice suggestif pour des instructeurs responsables

Chaque année, sous l'autorité du préfet les membres des commissions de police du feu des dix communes des Montagnes neuchâtelaises se retrouvent pour un assemblée administrative traditionnellement précédée d'une démonstration.

Cette journée s'est déroulée samedi dernier aux Ponts-de-Martel. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées en début d'après-midi sous le collège de la localité pour assister à un exercice présenté par le corps des sapeurs-pompiers du lieu secondé par les PS du centre de secours du Locle.

Thème général de cette démonstration: la sécurité dans les écoles. Un thème en effet choisi pour cette année par les responsables de la prévention du feu qui sera développé dans les autres districts du canton lors de réunions de ce genre sous la forme d'une campagne cantonale. Au côté du conseiller d'Etat André Brandt le préfet des Montagnes neuchâtelaises, Jean-Pierre Renk, les membres des commissions de police du feu des communes des Montagnes neuchâtelaises, les représentants des Conseils communaux des communes concernées, les commandants des bataillons des

dix localités ainsi que les maîtres ramoneurs et les responsables de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie étaient présents. Au total une bonne cinquantaine de personnes.

TROIS PHASES

La démonstration débuta à 14 heures. Le jeu de cet exercice comportait trois phases: le feu au collège et l'alarme, l'intervention des pompiers de la localité puis l'arrivée en renfort des hommes du centre de secours du Locle.

Selon le thème de l'exercice - joué à sec - puisque par crainte de manque d'eau la commune des Ponts-de-Martel n'avait pas autorisé le recours aux bornes hydrantes, les soldats du feu devaient évacuer deux classes encerclées par les flammes.

Pour ce faire les sapeurs déployèrent deux échelles. Une mécanique et l'autre à arc boutants (AB) pour sauver les élèves qui occupaient les locaux.

POSITIF

Alors que les effets des fumigènes accrétaient l'idée d'un sinistre à l'intérieur du collège embrasant deux étages, les pompiers des Ponts-de-Martel commandés par le capitaine Stadelmann arrivaient rapidement sur les lieux. Une

intense fumée obligeait l'intervention d'une équipe munie d'appareils respiratoires.

Echelles déployées les soldats du feu entreprirent le sauvetage des écoliers bloqués avec leur instituteur. Ils étaient tous là ce samedi après-midi pour renforcer la véracité de l'exercice.

Cette simulation permit de vérifier l'efficacité du plan d'évacuation du collège passant par des impératifs comme le compte des élèves.

En fin d'exercice, le directeur de celui-ci, le chef du centre de secours du Locle, le capitaine Gilbert Miche dressa une critique particulièrement favorable à l'égard des participants et des responsables de cette intervention. Il a relevé que «les mesures préalables avaient été scrupuleusement respectées, que les décisions du chef d'intervention furent exactes, que dans l'ensemble les données d'ordre furent claires tandis que les missions furent correctement exécutées.»

RADIOSCOPIE DU COLLÈGE

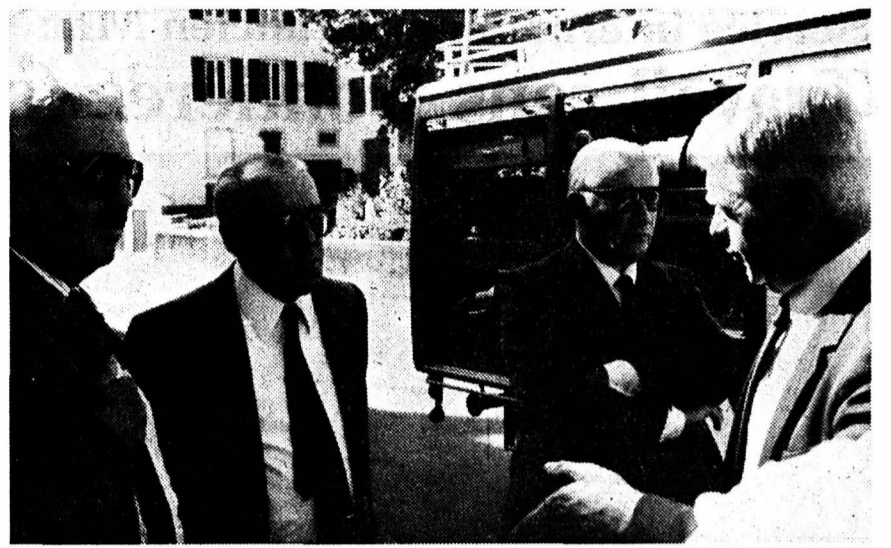
Cette gerbe de compliments fut agrémentée de la fleur adressée par le préfet Jean-Pierre Renk à l'égard des pompiers ponliers et loclois engagés lors de cet exercice.

Lors de l'assemblée administrative qui suivit cette démonstration les participants eurent l'occasion de faire connaissance avec le nouveau directeur de l'Établissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie, M. Fred Besson et de suivre un intéressant exposé présenté par J.-R. Herod, expert cantonal.

Thème du jour et de l'année: la sécurité dans les écoles. Prévenir, protéger, évacuer. Ainsi peut se résumer la manière dont il faut aborder la prévention contre le feu dans les établissements scolaires. A l'aide de diapositives M. Herod, secondé par M. P.-A. Kunz, expert cantonal adjoint, a d'abord expliqué sans fard les déficiences de l'établissement scolaire des Ponts-de-Martel qui fut le théâtre de l'exercice. Absence d'extoite de fumée, de paratonnerre, d'alarme donnée grâce à un bouton poussoir, de compartimentage des étages et ouverture à contre sens des portes furent les critiques qu'il dressa dans un esprit constructif.

PRÉVENIR, PROTÉGER, ÉVACUER

Le rappela ensuite les principes de la protection de tels bâtiments (alarme, colonne sèche, sseau-pompe, extincteurs,



Sécurité et responsabilité: en discussion MM. A. Brandt, conseiller d'Etat, F. Juilleret, secrétaire à la préfecture, Jean-Pierre Renk, préfet des Montagnes neuchâtelaises et Laurent Brossard, commandant du bataillon des sapeurs-pompiers du Locle.

paratonnerre), de leur évacuation par issue de secours et un cheminement protégé pour les sapeurs-pompiers et termina par l'énumération des fonctions des chargés de sécurité des collèges ou autres lieux publics.

Il évoqua à ce propos l'indispensable collaboration entre ces chargés de sécurité et les pompiers du lieu.

M. Herod continua ses propos en projetant quelques diapositives présentant les plus gros sinistres du canton survenus depuis le début de l'année.

Après la projection d'un remarquable film d'animation - très suggestif et bourré d'humour - à destination des élèves «Tout feu, tout flamme» le président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, M. P. Blandier adressa un message.

TROP D'ABSENCE

M. Blandier s'arrêta principalement sur deux points: un négatif et un autre positif. C'est ainsi qu'il déplora le taux d'absentéisme trop élevé des pompiers lors de cours, inspections et exercices.

«Le taux de 15 pour cent qui pourrait être acceptable est trop souvent et largement dépassé a-t-il dit». Dans le même élan il releva que certains corps avaient certaines difficultés à renouveler ses cadres. Il appela la conscience des membres des commissions des polices du feu à se montrer «sévères dans l'application des sanctions prévues par les règlements lors des absences injustifiées».

Sous un angle plus positif M. Blandier annonça que par le truchement du Département cantonal des Travaux publics certains centres de secours, (Cortaillod et Le Landeron) recevaient un nouveau camion, tout comme le Val-de-Ruz alors que La Chaux-de-Fonds, selon

la planification sera équipée d'un nouveau tonne-pompe en 1986.

Quant à M. André Brandt, conseiller d'Etat il a exorté les membres des commissions de police du feu a remplir leur mandat jusqu'au bout.

«Je vous demande d'être strict dans l'exercice de vos fonctions a-t-il dit». Il a rappelé que leur travail de prévention était chargé de responsabilité destiné à éviter des catastrophes. Alors que le conseiller communal ponlier Gilbert Cruchoy avait souhaité la bienvenue à chacun et invité tous les participants à une agape le préfet, Jean-Pierre Renk qui présida ces débats, mis un terme à cette assemblée. (jcp)



Evacuation au moyen de l'échelle mécanique et de l'échelle à arcs boutants (AB). (Photos Impar-Perrin)

FRANCE FRONTIÈRE

Etape mortuacienne pour une famille du Vercors Tour de France à cheval

Il y a mille et une façon de faire le Tour de France. Celle utilisée par une famille du Vercors n'est peut être pas la plus confortable mais à coup sûr la meilleure pour regarder l'Hexagone au fond des yeux.

C'est précisément pour dépasser les clichés et découvrir la France profonde qu'elle a choisi la formule équestre.

Parti le 27 juillet dernier du Vercors, ce couple d'éducateurs spécialisés, accompagné de leurs deux enfants (12 ans et 2 ans et demi) entra à Morteau dernièrement.

A raison de 20 kilomètres par jour et deux jours et demi de repos hebdomadaire, ils pensent achever leur périple en août 1986. En fait le terme de rallye

équestre est impropre car le cheval et l'âne se bornent au transport du matériel nécessaire. Les 4000 kilomètres de l'itinéraire sont couverts à la force du mollet.

Leur budget de 100 ff. par jour pour les hommes et les chevaux ne les autorise pas à «faire des folies». Aussi, à la faveur des rencontres ils sont parfois invités à manger à la table d'hôte.

Ces nomades (c'est leur raison sociale officielle pour l'administration) vivent en direct la plus belle leçon de géographie, d'architecture et d'économie rurale. «Beaucoup mieux que dans les manuels du collège» remarque la jeune fille qui a bénéficié d'une dérogation pour l'année scolaire en cours. (pr.a.)



Un âne et un cheval pour le transport du matériel et pour une famille du Vercors 4000 kilomètres couverts à la force du mollet. (Photo pr.a.)

Dans la joie et en chantant Une belle et grande famille s'amuse!



Chants et musique étaient au programme de la cinquième fête d'automne qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Comme le veut une sympathique et fidèle tradition, le Club des loisirs du Locle a organisé jeudi dernier, au restaurant du Grand-Sommartel, sa cinquième fête d'automne.

Quelque cent trente personnes avaient répondu à l'invitation du comité et c'est dans la joie et l'amitié que toute la journée s'est déroulée.

Avant et après le repas servi dans la grande salle du restaurant, des jeux ont passionné tous les convives et une fois de plus, Charles Inderwildi et son épouse en ont été les inlassables organisateurs.

Président du Club des loisirs, M. André Tinguely s'est plu à

saluer ses hôtes, les remerciant de leur présence et les encourageant à suivre fidèlement l'activité d'une association qui poursuit le but d'organiser des loisirs sans cesse diversifiés pour être accessibles au plus grand nombre de personnes ayant atteint l'âge de la retraite.

Et la fête a continué jusqu'à 16 h. 30, agrémentée par des chants et les productions de Maurice Maire à l'accordéon, entrecoupées de désopilantes histoires.

Et déjà, les aînés se réjouissent des autres réunions et des autres fêtes qui vont s'échelonner jusqu'au printemps, en principe chaque semaine. (rm)



bravo à Claudine Ruhier et Sonia Girard...

...du Club d'accordéons du Locle qui se sont particulièrement distingués lors de la Coupe suisse des accordéonistes, dimanche 22 septembre à Horw dans le canton de Lucerne.

En effet, Claudine Ruhier a obtenu une quatrième place en catégorie supérieure et Sonia Girard s'est classée quatrième également en catégorie moyenne. Ces deux membres de la société locloise ont interprété à cette occasion une œuvre libre.

Rappelons aussi que ces musiciens s'étaient qualifiés lors de la médaille d'or de l'accordéon qui a eu lieu en mai dernier à Neuchâtel. (cm)

RESTAURANT DU DOUBS - LES BRENETS

CUISSES DE GRENOUILLES FRAÎCHES Fr. 6.50 la douzaine; DEUX TRUITES MAISON Fr. 12.-; ENTRECÔTE DE POULAIN À LA MEXICAINE Fr. 16.50

Nous vous rendons attentifs également à nos offres de menus pour vos sorties de fin d'année (familles, usines, sociétés, etc.)

Premier menu

Cuisses de grenouilles
Terrine
Truite
Cassata **Fr. 23.-**

Nous tenons à votre disposition encore d'autres propositions, contactez-nous ! Se recommande: Famille Jacot - Veuillez réserver votre table svp., ☎ 039/32 10 91 - Ouvert sept jours sur sept en saison.

Deuxième menu

Cuisses de grenouilles
Feuilleté aux morilles
Truite
Cassata **Fr. 25.-**

Troisième menu

Saumon fumé
Feuilleté aux morilles
Truite
Cassata **Fr. 28.-**

Quatrième menu

Cuisses de grenouilles
Terrine
Steak, pommes frites
Cassata **Fr. 28.-**

A louer au Locle
pour fin novembre

GRAND APPARTEMENT

quartier Jaluse, dans maison
2 appartements, 5 chambres, cuisine habitable, salle d'eau et WC séparés.

Ecrire sous chiffre 91-1266, ASSA, Annonces Suisses SA, 31, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

sommelière

chef de service qualifiée.

Entrée tout de suite.

☎ 039/28 62 87.

Fabrique d'appareils de précision,
cherche

jeune micromécanicien

ou

mécanicien de précision

pour travaux variés de réalisations de prototypes d'appareillage.

Veuillez téléphoner au: 039/26 01 26 et demander le responsable du personnel.

Cherchons:

JEUNE EMPLOYÉ(E)

diplômé école de commerce pour:

- comptabilité et facturation sur ordinateur;
- prise des commandes par téléphone;
- vente directe au magasin.

La préférence sera donnée à la personne sachant faire preuve d'initiative.

Ecrire sous chiffre ES 26968 au bureau de L'Impartial.

ENFIN DES SALONS...
À DES PRIX JUMBO !

MEUBLES
GRABER
RUE DE LA SERRE 116

grande vente de salons cuir
à Jumbo
jusqu'au 12 octobre

PROFITEZ

Hôtel Club

Parc 71, cherche

femme de chambre

permis B ou C exigé.

☎ 039/23 53 00

Cherchons:

maçon

SÉRIEUX.

Permis valable uniquement.

☎ 038/25 05 73.

Nous cherchons

SERRURIER

+ aide

FERBLANTIER

+ aide

INSTALLATEUR

SANITAIRE

+ aide

MENUISIER

+ aide

MONTEUR EN

CHAUFFAGE

+ aide

POSEUR DE

CUISINE

+ aide

PEINTRE

+ aide

MAÇON

+ aide

MONTEUR EN

VENTILATION

+ aide

Suisse

ou permis valable.

☎ 038/24 11 83.

Publicité intensive,
publicité par annonces



Nous cherchons pour notre département
photogravure:

1 collaborateur(trice)

pour travaux de dessin et au labo photo.

Nous demandons des connaissances en dessin technique et artistique et offrons une activité intéressante au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre ou contacter directement Mlle Dupertuis par téléphone.

Schmid machines SA
☎ 039/44 10 60 · 2612 Cormoret

Cherche:

électricien

de chantier.

Bonnes conditions.

☎ 038/25 05 73.

VENDEUSE AUXILIAIRE

à temps partiel est recherchée
pour novembre et décembre.
S'adresser:

AU BERCEAU D'OR

R. Calame, succ.
2300 La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 84, ☎ 039/23 37 93

printemps

Nous cherchons

vendeuses auxiliaires

pour différents rayons.

Entrée: tout de suite.

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel,
☎ 039/23 25 01. 25509

Emploi
libre

Libre Emploi SA
Rue de l'Hôpital 11
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 00 00

A la demande de notre clientèle, nous engageons, poste fixe à la clé:

secrétaire bilingue

(français-anglais)

DÉPARTEMENT: vente commerciale industrielle.

Age idéal: 22 à 35 ans.

Veuillez contacter Mlle Chauré au plus vite, ☎ 038/25 43 13.



Mandatés par l'un de nos clients, nous cherchons:

un dessinateur en construction

Excellentes conditions de travail pour une personne aimant son métier.

Veuillez appeler le (038) 25 53 00
Rue du Môle 1, 2001 Neuchâtel

Nous cherchons

dames dynamiques

(débutantes acceptées)

pour la vente de notre produit à MODHAC du 8 au 17 novembre.

Téléphoner le matin ou le soir de 18 à 20 heures au: 038/41 11 66, Maison F. Fatton, case postale 221, 2035 Corcelles.

Urgent, café-bar en ville

cherche

gérant ou gérante

patente non obligatoire.

Faire offres sous chiffre ND 26528 au bureau de L'Impartial.

A La Chaux-de-Fonds, nous engageons un

jeune homme

habile et consciencieux

pour divers travaux mécaniques, production de petites séries et soudage.

Suisse ou permis C.

Ecrire: case postale 865, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nous recherchons au printemps 1986 ou à convenir

jeune fille

joyeuse et ayant terminé la scolarité, qui désirerait passer avec nous son année d'expérience pratique dans un ménage (nous sommes 3 adultes et une petite fille de 15 mois).

Vie familiale, congé les samedis après-midi et les dimanches, bon salaire.

C'est avec plaisir que nous attendons ton appel téléphonique.

Mme H. Brand-Wirth, entreprise graphique et papeterie, 8500 Frauenfeld, ☎ 054/21 11 51.

Nous engageons immédiatement
ou pour date à convenir, un

GALVANOPLASTE

La préférence sera donnée à un collaborateur bien au courant de la branche cadrans. Ce dernier occupera un poste à responsabilités.

Bonnes conditions de travail et de salaire.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres détaillées sous chiffre 14-970196 à Publicitas SA, 2900 Porrentruy.



La Neuchâteloise
Assurances fondée en 1869

Comptabilité

Vous aimez les chiffres, vous êtes dynamique et savez organiser votre activité.

Vous avez une formation commerciale complète, voire même une maturité fédérale.

Vous êtes de langue française ou allemande et vous exprimez volontiers dans ces deux langues.

Vous êtes jeune et estimez qu'après quelques années de pratique, on peut vous faire confiance.

Ce qui vous manque actuellement ?

un poste indépendant et des responsabilités

Ce poste, nous pouvons vous l'offrir, actuellement.

Ainsi qu'en prime de bonnes conditions de travail et prestations sociales, dans un cadre moderne et une bonne ambiance.

Pourquoi ne pas nous envoyer votre dossier personnel ?

Service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel.

Près de vous
Près de chez vous

La Neuchâteloise
Assurances

Les lots d'Heidi Discount de qualité



Nouveau OUVERTURE Nouveau

Sur le terrain de Moco à Cernier:

Horaire d'ouverture: lundi à vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 h 30;

samedi, de 9 à 17 heures, sans interruption.

Offre unique 1 lot de pantalons, de jupes, de robes et de chemisiers Fr. 2.- la pièce; 1 lot de pullovers pour enfants et T-shirts Fr. 3.- la pièce

1 paire de ski
1 paire de chaussures de ski **Fr. 9.-**

1 lot de pullover pour dames Fr. 5.- la pièce; 1 lot de manteaux pour dames et pour messieurs Fr. 7.- la pièce; 1 lot d'ensembles avec pantalons Fr. 9.- la pièce; 1 lot de complets (jupes et vestes) Fr. 11.- la pièce

articles en cuir, manteaux pour dames et vestes de Fr. 19.- à Fr. 29.-

Les lots de Heidi SA Succursale de Cernier
☎ 038/53 32 23

Siège social: 8105 Regensdorf/ZH, Althardstr. 238, Tél. 01/840 14 03

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal correctionnel de Boudry L'abuseur abusé

D. M. avait porté plainte pour qu'un collègue entrepreneur lui paie le travail effectué. Il avait produit de fausses pièces justificatives, ayant détruit les vraies lors d'une scène de ménage. Non seulement il n'a rien récupéré, mais il a été condamné à cinq mois d'emprisonnement avec sursis pour faux dans les titres.

D. M. est entrepreneur. Il dirige une petite entreprise de trois ouvriers et a bien assez de travail. Il connaît C. S., lui aussi entrepreneur, depuis plus de cinq ans, et travaille parfois pour lui. Ils prennent même un gros chantier ensemble. Et un jour, D. M. fait un décompte à C. S., et lui réclame quelque 10.000 francs. Après avoir payé 3000 francs, C. S. refuse de régler le solde, jugé trop onéreux. Et D. M. s'adresse à un avocat. Son ami agit de même, et les deux copains se retrouvent devant le Tribunal civil du Val-de-Ruz.

Pour justifier les montants réclamés, D. M. produit des pièces qui ne pourront être considérées comme «faux» qu'après

une solide expertise. Mais D. M. nie avoir agi malhonnêtement: il n'a fait que reconstituer des papiers qu'il a déchirés, lors d'une violente altercation avec son épouse.

«IMBÉCILITÉS DE TÊTUS»

«Mon client, comme tous les Italiens, a un grand sens de l'honneur et le sang très chaud. J'ai vu les photos de son appartement, tout était détruit: vaiselle, meubles, papiers...» a expliqué le défenseur de D. M., C. C., troisième entrepreneur, ami du prévenu et frère de celui à qui la somme était réclamée, est venu témoigner de l'honnêteté de D. M. et affirmer qu'il s'agissait pour lui «d'imbé-

cilités», qui ont conduit frère et ami devant le tribunal parce qu'il étaient trop têtus. Le défenseur de D. M. a repris ces termes pour relativiser la gravité des faits.

D. M., lors de l'instruction, a d'abord nié en bloc toutes les accusations. Quand l'expertise a prouvé scientifiquement que les papiers étaient des faux (réalisés par collages et photocopies), D. M. a rejeté la faute sur son ancienne secrétaire. Après confrontation, il a admis les faits.

L'ABUSÉ ACCUSÉ

D. M. a aussi retiré sa plainte contre son ami C. S., et l'affaire a été classée après arrangement à l'amiable. D. M. n'a donc pas récupéré les 7000 et quelques francs qu'il réclamait pour le travail effectué. Et d'abusé, il s'est retrouvé abuseur, sur le banc de l'accusé, tandis que C. S. s'asseyait cette fois sur celui du témoin.

Dans son jugement, le tribunal a retenu les faux dans les titres. Pour lui, l'infraction est bien réalisée. D. M. avait pour dessein de porter atteinte aux intérêts pécuniaires de C. S., en outre, le Tribunal correctionnel de Boudry a aussi retenu que D. M. avait dénoncé à l'autorité une personne qu'il savait innocente (son ancienne secrétaire). Pour ces deux chefs d'accusation, le ministère public requiert sept mois d'emprisonnement, sans s'opposer au sursis. Le tribunal correctionnel a rendu un jugement plus clément, condamnant D. M. à cinq mois d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans. Les frais de la cause, soit 600 francs, ont été mis à la charge du prévenu. (ao)

● Le Tribunal correctionnel de Boudry était présidé par M. François Buschini. Les jurés étaient Mme Anne-Marie Cardinaux et M. Jean-Philippe Ribaux. Mme Jacqueline Freiburghaus fonctionnait comme greffière et M. Thierry Béguin, procureur général, représentait le ministère public.

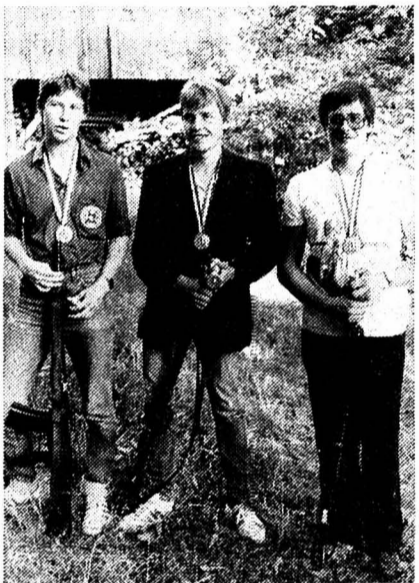
Championnat cantonal à Chézard-Saint-Martin Les jeunes tireurs font le coup de feu

C'est au stand de Chézard-Saint-Martin, dans le Val-de-Ruz, que les meilleurs jeunes tireurs se sont retrouvés pour leur concours principal qui a été remporté par Christophe Grunder, de Bevaix, avec un total de 101 points sur les 110 du total maximum possible. Ce résultat idéal n'a pas été approché en raison du manque de visibilité, cinq cibles sur six étant exposées directement au soleil avec un angle défavorable à une bonne visée.

Cette situation a du reste provoqué un incident puisqu'un des tireurs, Nicolas Fahrni, de Neuchâtel, qui aurait théoriquement emporté le troisième rang, a dû être disqualifié parce qu'il avait attendu un peu trop longtemps son temps de tir et avait été favorisé par une meilleure visibilité sur cette fameuse sixième cible. Il fallait donc rétablir l'égalité des chances de chacun.

Parfaitement orchestrée par la Société de tir de Chézard, présidée par la maire de la commune, M. Raymond Landry, auquel s'étaient associés MM. Steinhmann et Guinchard, cette épreuve était la résultante d'une série de concours de sélection dans tout le canton afin de déterminer les cinquante meilleurs tireurs.

Une ultime sélection de 20 tireurs aura lieu prochainement au stand de Corcelles-Cormondrèche afin de choisir les 20 tireurs qui iront à la finale romande de Sion. Le chef cantonal responsable des jeunes tireurs, M. Roland Muller, s'est montré fort satisfait des résultats même si le record n'a pas été battu en raison des problèmes de visibilité. A relever



Les vainqueurs du jour avec, au centre, Christophe Grunder. (Photo Schneider)

qu'aucune fille n'était présente à cette finale au fusil d'assaut organisée par la Société cantonale neuchâteloise de tir.

Les vingt meilleurs jeunes tireurs ont été récompensés.

M. S.

RÉSULTATS

1. Christophe Grunder, Bevaix, 101 points (sur un maximum réalisable de 110 points); 2. Stéphane Joly, Rochefort, 98 points; 3. Jean-Philippe Turrian, La Chaux-de-Fonds, 94 points; 4. René Gogniat, La Chaux-de-Fonds, 94 points; 5. Jean-Luc Miéville, Bevaix, 93 points; 6. Christophe Borel, Fleurier, 93 points; 7. Patrick Schindler, Môtiers, 91 points; 8. Alexandre Maurer, Saint-Blaise, 90 points; 9. Philippe Leuba, Fleurier, 88 points; 10. Laurent Currit, Couvet, 88 points; 11. Stanislas Gachet, Lignières, 87 points; 12. Nicolas Fahrni, Neuchâtel, 97 points (déclassé).

Les autres tireurs n'ont réalisé qu'un seul tir: 13. Carlo Lattino, La Chaux-de-Fonds; 14. Jean-Marc Marmy, Le Locle; 15. Ex æquo, Patrick Lambelet, Bevaix, et Olivier Schuppach, Savagnier; 17. Pascal Ruedin, Lignières; 18. Bernard Dubois, Corcelles-Cormondrèche; Denis Maurer, Dombresson; 20. Pascal Droz, Le Locle.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Koller Mélanie, fille de Jean-Marc, Cortaillod, et de Chantal, née Sigrist. - Pillonel Benoît Yves Alain, fils de Yves Henri, Neuchâtel, et de Mary Claude, née Muriset. - Prétôt Fabien, fils de Christian, Le Locle, et de Ghislaine Armelle Marie, née Robert-Nicoud.

Promesses de mariage

Seiler Roger Marc et Saydjari Marylène Chantal, les deux à Bienné. - Boschung Raphaël Albert, Château-d'Oex, et Guyaz Marie Josée, Neuchâtel.



Autorisations

Lors de sa séance du 28 août 1985, le Conseil d'Etat a autorisé: Mme Catherine Ondrus-Pinto, à Colombier, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin; M. Anders Dahlquist, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste; Mme Madeleine Emma Zufferey, née Rollier, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de psychologue.

Le 4 septembre 1985, il a autorisé: M. René-Yves Gigon, à Peseux, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste; Mlle Marylise Frossard, à Neuchâtel, et Mme Catherine Matthey, née Sandoz, à Saint-Aubin, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmières.

Le 11 septembre 1985, il a autorisé M. Laurent Giroud, à Travers, à pratiquer dans le canton en qualité de pharmacien.

Le 18 septembre 1985, il a autorisé: Mlle Catherine Panighini, à Neuchâtel, et Mme Janna Wilhelmina Oepel-Veltkamp, à Boudevilliers, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmières; Mlle Pascale Giudini, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute.

Nominations

Lors de sa séance du 11 septembre 1985, le Conseil d'Etat a nommé M. Claude Matthey-Doret, à Môtiers, aux fonctions de préposé à l'Office des poursuites et des faillites du district du Val-de-Travers, avec entrée en activité le 1er janvier 1986.

Le 18 septembre, le Conseil d'Etat a nommé M. Michel Weil, à Couvet, aux fonctions de substitut à l'Office des poursuites et des faillites du district du Val-de-Travers. (comm)

Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin a siégé hier soir

La population doit économiser l'eau

Le législatif de Chézard-Saint-Martin, convoqué hier soir en séance extraordinaire, avait un copieux menu de 13 points à examiner, ce qu'il a fait du reste en un temps record et avec un bel ensemble puisque toutes les décisions concernant les demandes de crédits ont passé la rampe à l'unanimité des 20 membres présents. A relever que deux démissions ont été annoncées au cours de cette séance, celles de MM. Pierre Blandenier et Michel Guex, tous deux libéraux. M. Blandenier avait du reste occupé un siège à l'exécutif durant une douzaine d'années.

Mais le fait saillant de cette assemblée a été sans doute l'annonce faite par le président de commune, M. Raymond Landry, de la mise sur pied de nouvelles mesures concernant les économies d'eau. En effet, l'alarme avait déjà été sonnée la semaine passée, lorsqu'on a constaté la baisse dangereuse du niveau de la nappe phréatique. Aujourd'hui elle n'est plus qu'à un niveau 2 m. 90 alors que la pompe du réservoir communal capte l'eau jusqu'à 3 m. 11 de profond. Dès maintenant, la population de la commune est donc priée de respecter de strictes mesures d'économie afin d'éviter d'éventuelles coupures. Des contrôles seront du reste effectués par les autorités. Si la pénurie devait encore s'aggraver il faudrait recourir à une alimentation en eau depuis la commune de Cernier ou du réservoir de Pertuis et même en cas de nécessité de faire venir l'eau par camions ce qui est très coûteux.

Le problème de l'eau n'étant pas nouveau, hier soir les conseillers généraux ont accordé à l'exécutif un crédit de 16.000 francs afin d'entreprendre une étude pour aggrandir de

250 m³ à 1250 m³ l'actuel réservoir de la commune bien trop petit pour une population de 1100 habitants. Dans le même ordre d'idée, M. Landry a rappelé qu'une piscine de 130 m³ de contenance existait dans le village et que son alimentation était soumise au préavis des autorités. Au demeurant cette piscine pouvait très bien servir de réserve en cas d'incendie dans la région de son implantation.

CRÉDITS ADOPTÉS

Les conseillers ont donc accepté l'ensemble des crédits proposés soit: 16.000 francs pour changer la chaudière du bâtiment de l'administration communale, 258.000 francs pour effectuer des réparations au collège, toiture, fenêtres, douches et isolation des combles; 22.500 francs pour la réfection du toit de la Liodironde, une ferme de montagne dont la couverture menace de s'effondrer; ainsi que 16.000 francs pour l'étude d'un réservoir. Avec le même enthousiasme, l'arrêté fixant le tarif de la fourniture de l'eau aux agriculteurs a été approuvé.

M. Francis Pelletier (CC) a fait lecture d'un rapport concernant les prévisions financières de la commune pour les années 1985 à 1989, précisant qu'il s'agissait-là d'un instrument de travail afin d'évaluer la masse financière à disposition jusqu'à cette époque au vu des nombreux travaux à effectuer jusque là.

Une motion signée Jacques Blandenier (lib) proposant d'instituer une commission communale chargée d'étudier les problèmes de la sécurité des enfants sur la voie publique a été déposée. Au vote, la prise en considération a vu 10 conseillers l'accepter et 10 la refuser, dès lors, le président du législatif a tranché en transmettant la motion au Conseil communal (ms)

Conseil général de Cernier

Dès 86: impôt canton-commune en 4 tranches

En ouvrant la séance du Conseil général de Cernier tenue hier soir M. René Devenoges, président, a annoncé deux démissions de conseillers suite à des départs de la localité. Mme Michelle Zimmermann, socialiste est remplacée par Mme Sylvia Simon et M. Henri Corboz, radical, par M. Willy Debely.

IMPÔTS ET ORDINATEUR

Cernier s'intéresse à l'introduction du bordereau d'impôts unique Etat-commune; l'exécutif propose la variation qui confie la totalité des bordereaux à l'Etat. Ce système coûtera environ 10.000 francs à la commune mais en revanche, l'administration disposera de plus de temps pour mener à bien d'autres travaux.

Le président du Conseil communal M. Guy Fontaine, commune Fontaines, a précisé que Cernier envisage de se mettre à l'heure de l'électronique. Ce premier pas sera certainement suivi de l'achat d'un petit ordinateur relié à Neuchâtel. Après la perception des impôts la modernisation pourrait toucher le traitement des textes, la police des habitants, le budget et les Service de l'eau.

Après quelques interventions l'arrêté est adopté le bordereau unique comportera quatre tranches fin avril, fin juin,

fin septembre puis entre le 31 décembre et le 28 février.

LA STATION DES PRÉS ROYER REMISE EN ETAT

La chaudière à mazout installée en 1971 à la station de pompage des Prés Royer est hors d'usage. L'exécutif demande un crédit de 27.000 fr. pour installer une chaudière à gaz propane ceci pour des raisons de protection de l'environnement et de sécurité. Dans la somme demandée est également comprise la réfection de la cuisine. Le crédit est octroyé à l'unanimité.

UNE DEMANDE DE NATURALISATION

M. Robert-Lucien Lemaître, français, a suivi ses écoles dans le valon et il y a habité de longues années durant. Il compte y vivre définitivement et a demandé sa naturalisation délivrée en août 1985. Le Conseil général a approuvé cette décision et lui a accordé le droit de cité de Cernier.

Sans opposition Mme Micheline Berliani est nommée à la Commission scolaire en remplacement de Mme Michelle Zimmermann.

DES CHATS ET DES PAVÉS

Dans les divers des demandes ont été adressées à l'exécutif afin que des amé-

liorations soient apportées dans le village pour le bien des habitants.

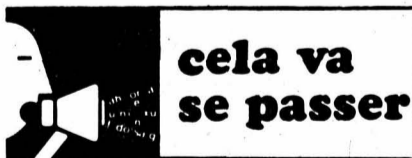
Ainsi, le panneau descriptif du village placardé près de l'arrêt du bus est périmé, ainsi dans les terrains de la rue de la République au nord de la laiterie des installations branlantes peuvent être dangereuses pour les enfants qui s'aventurent dans ces lieux, ainsi toujours dans la même rue mais de l'autre côté une armada de chats errants vit on ne sait comment avec ou sans rage, ainsi des réclamations sont faites depuis longtemps au sujet du bruit provoqué par les véhicules qui circulent sur les pavés du bois du Pâquier.

Les conseillers communaux prennent note des sollicitations. L'Etat semble se faire tirer l'oreille pour remplacer les pavés. Cette chaussée étant bruyante mais elle est surtout d'un entretien facile.

Les chats? Cruel dilemme. La commune ne peut guère les loger et si l'ordre est donné d'en abattre une révolution éclatera certainement dans le canton.

Il est aussi question de pommes qui roulent sur la chaussée et qui rouleront tant que l'arbre incriminé portera des fruits. La séance est levée à 21 h. 05, l'ordre du jour étant épuisé.

RWS



Conférence sur la technique du soudage à Neuchâtel

L'Association suisse pour la technique du soudage organise une conférence suivie d'une discussion sur l'application pratique du laser YAG dans les domaines du microsoudage, découpage et perçage.

Cette conférence, présentée par M. J.-C. Kullmann de La Chaux-de-Fonds, s'adresse avant tout aux praticiens et cadres confrontés aux problèmes de ces applications. Les intéressés sont attendus jeudi 3 octobre à 17 h. à l'Institut de chimie et de métallurgie structurale de l'Université de Neuchâtel, avenue de Bellevaux 51.

Les sapeurs-pompiers de Fontaines inspectés

Récemment s'est déroulé le dernier exercice des sapeurs-pompiers de Fontaines. Pour procéder à l'inspection du corps qui a lieu tous les trois ans, la Fédération cantonale avait désigné le capitaine Jean-Pierre Monnet de Noiraigue. La Commission du feu, en l'occurrence le Conseil communal, assistait et pour trois fois d'entre eux, participaient à cette inspection. Le commandant local, le capitaine Claude Haussener, présenta à l'inspecteur la compagnie qui compte 5 officiers, 9 sous-officiers, et 40 sapeurs.

La première partie de la soirée étant consacrée au travail des sections avec leurs engins respectifs, ce fut l'occasion pour le représentant de la Fédération d'interpeller un maximum de sapeurs qui répondirent avec précision et parfois moins de bonheur. L'exercice d'intervention qui suivit nécessita l'engagement de toute la compagnie. Le thème en était: «Un violent feu sévit au troisième plancher de l'ancienne fabrique. Deux sauve-

tages doivent être effectués, la cage d'escalier est enfumée.»

Le capitaine Haussener fonctionna comme chef d'intervention et dirigea les opérations.

Lors du rassemblement de la compagnie pour le licenciement le cap Monnet (dont c'était la dernière inspection de sa «carrière») adressa des remerciements et des félicitations pour le travail présenté. Il souligna la motivation de chacun.

NOMINATIONS

Les caporaux Christian Aymon et Francis Jacot qui ont suivi un cours cantonal ont été nommés sergents.

Au nom de la Commission du feu, M. Francis Besancet, président du Conseil communal, remercia également chacun pour son engagement et sa disponibilité et invita tout le monde à se rendre à la halle de gymnastique où une collation était offerte. (bu)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Rue des Mines à Travers

Le lynx était dans l'escalier

Un lynx dans les escaliers, c'est plutôt rare. Abandonné par sa mère à la fin de l'été, il avait trouvé refuge dans un immeuble de Travers, rue des Mines...

Coup de téléphone chez Pierre Fluck, garde-chasse auxiliaire, cantonnier de la commune de Travers: «Venez voir, nous avons trouvé un lynx dans l'escalier...»

Le chasseur n'en croit pas ses oreilles, pense qu'il s'agit d'un renard enragé et prend son fusil. Abasourdi, il revient chercher la caisse du chien (de chasse) - un panier d'osier. Le petit lynx, car c'en est un, fait ainsi son entrée dans la famille Fluck. Il va y rester deux jours:

- Pas question de le tuer; il était si mignon. Il ronronnait comme un chat quand on le caressait. Ses jour-

nées, il les a passées vautre au soleil, dans le jardin. Mon époux lui avait mis le collier de notre petite chienne et le tenait en laisse. Mais je crois pas qu'il serait parti, il voulait toujours retourner dans son panier, raconte Mme Fluck.

QUATRE CAS EN SUISSE

«Pierrot» Fluck téléphone à l'inspecteur de la chasse et de la pêche, Jean-Carlo Pedrolì, pour lui annoncer la nouvelle.

«C'est le quatrième cas du genre signalé en Suisse, explique M. Pedrolì. Cette femelle âgée de trois à quatre mois avait sans doute été abandonnée par sa

mère. Elles mettent bas de un à trois petits, mais on voit en général une mère accompagnée d'un seul petit».

Le lynx de Travers se trouve aujourd'hui dans un endroit que l'inspecteur veut garder secret:

- Quand nous l'aurons «retapé», car il était affamé, nous le déposerons au Tierpark de Berne. Pourquoi là-bas et pas au Bois du Petit-Château de La Chaux-de-Fonds? Parce qu'à Berne se trouve un mâle recueilli dans les mêmes conditions. Nous aimerions ainsi pouvoir fêter en captivité la première naissance d'un lynx entièrement suisse.

A Travers, «Pierrot» Fluck, qui n'aime pas trop les lynx car il estime que le Jura n'a pas besoin de ces prédateurs, s'est laissé attendrir par le bébé de l'escalier. Il montre avec tendresse les griffures que l'animal lui a faites à la main:

- Je le taquinais.

Le garde-chasse jouait avec le lynx comme avec un gros chat...

- Les chasseurs ne sont pas tous des tueurs, lance Mme Fluck.

C'est la morale de l'histoire... (jjc)



Le lynx dans le jardin. Avec le collier du chien. (Photo Fluck)

La rentrée du Club des loisirs à Couvet

Après la merveilleuse course annuelle d'août, laquelle a clos l'activité 1984-85, le Club des loisirs du Val-de-Travers a établi le nouveau programme qui comprend des rencontres bi-mensuelles.

La semaine dernière, dans la salle des spectacles de Couvet, nos aînés, une centaine, étaient réunis pour la reprise de l'animation. Le chœur mixte, dirigé par M. Reymond, eut le plaisir d'ouvrir la séance. Puis, M. Emile Berginz entraîna l'assemblée à faire un voyage dans la Péninsule ibérique et en Valais. Les commentaires, illustrés de diapositives, furent vivement applaudis. Très bonne reprise. Et nouveau rendez-vous dans 15 jours. (rj)

Suite des informations neuchâteloises ► 27

Cynologues vallonniers à Bémont Prouesses canines

Temps splendide dimanche pour le concours de la Société de cynologie du Val-de-Travers qui s'est déroulé à Bémont. Jean-Baptiste Rota, l'ancien président, aujourd'hui remplacé par P.-A. Jeannin, en était le chef. Quelque 27 chiens de toutes races y ont participé. Leurs prouesses furent jugées par MM. Z'berg, Balbiani, Wanner et Schueler. Le président cantonal Raymond Gigon assistait aux épreuves du concours. Les conducteurs du Val-de-Travers et des Montagnes se sont particulièrement distingués. Voici les résultats:

Catégorie A: 1. Bovino Damiano, La Chaux-de-Fonds, 244 points; 2. P.-A. Jeannin, Fleurier, 243; 3. Asticher Pietro, La Chaux-de-Fonds, 240, 4. Sylvie Jacot, Le Locle, 238; 5. Blaise Coulot, Couvet, 235; 6. Patrick Gonthier, Rochefort, 232 (tous mention excellent).

Catégorie D1: 1. Marcel Gardin, La Chaux-de-Fonds, 389; 2. André Landry, Les Pont-de-Martel, 377; 3. Robert Bette, Savagnier, 374, 4. Scianna Guisepe, La Chaux-de-Fonds, 365; 5. Charles Schreiber, Gimel, 364 (tous mention excellent).

Catégorie D2: 1. Paul Périer, Satigny, 540 (mention excellent); 2. Roger Muller, Couvet, 513 (très bien).

Catégorie D3: 1. Bernard Chetelat, Gryon, 557 (excellent); 2. Lucette Rukschul, Echandens, 544 (excellent); 3. Martial Fontaine, Concise, 526 (très bien); 4. Robert Barraud, Sainte-Croix, 512 (très bien).

Catégorie inter 1: 1. Alexandre Z'berg, Echallens, 284 (Excellent).

Catégorie inter 3: 1. David Lederach, Cortaillod, 280 (excellent).

Challenges: inter A, Z'berg, Bichon, de la Jonchère et Val-de-Travers à M. Gardin. (jjc)

Impardonnable

Notre édition d'hier lundi annonçait, sous la rubrique «Bonne nouvelle», que la Fête des vendanges de Neuchâtel à peine terminée, les dates de sa consœur pour l'année prochaine étaient déjà connues. Ainsi que l'hôte d'honneur, qui est la commune de Boudry, et non celle de Colombier, comme affirmé par erreur.

Que nos lecteurs, et cette dernière commune, veuillent bien nous en excuser.

Décès

- NEUCHÂTEL M. Denis Correvon, 1963.
- AUVERNIER M. Jacques de Beaumont, 1901.
- PESEUX Mme Lydia Corminboeuf, 1907.
- MARIN M. Ernest Tschanz, 1914.

BEVAIX

Collision

Dimanche à 20 h. 10, un conducteur M. Reynald Jeanmonod de Bevaix circulait sur la route nationale 5 de Chézard à Boudry. A Bevaix au carrefour de Chauvigny, il a obliqué à gauche avec l'intention de se rendre au village de Bevaix. Au cours de cette manœuvre, il n'a pas accordé la priorité à l'auto conduite par Mlle M.-M. D. de Lausanne qui circulait sur la route nationale 5 en direction d'Yverdon. Lors de cette collision, M. Jeanmonod a été blessé et transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

NEUCHÂTEL

Dépassement imprudent

Dimanche, à 17 heures, un motard M. Norman Messerli de Neuchâtel circulait sur la rue des Parcs à Neuchâtel direction Pesoux. A la hauteur du Garage des Parcs, il doubla le trolleybus qui roulait assez lentement. Toutefois, à la hauteur de la rue de la Rosière, il se trouva en présence d'une auto conduite par M. G. R. de Neuchâtel qui venait de s'engager sur la rue des Parcs en direction est. Une collision s'ensuivit au cours de laquelle l'avant de la moto heurta l'avant gauche de l'auto. Blessé, M. Messerli fut transporté à l'Hôpital des Cadolles.

L'IMPARTIAL

est lu partout et par tous

SALON JOAQUIN
C'est comme ça que se vend la mode !!

Rue de la Serre 28, ☎ 039/23 40 81

ULTIME REPRÉSENTATION DE NÉMORIN DES LOUTRES

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS
Vendredi 4 octobre à 20 h 30

A vendre Ford Escort RS 2000
année 1980, 52 000 km, expertisée, moteur spécial 140 CV, très bon état.
☎ 039/26 82 80, de 8 à 16 heures.

Cherche à louer appartement 2-3 pièces
Loyer modéré. Région indifférente.
☎ 024/21 57 34, le soir.

depuis 1969 vite résolues
dettés
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2012 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Vous pensez mariage !!! donc vous pensez MOBILIER... N'hésitez plus...
DISCOUNT MEUBLES
E. Zwahlen
LE CRÊT-DU-LOCLE (anciens locaux Kernens-Sports)
Très bientôt l'ouverture !!

1-5 octobre Bâle
LES 85

Mardi au vendredi 9.00-18.00 heures
le samedi 9.00-16.00 heures

Publicité intensive publicité par annonces

MOI, JE SUIS CINQSATIONNELLE.

La nouvelle Renault Super 5 à 5 portes vous accueille, avec vos passagers et vos bagages, de tous côtés. Emmenez donc votre famille et vos amis l'essayer chez nous.

RENAULT

Nouveau. 5 portes.

Renault Super 5 à 5 portes: dès Fr. 11.550.-. 3 modèles dont un avec catalyseur, 1108 ou 1397 cm³, de 47 à 72 ch-DIN. Garantie 5 ans contre la perforation due à la corrosion.

Renault Super 5x5
Elle vous ressemble.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Société helvétique des sciences naturelles

165e assemblée annuelle à Bienne

La SHSN, Académie suisse des sciences tiendra les 3, 4 et 5 octobre sa 165e assemblée annuelle au Gymnase allemand de Bienne. Trois journées bien remplies, en symposium pour les participants, et en trois forums ouverts au grand public. La SHSN compte 23.000 membres, scientifiques ou non, qui œuvrent pour la recherche, l'observation et une meilleure connaissance des sciences naturelles. Des personnalités invitées par la SHSN présenteront des thèses qui seront confirmées ou mises en question par des spécialistes de la région biennoise. Le symposium principal de cette année «Science et société: la responsabilité du scientifique» est l'illustration des préoccupations de cette académie.

La SHSN dont le bureau, élu pour six ans selon le principe du «Vorort», est actuellement aux mains des scientifiques neuchâtelois, réunit aussi bien les scientifiques professionnels qu'amateurs car elle s'est donnée une vocation de vulgarisateur. La SHSN assure de nombreux contacts internationaux entre sociétés savantes. Elle développe actuellement d'intéressants contacts avec des scientifiques du tiers monde plus particulièrement en Afrique. C'est une chance pour Bienne de pouvoir accueillir ce séminaire qui verra affluer vers la ville de l'avenir près de 1000 personnes entre les participants et les intervenants.

L'OMBRE DE FRANZ WEBER

Pour la première fois le comité annuel et le comité central de la SHSN organisent ensemble une nouvelle forme de rencontre: les forums qui veulent prolonger certains aspects abordés lors du symposium principal en les liant à des problèmes d'actualité qui préoccupent le grand public. Une des préoccupations éthiques des scientifiques est l'expérimentation animale soumise à la lumière de l'actualité par l'écologiste Franz Weber. Ce forum ouvert, aura lieu samedi 5 octobre de 10 h. à 12 h. Luzius

Mader de l'Office fédéral de la justice à Berne exposera la thèse du juriste tandis que le professeur Beat Tschanz développera des thèses scientifiques et dépas-sionnées. Ce colloque sera introduit par le professeur André Aeschlimann, président central de la SHSN et zoologiste à l'Université de Neuchâtel; un savant qui sait particulièrement bien mettre ses connaissances à la portée de tout un chacun.

SCIENCES ET INNOVATIONS

Le Forum II intitulé «Sciences et innovations» aura lieu également samedi 5 octobre entre 10 h. et 12 h. au Gymnase allemand.

Luc Tissot, vice-président de la SHSN et président de la Fondation Tissot pour la promotion de l'économie au Locle ouvrira ce colloque qui parlera de l'innovation, processus par lequel une invention ou une idée est introduite dans l'économie. La communauté scientifique se doit d'ouvrir largement le dialogue avec tous les milieux concernés: économique, social, culturel, spirituel, etc. Marcel Ecabert, directeur adjoint pour la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique à Neuchâtel développera la thèse selon laquelle la recherche est indispensable pour préparer le terrain de l'innovation. La science intervient parfois après l'innovation mais elle l'explique et l'étaye toujours. Walter Hammer, président directeur de Crossmos à Marin, Neuchâtel appuiera sa thèse sur celle d'un philosophe chinois qui disait: «Le perdant voit un problème à chaque solution», «Le gagnant voit une solution à chaque problème», il décrètera en outre que l'entreprise se doit d'être originale, novatrice, florissante et à la pointe du progrès. Hans-Jürg Mey, professeur d'informatique à l'Université de Berne s'adressera au public en allemand pour plaider entre autres la tolérance à l'erreur en décrétant que l'accélération du rythme de l'innovation accroît les risques d'échec et que tout travail scientifi-

que devrait disposer d'un certain degré de liberté d'essai sans garantie de succès.

SCIENCES ET ENVIRONNEMENT

Le Forum III même jour et même heure que les deux précédents s'adressera plutôt à un public alémanique; relevons simplement l'intervention de Willy Matthey, professeur d'écologie animale à l'Université de Neuchâtel qui compare l'homme à un cosmonaute imprudent et qui se pose la question de savoir jusqu'à quand la nature s'accommodera-t-elle de l'homme... Il affirme en substance que la pollution doit impérativement être contrôlée et réduite et propose quelques solutions originales.

Cette ouverture des forums au grand public fait peut-être partie d'une opération de charme scientifique comme l'a souligné un journaliste mais elle peut nous permettre de prendre conscience que la protection de l'environnement végétal, animal voire atmosphérique est l'affaire de chacun, à son niveau personnel.

GyBi

La SHSN, doyenne d'Europe

Fondée en 1815 pour servir les intérêts de la science et du pays, la SHSN est une association de droit privé, organisation faitière la plus ancienne de Suisse et l'une des plus anciennes d'Europe. Elle possède le statut d'Académie scientifique. La SHSN contribue à la création de la Ligue suisse pour la protection de la nature, du Parc national suisse et du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Ces différents buts sont: l'encouragement de la recherche, le service à la communauté (comme organe de consultation), le développement des relations scientifiques internationales et la création d'un pont entre les scientifiques et les laïques.

La SHSN tire la majorité de ses ressources directes des subsides alloués par la Confédération. Son budget annuel est de plus de 2 millions de francs. (GyBi)

Brillant concert au temple de Renan

Ainsi que le précise l'article 2 de ses statuts, «l'amicale de mélomanes Arpège se propose de favoriser l'activité musicale déployée par des musiciens professionnels et occasionnellement par des amateurs dans le domaine de la musique de chambre. A cet effet, elle organise des concerts publics ou privés et se charge de leur financement...»

Arpège, dont le siège est à Bienne, s'est maintenant fait connaître dans un vaste rayon. Les membres chauds-fon-niers (qui ne demandent qu'à être plus nombreux) savent que deux temples admirablement adaptés abritent une fois par an, à peu de distance, des manifestations de très belle qualité: La Chaux-du-Milieu et Renan.

C'est dans cette dernière localité qu'était organisé samedi dernier un concert réunissant Francis et René Schmid-häusler, trompettistes, et Philippe Laubscher, organiste.

Une brillante soirée que celle-là, permettant d'entendre des Sonates et Concertos de P. Franceschini, G. H. Stölzel, J.-B. Loeillet et F. A. Lazzari (complétée

par une Fanfare assez emphatique de G. Ghevadeschi), recrées avec une aisance et une perfection instrumentale constantes.

Pour permettre aux frères Schmid-häusler de souffler un peu (si une telle expression a encore ici quelque sens), Ph. Laubscher avait choisi des pièces de G. Muffat, N. Bruhns, J.-S. Bach et J.-L. Krebs, morceaux variés et richement inspirés que, pour la plupart, on entend aussi rarement que les pages pour deux trompettes et orgue déjà mentionnées.

Plaisir de la découverte, plaisir de se trouver en compagnie d'aussi talentueux musiciens: il n'en fallait pas plus pour que le public manifeste avec chaleur sa satisfaction. Une sympathique réception rassemblait encore les interprètes et quelques auditeurs à la maison de paroisse.

Le prochain rendez-vous est déjà fixé. Il aura lieu le dimanche 20 octobre à 17 heures à La Chaux-du-Milieu et permettra d'entendre le Trio de flûtes à bec Eric Weber et la claveciniste Hélène Ringgenberg.

J.-C. B.

25 ans d'enseignement à Renan

M. Maurice Barraud, instituteur de Renan, vient de fêter ses 25 ans d'enseignement. M. Vuilleumier, maire, M. Roger Fiechter, inspecteur des écoles, la commission scolaire, les autorités communales, les enseignants de Renan et ceux de Sonvilier ainsi que d'anciens enseignants ont participé à la cérémonie en l'honneur du jubilaire.

M. Barraud soulignant la disponibilité constante, les nerfs solides, dont il a fait preuve durant 5000 heures passées en classe, dans la même commune. Il a remis un diplôme à l'instituteur fêté.

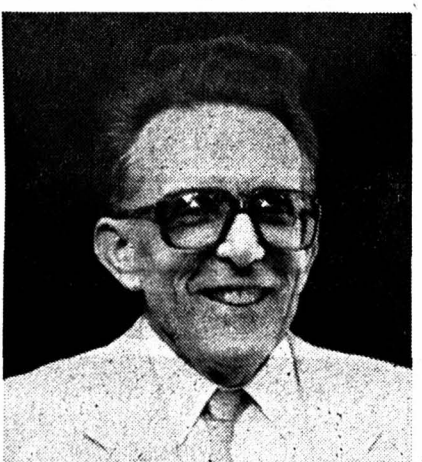
Les petites classes, des premières aux quatrièmes, ont chanté sur des airs connus des paroles se rapportant à M. Barraud, ne manquant ni de piquant ni d'humour. Ses collègues étaient les promoteurs d'une projection sur un écran au sujet d'un nouveau manuel scolaire d'instruction civique qu'aurait imaginé M. Barraud.

M. Daniel Kramer, président de la commission scolaire remettait au jubilaire une chanine, cadeau de la commune et de la commission.

M. Vuilleumier, maire, présentait à son tour ses félicitations, relevant les nombreuses activités de son ami Maurice, dans le village, entre autre antérieurement 12 ans de mairie ainsi que quatre ans de Conseil communal.

Un brin ému, Maurice Barraud a remercié chacun pour cette sympathique cérémonie, très heureuse de présenter une assiette en étain, dédicacée, que les élèves de sa classe lui avaient offert le matin même.

Le verre de l'amitié autour d'un magnifique plateau de fromage clôturait la manifestation. (hh)



M. M. Barraud
(photo hh)

A Tramelan: tireur de grand-père à petit-fils



De gauche à droite: les trois générations de tireurs chez les Jubin avec M. Florian Châtelain, président du Tir Campagne, Antoine, André et Michel Jubin.

Un fait remarquable dans les annales de la société de tir de Tramelan Campagne. En effet, le président de la société, M. Florian Châtelain, a rendu hommage à la fidélité de la famille Jubin de Tramelan, toujours prête en maintes occasions à donner un coup de main et tou-

jours présente lors des fêtes de tir, obtenant des résultats flatteurs.

La société a donc tenu dernièrement à honorer les trois générations Jubin, soit le grand-père Antoine Jubin, son fils André et son petit-fils Michel.

(Texte et photo vu)

Conseil général de Tramelan Bilan des activités

Etre conseiller général n'implique pas seulement d'assister seulement à quatre séances, comme le mentionne le rapport de gestion communal, mais en principe de faire également partie d'une ou plusieurs commissions communales.

Pour 1984, la première séance du mois de janvier était la première de la neuvième législature de la commune de Tramelan. On procédait à cette occasion à l'assermentation des nouveaux conseillers et la formation du bureau qui est composé de la manière suivante: président, M. Béat Gerber; vice-président, Pierre-Alain Kohler; secrétaire, Jean Bögli; secrétaire adjoint, Jean-Frédéric Houriet; scrutateurs, Wilfred Hasler, Pierre Bernard; membre adjoint, Charles Murer.

Notons que c'est M. Roger Joray,

secrétaire communal qui fonctionne comme secrétaire du verbal.

Outre la nomination des commissions permanentes, les nombreuses interpellations, les admissions à l'indigénat communal, les conseillers généraux ont également approuvé le rapport de gestion et les comptes, procédé à diverses nominations, donné des préavis au corps électoral et décidé par exemple d'accorder des crédits pour un montant de 322.800 francs tout en accordant aussi un prêt de 72.300 francs à une société de tir pour l'agrandissement de son stand.

Trois motions émanant du pdc ont également préoccupé les conseillers généraux du village qui au nombre de 45 et répartis suivant la force des partis tentent de mener à bien les destinées de la commune. (vu)

Au Conseil municipal de Corgémont

Centre sportif: opposition retirée

Réuni sous la présidence du vice-maire, M. Gilbert Leutwiler, le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a notamment traité des objets suivants:

Gare CFF: réduction de la desserte du guichet. - Dans le but de réduire les coûts d'exploitation, le service du guichet de la gare CFF de Corgémont sera supprimé le samedi matin, dès le 1er juin 1986.

En vertu de la loi sur les chemins de fer, une réponse négative de la part de la municipalité signifierait que le montant de l'économie non réalisée devrait être pris en charge par la commune.

Dans sa réponse, le Conseil municipal déplore la nouvelle restriction apportée dans le service des CFF, mais ne peut que se soumettre à la réalité constatée d'une diminution progressive des passagers des trains à la station locale.

Syndicat d'initiative d'Erguël. - Le budget 1986 du Syndicat d'initiative d'Erguël, ascende à un montant total de 69.040 francs.

Les frais d'ouverture des pistes, ainsi que l'amortissement des machines constituent un poste important des charges.

Le déficit à couvrir par les neuf communes affiliées au Syndicat s'élèvera à 48.640 francs.

Avec 17,88 pour cent de participation, la part de la municipalité de Corgémont sera de 4348 francs.

Vétérinaire d'arrondissement. - Un préavis favorable a été donné à la préfec-

ture pour la nomination, pour une nouvelle période, du vétérinaire d'arrondissement en la personne de M. Benjamin Hostettler de Reconvilier avec, comme suppléant M. Pierre Chopard de Tavannes.

Un préavis identique a été donné pour la reconduction de fonction des inspecteurs de bétail, MM. Alexandre Renfer pour le village de Corgémont et Pierre Zurcher pour la Montagne du Droit, ainsi que pour les suppléants respectifs, MM. Alfred Liechti et Ferdinand Gysiger.

Heureuse nouvelle pour les sportifs. - A la suite de la publication de construction du Centre sportif, la Ligue pour la protection de la nature avait formulé opposition contre le projet.

Les conditions litigieuses ayant trouvé une solution positive, le comité de la Ligue vient d'annoncer le retrait de l'opposition.

Cette heureuse décision permet ainsi un nouveau pas en avant vers la mise en œuvre du complexe sportif.

On reparle budget. - Les responsables des différents départements ont reçu une documentation devant leur permettre de présenter lors de la prochaine séance, des propositions en vue de l'établissement du projet de budget communal pour 1986.

Canalisations communales. - Le Conseil municipal a procédé à un examen des soumissions reçues de 11 entreprises pour l'exécution des travaux de canalisations des eaux usées pour 1986. Les chiffres varient dans une fourchette de 20 pour cent.

Les propositions de quatre soumissionnaires ont été retenues et seront examinées avec les intéressés et l'ingénieur chargé des travaux lors d'une séance de travail, afin de procéder à une attribution définitive.

Ecole ménagère. - Avant la séance, les autorités ont procédé à une visite des locaux rénovés de l'Ecole ménagère. Ils ont décidé l'acquisition de certaines pièces de mobilier ainsi que l'exécution de quelques travaux complémentaires. (gl)

Discussion à l'Hôtel de Ville hier soir Tavannes, village sans cinéma

Depuis mars 85, Mme Piaget, seule exploitante de la salle de cinéma «Le Royal» à Tavannes, a fermé boutique faute de spectateurs, d'enthousiasme et de soutien populaire. On se souvient qu'il y a quelques mois la salle avait été rachetée par la Société coopérative Migros. Le bail devait échoir en mars 1987, Mme Piaget a préféré fermer et payer le loyer dans le vide.

Le Centre d'animation et Bibliothèque des jeunes ne l'entend pas de cette oreille et a réuni hier soir à l'Hôtel de Ville une trentaine de personnes de Tavannes et de l'extérieur pour débattre de questions fondamentales.

Est-ce indispensable d'avoir un cinéma à Tavannes ?

Est-ce possible ?

Existe-t-il un public potentiel ?

Faut-il renoncer ?

L'assemblée présente dans laquelle on reconnaissait Jacques Steiner et Marco

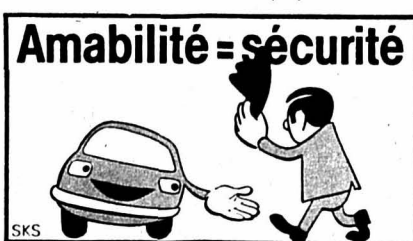
Beuchat, conseillers municipaux, Charles Solderer, représentant Migros, quelques exploitants de salles et les représentants du Centre d'animation de Tavannes ont souhaité poursuivre la prospection.

Les décisions prises hier soir à Tavannes ont été de créer un groupe de travail (3 personnes actuellement) qui étudie la possibilité de créer une association. Le groupe de travail aura pour première tâche de prendre des contacts et de faire des propositions. Le Centre d'animation reste disponible sans toutefois proposer ses forces vives mises par ailleurs fortement à contribution.

Nous reviendrons plus en détail sur cette séance dans notre édition de demain. (gybi)

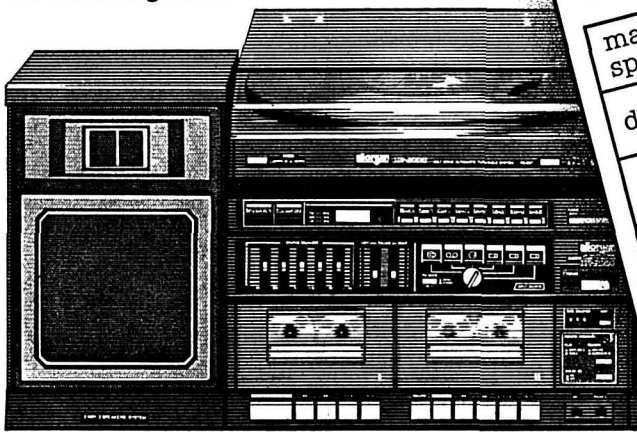
Suite des informations
du Jura bernois

► 27



Allorgan XR 2000

La moins chère des chaînes HiFi «Midi» de cette classe!
2 x 30 Watts. Tuner à synthétiseur numérique L. M. FM, 14 présélections. Egaliseur graphique à 5 canaux. Platine disque semi-automatique. Platine double cassette avec Dolby et lecture en continu. Enceintes à 2 voies. Location 40.- p. mois, tout compris, avec tarif dégressif.



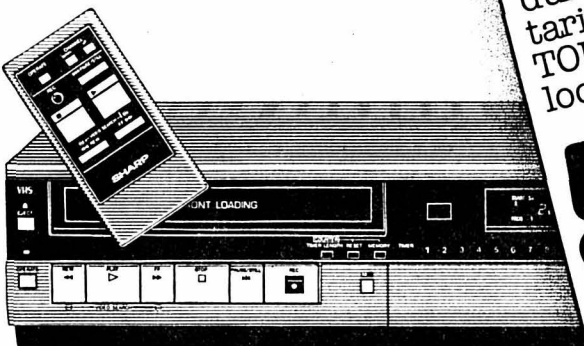
Comparez vous-même!

magasin spécialisé:	fr.
discount:	fr.
autre:	fr.
Radio TV Steiner:	995.-

Sharp VC-583 N/S

La meilleure location avec de telles prestations!
Magnétoscope VHS avec 16 présélections possibles. Timer 2 programmes sur 14 jours. Arrêt sur image. Télécommande à infrarouge.

à emporter
1'590.- en Pal
(Pal et Secam 1'790.-)



Comparez vous-même!

durée minimum: 5 mois,
tarif dégressif,
TOUT compris:
location

59.-
p. mois seulement!
(Pal et Secam à 65.-)

Steiner? le meilleur!

Vous pouvez comparer ici:

La Chaux-de-Fonds:
53, av. Léopold-Robert (sous les arcades)
Neuchâtel:
Rues du Seyon/Moulins 4.

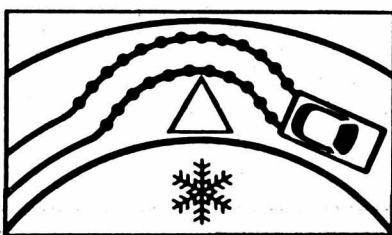
Pour choisir chez vous: 039 28 31 16.
Radio TV Steiner:
66 magasins et 3 Computer Centers.

RADIO TV STEINER

LA NOUVELLE FORD SCORPIO.

Scorpio. De série avec le système de freinage le plus évolué du monde.

La nouvelle Scorpio vous offre un système antiblocage électronique ABS de série sur chaque version. Freinage d'urgence? Route mouillée? ABS vient à la rescousse. Pour maîtriser la trajectoire, conserver le cap,



Le système de freinage antiblocage commandé par ordinateur (ABS) empêche le blocage de chaque roue. Car seule une roue en rotation est une roue qui se laisse guider.

éviter un obstacle. Ou simplement pour abrégier le freinage dans une proportion atteignant 40%! Quatre freins

à disques (ventilés à l'avant) et une suspension sophistiquée à 4 roues indépendantes complètent cette sécurité exemplaire.

Scorpio. Gestion électronique pour les moteurs 2,0i et 2,8i.

La nouvelle Scorpio allie brio et sobriété pour engendrer un agrément routier dépassant toute attente. Les moteurs à injection sont gérés en permanence par le dispositif électronique ultra-sensible EEC IV analysant jusqu'à 125 000 informations par seconde. Résultat: une fougue et une économie optimales. - Les auxiliaires de la sobriété? Citons la boîte à 5 vitesses, la nouvelle boîte automatique Ford à 4 rapports (garantissant une consommation quasi identique) et l'allumage électronique. La Scorpio fonctionne également à l'essence sans plomb 95 (la 2,0i moyennant un réglage correspondant de l'allumage).

Scorpio. Du confort hors classe au luxe haut de gamme.

La nouvelle Scorpio associe élégamment une habitabilité sans rivale - même à l'arrière - et une souplesse d'agencement maximale: son dossier arrière se rabat par segments asymétriques. En matière de confort, les trois niveaux d'équipement sont exemplaires: pour fr. 24 100.- seulement, la Scorpio CL vous offre une direction assistée progressive, un réglage en hauteur et en profondeur du volant, un verrouillage central, des clés infalsifiables et un autoradio électronique OUC. La GL y ajoute des lève-vitres électriques, un compte-tours, une console de toit, un moniteur d'information. La Ghia parachève ce luxe avec des dossiers arrière à réglage électrique, des rétroviseurs extérieurs chauffants, un radio-cassette stéréo et 6 haut-parleurs.

Ford Scorpio. Testez-la sans tarder chez votre concessionnaire Ford.

Normes USA 83
Catalyseur en option

Scorpio 2,0i GL, fr. 25 950.-.



FORD SCORPIO. DE SERIE AVEC ABS.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

GARAGE DES **3** ROIS SA

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8. ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - **Neuchâtel:** Pierre-à-Mazel 11. ☎ (038) 25 83 01
Le Locle: Rue de France 51. ☎ (039) 31 24 31

Boudry Garage Inter: Claude Krattinger, route des Addoz 64 - **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports - **Les Geneveys/Coffrane:** Garage Nappes frères - **Le Landeron:** Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - **Le Noirmont:** André Gay, Garage Rio - **Saint-Imier:** Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J. J. Furrer, 24, rue de Châtillon.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Agriculture biologique dans le Jura

Une association pour assurer sa promotion

Dans le Jura (géographique), l'agriculture biologique suscite de l'intérêt. Pour canaliser cet intérêt et mieux structurer le marché des produits, une association verra le jour, jeudi, à Glovelier. L'Association jurassienne pour l'agriculture biologique aura pour but principal d'organiser la vente et la transformation de produits provenant de culture biologique.

La création de cette association a été annoncée hier, aux Rangiers, par Bernard Froidevaux, agriculteur à Montfalcon, entouré de membres du comité provisoire.

SUCÈS DES JOURNÉES «BIO»

Il y a une année, un groupe de personnes organisait des journées «bio» aux Genevez afin de connaître l'impact de l'agriculture biologique dans la région. Près de 200 personnes ont répondu à cet appel. Un succès.

C'est de cette première démarche qu'est née l'idée de l'association qui regroupe le canton du Jura et le Jura bernois. Pour les producteurs, le besoin de s'organiser pour faciliter l'écoulement des produits se fait sentir, alors que les consommateurs sont intéressés à connaître les producteurs.

Les statuts de l'association prennent en compte ces deux exigences. Elle réunira non pas des individus, mais des partenaires: producteurs et non-producteurs. Les membres de l'association s'exprimeront individuellement dans les deux assemblées (de producteurs et de non-producteurs). L'assemblée générale de l'association devra donc prendre ses décisions d'un commun accord entre les deux groupes.

Peut devenir membre de l'association, tout producteur qui remplit les conditions du cahier des charges de l'Association suisse des producteurs biologiques. Ce cahier des charges très précis sur ce que peut ou ne peut pas faire le

producteur sert de référence pour l'élaboration d'un arrêté sur l'agriculture biologique que devrait adopter le Conseil fédéral.

S'il existe dans le Jura plusieurs groupes d'achat, l'association sera chargée de les élargir et de mieux planifier l'offre en fonction de la demande. Car c'est en raison précisément d'un manque de structures que l'écoulement des produits laitiers est rendu difficile. L'association pourra aussi aider ses membres à se défendre, lutter contre des tentatives de récupération de l'appellation biologique par des circuits commerciaux. L'association mettra également sur pied des conférences.

SON IMPORTANCE

Que représente l'agriculture biologique dans le Jura? Selon une enquête effectuée par le groupe de travail qui a jeté les bases de l'association, le Jura compte une vingtaine de producteurs. Les 12 producteurs qui ont répondu représentaient une surface cultivée de 327 ha., dont 76 ha. de forêt, 109 ha. de prairies, 110 ha. de pâturage, 32 ha. de cultures (8,5 ha. de blé, 11,4 ha. de céréales, 4,2 ha. de légumes, 1,9 ha. de pommes de terre, 0,9 ha. de betterave).

Ces producteurs ont un cheptel de 123 vaches, 111 génisses, 19 veaux d'engrais, 17 chevaux, 218 moutons. La production laitière est évaluée à 274.000 litres de lait, dont la moitié est livrée dans le circuit des laiteries traditionnelles; le reste étant utilisé pour l'élevage et la production de différents produits, dont 6300 kilos de fromage. La production de pain est évaluée à 40.000 kilos. Le marché de la viande est peu organisé. La commercialisation se fait par le biais des marchés de Porrentruy, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Bienne, les envois pos-

taux et la vente directe. Les produits biologiques coûtent plus cher.

Pour organiser le marché des produits biologiques, l'information des consommateurs sera renforcée et il est possible qu'une centrale canalise les demandes d'achat.

P. Ve

● L'assemblée constitutive de l'association aura lieu jeudi 3 octobre, au Café de la Poste, à Glovelier. Après l'adoption des statuts, les membres pourront assister à une conférence de M. Christophe Perret-gentil, herboriste, sur le thème «Une nouvelle conscience à l'égard du sol». Un marché des produits biologiques se déroulera samedi matin, à Delémont.

La Bulle à Goumois Dernier rendez-vous demain

Conférence hier soir sous la Bulle: 80 personnes sont venues écouter l'exposé d'André Bandelier: «La frontière à la mesure du temps». L'historien a suivi le Doubs au fil de son histoire, elle n'est pas moindre; il conviendra d'y revenir dans une prochaine édition.

Demain aura lieu le dernier rendez-vous sous la Bulle; le sujet de cette dernière séance aura pour thème «La récente communauté de travail Jura». De nombreuses personnalités politiques seront présentes à cet ultime forum notamment M. François Lachat, ministre du Gouvernement jurassien, René Felber, conseiller d'Etat neuchâtelois, Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat vaudois et, du côté français, M. Louis Soudet, sénateur du Doubs, Philippe Treille, directeur de l'Action économique de la région de Franche-Comté, et Jean Rosselot, directeur de l'Association de Franche-Comté, échanges internationaux. (ps)

Plus assez d'eau au Peuchapatte...



La consommation d'eau a sensiblement augmenté dans le charmant village du Peuchapatte. Le doublement de la conduite amenant le précieux liquide au plus haut point des Franches-Montagnes s'est avéré absolument nécessaire. C'est à ce travail que se livre ces temps une entreprise de la place.

Vacheries-des-Breuleux. Les travaux se poursuivront jusqu'à l'automne finissant pour reprendre le printemps prochain.

(Texte et photo ac)

Transjurane

Examens des oppositions

Au cours de ses délibérations, le Gouvernement a consacré une importante partie de sa séance hebdomadaire à l'examen en première lecture des oppositions, réserves de droit, avis et suggestions exprimés par les communes, associations de droit privé et les particuliers touchant les résultats de l'enquête publique dont le tronçon de la Transjurane, entre Porrentruy et Delémont, a fait l'objet durant le mois de juin.

Il a entendu une délégation de la Commission pluridisciplinaire chargée de l'étude du dossier et que préside M. Jean Eckert, ingénieur cantonal. C'est en principe à fin octobre que le Gouvernement arrêtera son préavis à l'intention de l'autorité fédérale. (rpju)

Carnet de deuil

LE NOIRMONT. - C'est dans sa 79e année que M. Germain Paratte est décédé. Aîné de la famille Charles Paratte aux Emibois, il suivit ses écoles aux Emibois et à Saignelégier. C'est à Muriaux qu'il fit l'apprentissage de remonteuse puis vint s'établir au Noirmont pour travailler à l'âge de vingt ans. Il travailla durant cinquante ans à la fabrique Ciny pour prendre sa retraite en 1977. Jusque'en 1984, il continua une partie de la conciergerie. Conseiller communal durant dix ans, il était membre d'honneur de la SFG. (z)

L'IMPARTIAL

est lu partout et par tous

mécanicien de précision

ou

mécanicien-électricien

- expérimenté dans le montage et la mise au point d'automates d'assemblages et d'usinages de précision et si possible dans le domaine du triage de pièces par vibreur.

- connaissances en pneumatique souhaité.



Prendre contact avec M. Favre, ☎ 039/26 67 67, 2400 Le Locle.

OFFRES D'EMPLOIS

Ateliers mécaniques de production de pièces de précision en grandes séries, à YVERDON-LES-BAINS, offre le poste de:

mécanicien - responsable d'atelier

Nous demandons:

- formation complète en mécanique;
- maîtrise de la technique d'un atelier de machines transferts;
- personnalité de chef;
- âge idéal 30-40 ans.

Nous offrons:

- stage de formation sur nos machines;
- conditions de salaire intéressantes en fonction des qualifications.

Entrée en fonction: 1er décembre 1985.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre 162142/40 à Publicitas, 1400 Yverdon-les-Bains. Discretion assurée.

Nous engageons tout de suite pour notre succursale de Renan

personnel féminin

pour travaux de montage d'instruments de mesure.

Pour postulations: téléphoner à

Vorpe SA

2605 Sonceboz.

Demander M. J. Vorpe

☎ 032/97 18 23.

Entreprise de service cherche

secrétaire bilingue

français-allemand, habile dactylo, horaire à convenir.

Adresser offres avec prétentions à:

Jurinter SA

Tuilerie 30, La Chaux-de-Fonds ou téléphoner au 039/28 36 00.



58, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 27 27

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir pour emplois fixes ou temporaires

- monteurs en chauffage CFC
- maçons CFC
- ferblantiers CFC
- menuisiers CFC
- installateurs sanitaire CFC
- peintres CFC
- serruriers CFC
- aide maçons
- aide mt en chauffage
- mécaniciens faiseurs d'étampes
- mécaniciens chef décolleteur
- mécaniciens outilleurs

Veillez téléphoner ou vous présenter à nos bureaux.

Personal Sigma

INITIATIV - SELBSTÄNDIG - SPRACHGEWANDT

Treffen diese Eigenschaften auf Sie zu? Hier bietet sich die Gelegenheit, eine interessante Position als

SEKRETÄRIN FÜR DIE GESCHÄFTSLEITUNG

zu übernehmen:

- Die Firma: Eine bestbekannte Unternehmung der Lebensmittelbranche.
- Arbeitsort: Eigenes Büro in moderner Firma in ländlicher Region, gut erreichbar per Auto oder SBB, ca. 20 Km um Biel.
- Ihre Aufgaben: Weitgehend selbständige Führung des Geschäftsleitungssekretariats, anspruchsvolle Korrespondenz, vorwiegend in Deutsch und Fransösisch, Tätigkeiten im Zusammenhang mit Export sowie Chefentlastung auf der ganzen Linie.
- Ihre Person: Sie sind eine ideenreiche, motivierte und flexible kaufmännische Angestellte mit sehr guten F- und D-Kenntnissen (E-Kenntnisse von Vorteil). Sie verfügen über eine reife Persönlichkeit, sind eine Vertrauensperson mit absoluter Verswiegenheit und besitzen eine gute Berufserfahrung im kaufmännischen Bereich.

Eine Dauerstelle, die sich von anderen Positionen deutlich abhebt, eine Dauerstelle mit Entwicklungsmöglichkeiten, eine Dauerstelle, wo Ihre Persönlichkeit zur Geltung gelangen wird. Ihre neue Stelle? Rufen Sie uns bitte baldmöglichst an (Frau Denise Trefzer, Tel. 031/45 45 12) oder senden Sie uns Ihre Kurzbewerbung. Wir freuen uns darauf!

P.S. VERTRAUENSSTELLE

Personal Sigma Bern AG
Schwarztorstrasse 7, 3007 Bern, Telefon 031-45 45 12

Zug: Luzern - Chur - St. Gallen - Basel - Zürich - Lugano - Sursee - Winterthur - Aarau - Bern - Vaduz - Weinfelden - Rapperswil - Solothurn - Lausanne - Stans - Olten - Alloltem a./A. - Wil



ENERGIE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

désire engager un

ingénieur ETS

en électrotechnique ou mécanique

pour son département des accessoires câbles à huile.

Travaux:

conception et construction d'accessoires de câbles dans le domaine de la basse, moyenne, haute tension et signalisation.

Recherche de nouvelles méthodes et constructions d'accessoires.

Suivi des essais types et élaboration des instructions de montage et des données techniques pour nos clients.

Mise au courant par nos soins.

Exigences:

Langue maternelle française ou allemande avec de bonnes connaissances dans l'autre langue.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à Cables Cortailod - 2016 Cortailod.

A voir absolument

l'exposition Valentina SHAPIRO

De la Russie à Israël, d'Israël à Paris chez Katia Granoff

vernissage en présence de l'artiste

Judi 3 octobre 1985 de 17 h 30 à 21 h 30

Exposition du 4 au 26 octobre, tous les jours de 10 à 12 heures, 14 h à 18 h 30
Dimanche de 14 h 30 à 16 h 30



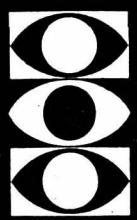
Galerie Sonia Wirth-Genzoni

av. L.-Robert 132, ☎ 039/26 82 25, La Chaux-de-Fonds

GAGNEBIN & CO
OPTIQUE



LA CHAUX-DE-FONDS
PLACE NEUVE 6



Club de rencontre
Amitiés-Loisirs

Ne restez pas seul(e)

Téléphonez-moi:
☎ 032/22 76 81.

Multisol

linos - plastique - tapis
tapis de milieu - parquet

A. Grilli

Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

4949

4 et 5 octobre

au Mont-Dar

Fête de la désalpe

Ambiance champêtre avec
Gilbert Schwab

A vendre cause départ

petit immeuble locatif

de 3 appartements.
Entrée en jouissance à convenir

Ecrire sous chiffre TU 26957 au
bureau de L'Impartial

À LOUER pour le 31 décembre 1985
ou date à convenir, début rue du
Nord

appartement de 3 pièces

très ensoleillé, chauffage général, eau
chaude, salle de bains, dépendances.

Loyer Fr. 360.- charges comprises

☎ 039 28 46 17

**RESTAURANT
ÉLITE**

**la chasse
est arrivée...**

selle, râble, médaille,
civet, cailles.

Serre 45,
☎ 039/23 94 33.

**Monnard autos
occasions**

Tél. 039/28 46 46

Rue Fritz-Courvoisier 58

Fiat 127	3 300.-
Fiat 127	3 300.-
Fiat 127	4 500.-
VW Golf	4 800.-
Daihatsu 1000	3 900.-
Peugeot 104	4 900.-
BMW 320	4 800.-
BMW 320	6 500.-
Alfetta GTV 2000	6 900.-
Alfetta GTV 2000	7 800.-
Alfetta 2000	7 800.-

Expertisées

De Fr. 125.- à 250.- par mois

A louer pour le 1er novembre 85 ou
date à convenir à **La Chaux-de-
Fonds**, rue des Fleurs 12

**superbe
et vaste 2 1/2 pièces**

(env. 70 m²)
entièrement rénové, équipé Coditel,
tapis tendus, grande cuisine agencée
et habitable.

Loyer à convenir, au plus offrant.
Fiduciaire Michel Ritz, Dombres-
son, ☎ 038/53 36 91

ENSEIGNEMENT

**Allemand,
anglais**

pour débutants.

**Français-
Orthographe**

Forfait avantageux.

Me rends à domicile,
La Chaux-de-Fonds/
environs (15 km).
☎ 039/31 74 48.

(repas)

**CADRE
TECHNIQUE**

cherche poste à res-
ponsabilités. Longue
expérience en pro-
duction et contrôle
de qualité (secteurs
horlogerie et méca-
nique). Langues:
français et anglais.
Toute proposition
est attendue avec
intérêt.

Offres sous chiffre
22-152893 à Publi-
citas, Yverdon.

**A vendre
très belle**

**Kadett
Irmischer**

1600 cm³,
1982,
kittée PS 110,
couleur 3 tons,
calandre
4 phares,
état impeccable.

☎ 066/66 59 82.

Garantie d'usine !

**Opel
Corsa
GLS 1200**

mai 1981, brun
métallisé, jantes alu,
7000 km. Fr. 280.-
par mois sans
acompte. Reprise
éventuelle.
Très grand choix en
Citroën ainsi que
d'autres marques,
aux mêmes condi-
tions, ou au comptant.

M. Garau,
cases postale 772,
2501 Biemme,
☎ 032/51 63 60.

**Nouveau
L'univers
de la raclette**

tous les soirs dès 18 heures
Parc 37

☎ 039/23 40 17

Votre
journal: L'IMPARTIAL

ACHÈTE

vieux meubles
et bibelots
(même en
mauvais état)

E. Schnegg
Brocanteur
Gare 85b
2314 La Sagne
☎ 039/31 75 42

TROUVÉ

un marchand de meubles qui
vend « en-dessous » des prix !
Meubles Graber - Serre 116
La Chaux-de-Fonds

Service de réparations Fust

Lave-linge
Réfrigérateur encastré
Cuisinière encastrée
Lave-vaisselle

Nous nous occupons rapidement des réparations
ou des échanges d'appareils aux prix les plus bas
● Toutes les marques ● Disponibles de stock
● Demandez notre service-conseil à domicile

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

Service d'échange d'appareils

**Pour l'automne, le Salon Hubert propose le charme
de la simplicité à des tarifs modérés !**

Salon Hubert, Gaston Méroz, Balance 14, ☎ 039/28 37 75
OUVERT NON-STOP VENDREDI et SAMEDI (samedi dès 7 h.)

**Nos prix sans
surprise !**

**Avec coupe et
coiffure**

Teintures soignées

**Mèches, balayages
exécutés
par des spécialistes**



Nos permanentes:

aux protéines **52.-**

à l'huile de vison,
notre grand succès **43.-**

et la nouveauté
Roller Perm **55.-**

25174

AVIS MORTUAIRES

Adieu Mary-Claude,
Tu fus notre rayon de soleil,
Nous ne t'oublierons jamais.

Monsieur et Madame Eric Liechti-Gerber:

Mademoiselle Anne-Lise Liechti,

Monsieur François Liechti et son amie
Mademoiselle Isabelle Hunsperger,

Mademoiselle Nicole Liechti et son ami
Monsieur Jean-Marc Leibundgut;

Monsieur Christian Gerber et sa compagne,
Madame Yvonne Thomen;

Madame et Monsieur Albert Taverney-Gerber, à Renens;

Madame Marie-Louise Liechti-Frutschi:

Monsieur et Madame Willy Liechti-Wasser, leurs enfants
et petits-enfants,

Monsieur et Madame Pierre Liechti-Sammt, leurs enfants
et petits-enfants,

Madame et Monsieur André Hugoniot-Liechti et leur fille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès de leur très chère et inoubliable

Mary-Claude LIECHTI

enlevée à leur tendre affection dimanche soir, à l'âge de 20 ans, à la
suite d'un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 septembre 1985.

L'incinération aura lieu mercredi 2 octobre.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 66, rue de la Charrière.

Veillez penser au Service d'aide familiale, ccp 23-660.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

246891

LE LOCLE



Maintenant l'Eternel mon Dieu
m'a donné le repos.

Madame Henriette Bernasconi - Humbert-Droz;

Madame et Monsieur Samuel Boiteux-Bernasconi:

Pierre-Antoine Boiteux,

Martine et Michel Rigolet-Boiteux et leur petite Sophie;

Monsieur et Madame Alexandre Bernasconi-Corti:

Jean-Michel et Manuela;

Monsieur et Madame Michel Bernasconi-Mercanton, Fabienne
et Sandra, à La Chaux-du-Milieu;

Mademoiselle Anne Bernasconi, à Rancate, Tessin;

Les descendants de feu Battista Bernasconi-Maggi;

Les descendants de feu Alfred Favre-Bétrix;

Les descendants de feu François Humbert-Droz,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire
part du décès de

Monsieur

Alexandre BERNASCONI

sculpteur

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa,
frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre
affection, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie, muni des saints
sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 30 septembre 1985.

R. I. P.

Une messe de requiem sera célébrée mercredi 2 octobre, à
14 heures, en l'église paroissiale du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Gérardmer 28,
2400 Le Locle.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser à l'Hôpital du Locle, ccp
23-1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

246892

REMERCIEMENT

Les présences
Les messages
Les fleurs
Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible
séparation, lors du décès de notre cher papa, grand-papa et parent

MONSIEUR CHARLES BOREL

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés.

26726

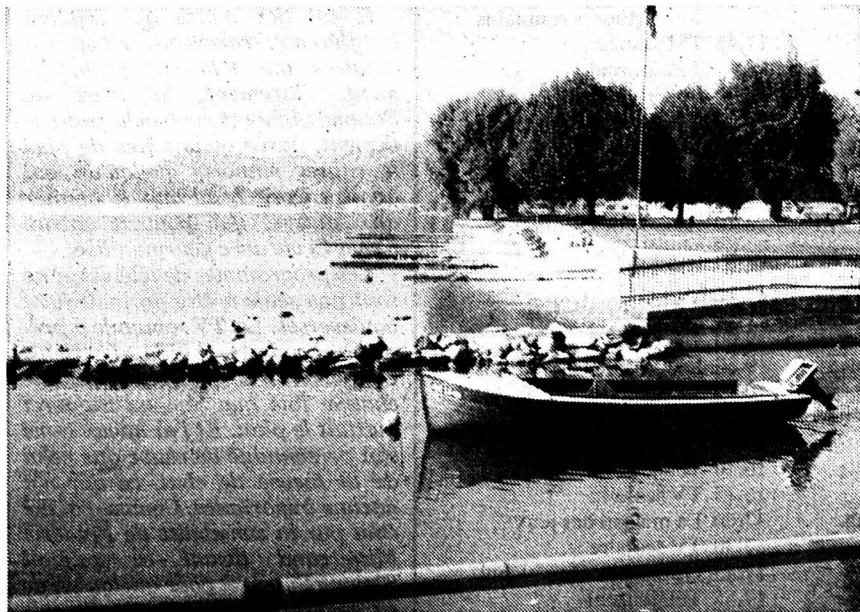
SES ENFANTS, PETITS-ENFANTS ET FAMILLE.

CANTON DE NEUCHÂTEL

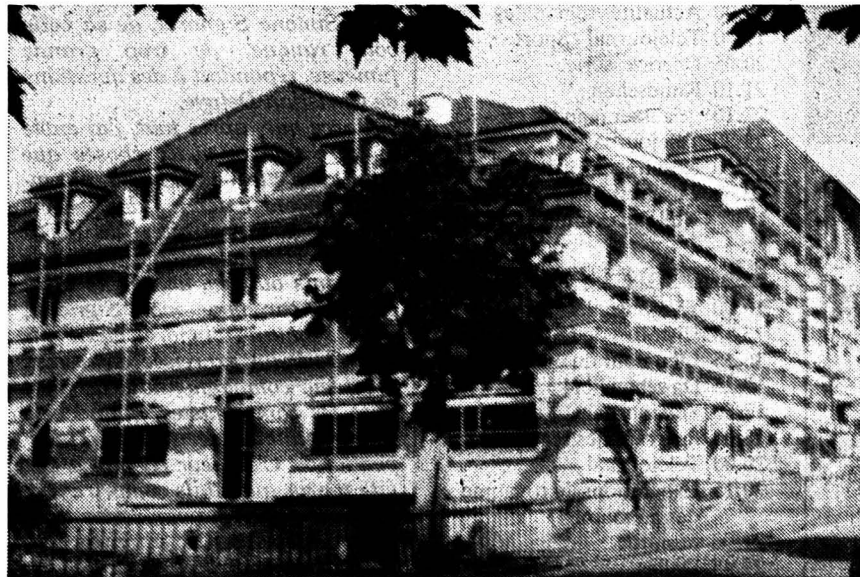
Commune de Cortaillod et terrains au bord du lac

Un crédit de 3 millions pour l'aménagement

Le Conseil général de Cortaillod est convoqué en une séance le vendredi 4 octobre. L'ordre du jour comprend quelques nominations puis un point qui ne manquera pas de soulever bien des discussions: l'aménagement des rives du lac pour lequel un crédit de trois millions de francs est demandé par le Conseil communal.



Les rives du Petit-Cortaillod qui vont subir d'importantes transformations.



L'Hôtel du Vaisseau, nouvelle version, grandit de jour en jour. (Photos Impar-RWS)

Il y a deux ans, une initiative demandait que les rives du Petit-Cortaillod soient aménagées en un lieu de détente et d'activités sportives. Étaient demandés: une plage, une piste d'athlétisme de 400 mètres avec quatre couloirs entourant un terrain de football, un port de petite batellerie.

Une commission spécialement nommée a été constituée, elle présentera son rapport dans quelques jours. Disons d'emblée que l'Etat s'est déjà montré favorable à ce projet ainsi qu'à une partie des remblayages. Seule la piste d'athlétisme a été contestée.

Le plan comprend:

- un port pour 200 bateaux (il existe 180 propriétaires de bateaux à Cortaillod);
- une plage de 300 mètres;
- une place de camping;
- un nouveau débarcadère;
- une piste d'athlétisme de 100 ou 130 mètres.

Ce projet protège le site naturel des rives, tout en corrigeant les remblayages précédents. Les travaux pourraient être entrepris en huit mois, d'octobre à juin, sans perturber la vie estivale; les matériaux, fournis par le creusement du port, diminueront les allées et venues des véhicules de chantier.

MAINTENIR UN SITE NATUREL

La population de Cortaillod a quadruplé en cinquante ans. Le projet établi

**Réception des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures**

REMERCIEMENT

**MADAME MADELEINE SCHWAB-BIHLER,
SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS,**

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

27015

développe une zone de loisirs d'une part, annule le camping sauvage et l'amarrage non contrôlé des bateaux d'autre part. La plage, trop petite, trouverait des dimensions normales. Le projet répond parfaitement au besoin de la population et l'exécutif espère qu'il sera approuvé et par le législatif, et par la population.

LE POINT DE VUE DE L'ARCHITECTE

L'architecte Jean-Louis Béguin donne quelques renseignements techniques.

En partant de l'est, l'orientation du débarcadère est corrigé, elle devient perpendiculaire par rapport à la ligne de rive. Le plan d'eau ainsi retrouvé permet l'amorce des structures du port. Equipé de quatre pontons, il dispose de 200 places pour les bateaux de plaisance et de 65 places pour les dériveurs légers.

Les véliplanchistes conservent leur garage d'hiver remis à neuf, ils jouiront d'une place de rangement d'été.

Le parc à voitures existant, au nord du port, est maintenu. Un pré peut servir de place de stationnement en cas d'affluence ou de manifestations.

Un comblement d'environ 25 mètres pour l'exécution des digues permet la création de nouvelles surfaces arborisées, la rive de la plage actuelle est augmentée de 120 mètres.

A l'ouest, la plage est complétée par une grève de galets et le camping, légèrement déplacé, trouve son emplacement dans la vaste zone boisée existante.

La future piste de course est tracée au sud du terrain de football. Une restructuration de cette partie aboutit à la création d'un secteur sport digne de ce nom.

UN ENSEMBLE HÔTELIER MODERNE

Pendant la belle saison, le Petit-Cortaillod attire beaucoup de visiteurs. L'Hôtel du Vaisseau a entrepris d'importantes transformations, dont un agrandissement qui en fera un complexe moderne et accueillant: café, restaurant, salles diverses pour réunions, séminaires, repas privés, grande salle, chambres confortables.

Les travaux vont bon train, le Petit-Cortaillod va au-devant d'un changement important qui ne pourra que lui être profitable.

RWS

Brocante du Landeron

Les mercures du grenier



Le spectacle vaut le déplacement! (Photo Monin)

Dimanche matin, les cloches des églises et chapelles landeronnaises avaient beau appeler les fidèles mais Mercure, grand patron des marchés, marchands et bénéfices (cette définition est tirée du dictionnaire) tenait la place bien au-delà même des limites du vieux bourg.

Dès vendredi après-midi, la grande foule n'a cessé de défiler entre les étalages et, à part le léger brouillard de samedi matin, le soleil a sérieusement aidé les innombrables badauds à flâner, admirer et rêver. C'est fabuleux ce que les «vieilles» peuvent être à la mode aujourd'hui et quiconque douterait du



sérieux de cette boutade entendue par hasard dans la foule, avouerait simplement par là n'être jamais venu à la Brocante landeronnaise, une des plus grandes et des plus animées du pays.

Le spectacle vaut le déplacement et il est souvent plus encore du côté des clients que des marchands. On trouve de tout: du vieux coffre bardé de ferraille qui semble sorti du trésor de Loïc le Sangulaire aux diplômes officiels du Conseil d'Etat remis au lauréat d'une épreuve de précision horlogère... «Sic transit gloria mundi» disaient les Romains, une formule que feu le chansonnier Gilles avait un peu modifiée en «l'honneur n'est plus à l'honneur...».

Qui dira jamais la gloire et l'honneur retrouvés de tant de vieux objets à la Brocante? Témoin, cette femme admirant une vieille chaise longue et disant à son mari: «Il faudra que je ressorte du grenier la chaise-longue de ma grand-tante, regarde, c'est la même et elle vaut 350 fr.!». Vous voyez, même si ce n'est que pour découvrir combien vous êtes riches sans le savoir, il faut venir à la Brocante landeronnaise, c'est en tout cas l'avis de ce marchand et de ce client qui concluaient leur affaire par une solide poignée de main en se donnant rendez-vous à l'année prochaine. (chm)

JURA BERNOIS

Au Conseil de ville de Moutier

Les caisses noires sur la sellette

Hier soir le Conseil de ville de Moutier a tenu une importante séance sous la présidence de Me Philippe Degoumois. Un indigénat communal a été accepté sans autre pour une ressortissante italienne Clémentine Casartelli et pour un citoyen espagnol M. Manuel Garcia. Le Conseil de ville a accepté la motion du Rauraque demandant la création d'une commission paritaire de la jeunesse. Cinq adultes seront choisis en tenant compte de leurs engagements professionnels civiques ou sociaux en faveur de la jeunesse et cinq jeunes de 15 à 20 ans seraient quant à eux choisis de façon à assurer une bonne représentativité de ces classes d'âge (apprentis, étudiants, etc.) Il a aussi été accepté la motion du Rauraque qui concerne l'étude des possibilités de création d'un Centre pour la jeunesse. Le Conseil de ville s'est occupé ensuite de la concession accordée à Fréquence Jura. L'antenne jurassienne demandait une concession pour la ville de Moutier et pour la réponse le Conseil municipal proposait le relais de cette motion estimant qu'il s'agissait ici d'affaires concernant l'ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion et concernant le Département fédéral des transports et des communications. Le Conseil de ville ne l'a pas entendu ainsi et par 21 voix contre 19 cette motion a été acceptée. Les pro-Bernois présents au Conseil de ville ont pour leur part soutenu «Radio Jura bernois», estimant que cette radio fonctionnait maintenant très bien après un récent sondage. Enfin, le Conseil de ville a accepté la motion urgente de l'Entente jurassienne qui concerne la consultation sur la réforme des

structures de la Fédération des communes du Jura bernois. L'exécutif communal en réponse était d'avis que le législatif devait avoir la possibilité d'examiner le dossier soumis à cette fédération ceci par le truchement d'une commission d'étude. Cette commission sera nommée ultérieurement par le Conseil municipal. Il y eut aussi une résolution du Conseil de ville concernant l'affaire des caisses noires, Le Conseil de ville de Moutier par 21 voix contre 19 a pris acte des révélations de la commission parlementaire qui a enquêté sur l'affaire des caisses noires et elle demande au Conseil municipal d'adresser en son propre nom une vive protestation au Conseil exécutif et au Grand Conseil bernois d'élargir le mandat de la commission parlementaire d'enquête en vue d'établir la somme totale des versements faits par Berne dans le Jura et à Moutier depuis 47 et d'étendre une investigation à l'ensemble des départements du Conseil exécutif. Il faudra aussi déterminer si les sommes versées à la Fondation du 16-Mars par l'intermédiaire de personnes privées ont permis à ces dernières de diminuer leur revenu imposable. (kr)

Moutier: Conseil municipal Un budget de 30 millions

Le Conseil municipal de Moutier dans sa dernière séance a examiné le budget 86 dont le total se monte à plus de 30 millions, un chiffre qui n'a jamais été atteint jusqu'ici dans les finances communales. Le déficit prévu est de 247.000 fr. et la quotité a changé de 2,5. (kr)

Fonds de la SEVA et Radio Jura bernois Les versements continuent

Malgré l'affaire des caisses noires, le canton de Berne a octroyé à mi-septembre une somme de 92.500 francs à Radio Jura bernois (RJB). Cet argent a été prélevé sur les bénéfices de la loterie cantonale bernoise SEVA. Révélée par Radio alémanique, l'information a été confirmée lundi par Michel Clavien de l'Office d'informations du canton de Berne. La commission d'enquête du Parlement bernois sur le rapport Hafner avait pourtant établi au début septembre que l'octroi à RJB de subventions provenant des bénéfices de la SEVA était illégale.

Au début 1984, le gouvernement bernois avait décidé d'accorder une aide de 555.000 francs à RJB pour la période de 1985 à 1987. La commission d'enquête l'avait déjà mentionné dans son rapport. Le versement qui vient d'être effectué constitue une tranche de ce montant, a précisé Michel Clavien.

Malgré les objections formulées par la

commission il n'était pas possible de supprimer cette subvention déjà budgétisée par les bénéficiaires, a précisé Michel Clavien. Ce dernier, outre sa fonction d'adjoint du chef de l'information, fait aussi partie du comité de la radio locale du Jura bernois.

La décision de soutenir RJB relève d'une décision de l'exécutif sur laquelle il n'est pas facile de revenir, a précisé Michel Clavien. Le gouvernement bernois a déjà fait valoir le point de vue selon lequel il avait le droit d'utiliser les fonds de la SEVA sans contrôle fiduciaire ou du Grand Conseil.

Selon le rapport de la commission d'enquête, la société RJB a touché jusqu'à fin 1984 une somme totale de 695.000 francs provenant des bénéfices de la SEVA. Ce montant ne comprend pas la subvention annuelle de 100.000 francs, prélevée sur les deniers publics, que le Grand Conseil bernois a décidé d'octroyer de 1984 à 1988 pour soutenir l'exploitation de la radio locale. (ap)

Un nouveau sentier pédestre au Pichoux

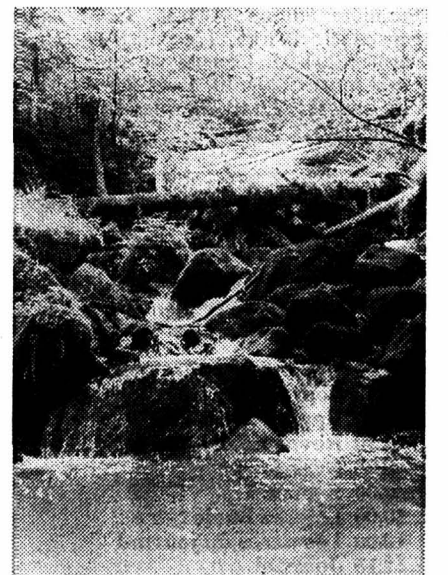
Il y a deux ans l'assemblée communale de Sornetan votait un crédit de 14.000 fr. pour l'aménagement d'un sentier pédestre pour la partie supérieure des gorges du Pichoux.

Aujourd'hui le sentier est praticable. Il longe les gorges du Pichoux avec un petit pont qui a coûté à lui seul un millier de francs. L'OTJB, la société d'embellissement et de développement du petit Val, les forestiers-bûcherons de l'Office de Moutier et même des cantonniers ont prêté leur concours à cette belle réalisation qui sera incontestablement un nouvel atout touristique pour le petit Val.

Le sentier part depuis le lieu-dit

«Blanches-fontaines» sur territoire de la commune d'Undervelier et remonte la Sorne et les marcheurs terminent leur périple en forêts, près du restaurant de la Couronne.

Venant trois ans après les gorges de Perrefitte cette promenade dans la cluse du Pichoux sera sans aucun doute apprécié de nombreux promeneurs et amateurs de marche en forêt. (kr)



Les gorges du Pichoux

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillo.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruins, Sports. - Raymond Déruins, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Orliab, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Jura.

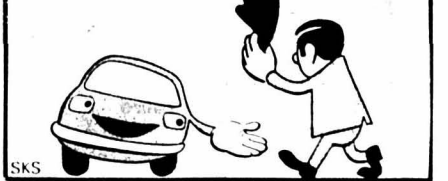
Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Aletaz, Gisèle Berger, Georges Kurth.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

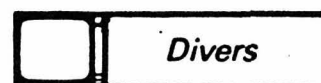
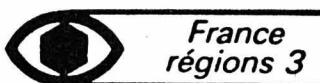
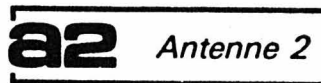
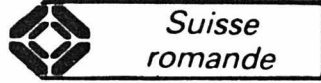
Amabilité = sécurité



SKS

mardi

TELEVISION RADIO



- 12.00 Midi-public
- 13.25 L'esclave Isaura
- 14.00 Télévision éducative
- 14.30 Thérèse Humbert (1re partie) avec Simone Signoret, François Périer.
- 16.15 Spécial cinéma Gros plan sur Simone Signoret.
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 Astro, le petit robot
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal

- 10.45 Antiope 1
- 11.15 La une chez vous
- 11.30 Les jours heureux
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 La lumière des justes Dernier épisode. Après vingt ans d'exil, Sophie est autorisée à rentrer à Kachtanovka.
- 14.55 Transcontinental
- 16.05 Contre-enquête
- 17.10 La maison de TF1
- 17.30 La chance aux chansons
- 18.00 Salut les petits loups!
- 18.30 Minijournal
- 18.45 Huit, ça suffit! La pauvre petite fille riche. David s'est épris de la jeune et jolie Andrea Jenkins.
- 19.15 Anagram
- 19.40 Cocoricoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 D'accord, pas d'accord

- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Les carnets de l'aventure Au gré du torrent.
- 12.00 Midi informations Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Histoires à suivre Le beau Robert. A Londres, poursuivi par ses créanciers, Robert échappe de justesse à la police.
- 14.00 Aujourd'hui la vie Elle au printemps, lui en hiver.
- 15.00 Le Christ s'est arrêté à Eboli Deuxième partie. Les saisons passent et les rencontres avec les gens du pays se multiplient.
- 16.00 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.25 Récité A2 Poochie; Ploom; Il était une fois le cirque; C'est chouette; Image, imagine; Super Doc; Latulu et Lireli; Robinson Crusoe; Les mondes engloutis; M. Demo.
- 18.25 Pronostics du derby
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal

- 17.00 Annonces régionales
- 17.02 La révolte des Haidouks Un Haidouk avertit Anita du danger qui menace son bien-aimé.
- 17.15 Dynasty 82^e épisode.
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 Hello Moineau
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.39 Un journaliste un peu trop voyant Les yeux plus gros que le ventre. Chiconne assiste à un drame dans un des plus chics restaurants de la ville.
- 19.55 Il était une fois l'homme Les années folles.
- 20.04 Jeux de 20 heures Avec J.-P. Tribout, J. Bataille, P. Préjean.

- Suisse italienne**
- 16.00 Téléjournal
 - 16.05 Nautilus Les virtuoses roumains
 - 17.45 TSI jeunesse
 - 18.45 Téléjournal
 - 19.00 Le quotidien
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.30 L'avocatt Pièce de M. Fraccaroli.
 - 22.00 Téléjournal
 - 22.10 La rose des vents
 - 23.05 Mardi-sport

- Suisse alémanique**
- 9.00 TV scolaire
 - 9.30 La maison de jeux
 - 10.00 TV scolaire
 - 13.55 Bulletin - Télétexte
 - 14.00 Les reprises
 - 16.10 Téléjournal
 - 16.15 TV scolaire
 - 17.00 La maison de jeux
 - 17.30 TV scolaire
 - 17.45 Gutenacht-Geschichte
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Visite chez le médecin
 - 18.30 Karussell
 - 19.00 Actualités régionales
 - 19.30 Téléjournal - Sport
 - 20.05 Derrick, série.
 - 21.10 Rundschau
 - 22.10 ... auser man tut es
 - 22.20 Téléjournal
 - 22.30 Résultats sportifs
 - 22.35 Zischtigs-Club Bulletin de nuit

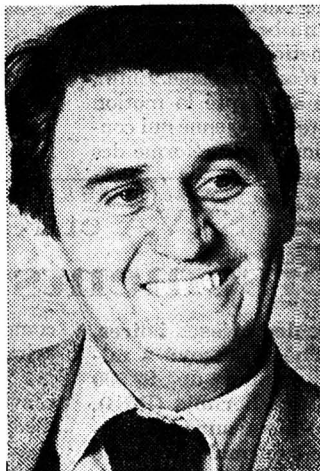
- Allemagne 1**
- 16.00 Téléjournal
 - 16.10 Histoires de femmes
 - 16.55 L'humour du mardi
 - 17.25 Da schau her!
 - 17.50 Téléjournal
 - 18.00 Programmes régionaux
 - 20.00 Téléjournal
 - 20.15 Expéditions au royaume des animaux
 - 21.00 Monitor
 - 21.45 Dallas, série.
 - 22.30 Le fait du jour
 - 23.00 Le monde culturel
 - 24.00 Téléjournal
 - 0.05 Pensées pour la nuit

- Allemagne 2**
- 13.15 Vidéotexte
 - 16.00 Informations
 - 16.05 Pinnwand
 - 16.20 Piff
 - 17.00 Informations régionales
 - 17.15 L'illustré-télé
 - 17.45 Bugs Bunny
 - 18.20 Es muss nicht immer Mord sein, série.
 - 19.00 Informations
 - 19.30 Frühlingssinfonie Film de P. Schamoni.
 - 21.15 WISO
 - 21.45 Journal du soir
 - 22.05 Der Zerrissene Pièce burlesque.
 - 0.05 Informations

- Allemagne 3**
- 18.00 Rue Sésame
 - 18.30 Telekolleg
 - 19.00 Programmes régionaux
 - 19.25 Informations
 - 19.30 Conseils pour la santé
 - 20.15 Forum Südwest
 - 21.15 Frau nach Mass Film de H. Käntner.
 - 22.45 Avanti! Avanti!



A 20 h 10
Vice à Miami
Haut les cœurs. Série avec Don Johnson, Philip Michael Thomas. Aux USA, comme chez nous, on ne badine pas avec la pornographie. Surtout quand celle-ci se double de délits tels que détournements de mineurs. Crockett et Tubbs remontent une filière. Photo: Philip Michael Thomas et Don Johnson. (tsr)



A 20 h 35
Le crime de Pierre Lacaze
Seconde partie. Film de Jean Delannoy, avec Roger Hanin, Marie-France Pisier, Michel Creton, etc. Soupçonnée de viol suivi de meurtre, Pierre Lacaze a été arrêté. Photo: Roger Hanin. (tf1)



A 20 h 35
La politique est un métier
Avec Jean-Claude Bouillon, Noëlle Chatelet, Caroline Sihol, etc. La carrière politique d'un homme sincère et les bouleversements qu'elle apporte dans sa vie privée. Photo: Jean-Claude Bouillon et Catherine Sihol. (a2)



A 20 h 35
La java des ombres
Film de Romain Goupil (1983), avec Tcheky Karyo, Francis Camus, Anne Alvaro, etc. De nos jours, en France. Comment un ancien détenu qui cherche à venger la mort de son ami assassiné par des tueurs, se trouve entraîné dans une machination. Durée: 90 minutes. Photo: Anne Alvaro et Tcheky Karyo. (fr3)

22.10 Soir 3
22.40 Coup de cœur
22.45 Prélude à la nuit
Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini, interprétée par le Bamberg Symphony Orchestra.

Demain à la TVR
12.00 Midi-public
13.25 L'esclave Isaura
14.00 Un après-midi jeunesse
18.35 Mille francs par semaine
20.10 Esclave et pharaon, film
21.45 Téléscope
22.40 Football

- 21.05 Edmond Bille: Une danse macabre Film de R. Burckhardt et C. Unger. Denise Voita: Les symboles et la vie Portrait réalisé par L. Annen.
- 21.55 Regards Ceux que tous repoussent.
- 22.25 Téléjournal
- 22.40 Spécial session Reflets des travaux des Chambres fédérales.
- 22.50 Hockey sur glace
- 23.05 Dernières nouvelles Bulletin du télétexte.

- 22.10 Caryl Chessman: L'écriture contre la mort Condamné à mort le 21 mai 1948, Caryl Chessman allait attendre douze ans son exécution.
- 23.05 Une dernière
- 23.20 C'est à lire

- 22.00 Débat: profession, homme politique.
- 23.15 Edition de la nuit
- 23.40 Bonsoir les clips

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30, 17 h 30, 18 h 30 et 22 h 30; 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 13 h 15, Interactif; 14 h 15, Claude Mossé raconte; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Longue vie sur ultra courte; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Paroles de nuit; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, JazzZ; 20 h 05, Mardi-fiction: Le scoop; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Otto Steiger-Zyt; 15 h 20, Nostalgie en musique; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; disques de l'auditeur; 20 h, Pays et peuples; 21 h, Résonances populaires; 22 h, Sport; 23 h, Tonspur: mélodies de films et comédies musicales; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h 30, Concert; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Après-midi de France musique; 18 h 30, Jazz; 19 h 10, Magazine international; 20 h 04, Les sonates de Scarlatti; 20 h 30, Chœurs du Norddeutscher Rundfunk de Hamburg et Ensemble XX Jahrhundert de Vienne; 23 h 10, Les soirées de France musique.

RTN - 2001
Coditel 100,6, FM 90,4, Vidéo 103,2 Réseau Basse-Areuse 91,7

- 6.00 Biscottes et café noir
- 7.00 Journal
- 8.00 Rappel des titres
- 8.30 Revue de presse
- 8.35 Naissances
- 9.00 Espace 5
- 10.00 Laissez Lucie faire
- 12.00 Les titres du journal
- 12.15 Journal
- 12.30 Magazine de midi
- 12.45 Jeu
- 13.00 Classe 2001
- 14.00 Couleur 3
- 17.30 Derrière les lignes
- 18.00 Les titres du journal
- 18.02 Magazine B D/Bande à part
- 19.00 Journal
- 19.15 «A suivre»
- 21.00 Musicalement vôtre
- 23.00 Fin

La java des ombres: une audience limitée

FR3, à 20 h. 35
«La java des ombres», c'est du pur «cinéma d'auteur». Le genre fascinant pour les uns, incompréhensible pour les autres. Et il est hélas à parier que la majorité des téléspectateurs se retrouveront ce soir dans la seconde catégorie...
Ce n'est pas que «La java des ombres» soit un mauvais film. Il est même excellent dans son genre, mais les errances des jeunes gauchistes de l'après-68, manipulés par les services secrets sous un gouvernement de gauche qui veut se débarrasser des infiltrations fascistes, voilà qui est très dur à ingurgiter. Surtout que Romain Goupil, l'auteur, ne donne pas dans le film d'espionnage à la James Bond. C'est plutôt plus proche de la réa-

lité, donc très ennuyeux à regarder. Mais les initiés, les ex-soixante-huitards purs et durs et les passionnés de tout ce qui peut se passer dans les sous-sols du pouvoir devraient être à la fête.
Né en 1951, Romain Goupil s'est fait connaître par un premier long-métrage que l'on pourrait qualifier de «documentaire» (dans le bon sens du terme), «Mourir à trente ans».
Ce film, réalisé avec des documents personnels, était dédié à la mémoire d'un de ses compagnons de 68, Michel Recaneti. La critique fut unanime pour louer le jeune réalisateur. Elle le fut moins à la sortie de «La java des ombres». Est-ce parce que Goupil s'exprimait à travers une fiction? Toutes

ses convictions et son attachement à raconter les gauchistes d'après 68 sont pourtant toujours présents ici, et même plus que jamais.
Goupil a su merveilleusement filmer la détresse de ceux qui s'accrochent à leur idéologie jusqu'à en mourir, sans se rendre compte qu'ils ne sont que des marionnettes dont les ficelles sont tirées par des puissances occultes, implacables et incroyablement dangereuse.
Du coup, nous voilà, simples citoyens tranquilles, devenus méfiants envers tout: la rue, la ville, nos voisins, tant la vision du monde à travers la caméra de Goupil est pessimiste. Le jeu des acteurs, excellents, est fait, si l'on si laisse prendre, pour nous entraîner dans l'angoisse. (ap)

A PROPOS

Simone Signoret

Il est des morts qui laissent indifférents, rarement. Il en est d'autres qui touchent profondément. Rarement, la mort de Simone Signoret me touche profondément, parce qu'une fois de plus le cancer emporte quelqu'un qui avait encore beaucoup à donner aux autres, qui pouvait encore aimer la vie avec gourmandise.
Les programmes de télévision ne sont pas seuls à être normalement bouleversés. La TV romande a présenté «Le chat», et TF1 «La veuve Couderc». J'ai changé de chaîne chaque fois que Simone Signoret quittait le plan. Et j'ai mieux aimé son personnage de veuve que celui de la tueuse de chat, ce qui n'a aucune importance. Comme j'ai été ému par la sensibilité de Frédéric Mitterrand disant ce qu'était Simone Signoret pour quelqu'un de sa génération. Et puis, je me suis mis devant ma machine puis mon télé, quand dans la chambre d'à côté, Simone Signoret, de sa belle voix rauque, de trop grande jumeuse, répondait à des questions de Christian Defaye.
Parce que, après tout, j'ai envie de dire une ou deux choses que j'aimais d'elle, sa voix déjà, récemment encore entendue dans «Terroristes à la retraite» de Serge Mosco, cette belle réhabilitation de résistants oubliés, un couple brisé ensuite, car pour moi, Signoret, c'est Montand-Signoret, tant pis pour Marilyn exorcisée entre eux. C'est leur compagnonnage de route avec les communistes, quand cela représentait un réel esprit d'indépendance. C'est leur chemin à eux vite repris, quand ils comprirent ce qu'est le Goulag, pour rester vraiment indépendants, sinon de leur goût de la justice et de la défense des droits de l'homme.

Et puis, il y a le hasard, celui d'avoir reçu un cadeau tardif, à la fin de la semaine passée, «Adieu Volodia», mais oui. D'avoir lu quelques passages de matin, avant de rejoindre le micro, et parmi une dizaine, d'en avoir retenu un, car derrière le visage du personnage de Madame Signoret, j'inscris un autre visage pour moi nouveau. Alors, en hommage, citons:
«Nicole se dit que c'était la fin de quelque chose qui venait de commencer. Et elle se leva (...) Elle se fit couler un bain chaud, se lava la tête et se rinça longuement à l'eau tiède, froide puis glacée (...) Elle prépara deux grosses compresses et, drapée dans un peignoir, elle s'allongea bien à plat sur le parquet de la chambre. Elle place les compresses sur son visage et le flacon à portée de main. Elle savait qu'il lui faudrait renouveler la fraîcheur des compresses pour leur permettre d'accomplir leur miracle. Dans une demi-heure, elle irait se reconnaître dans la glace et elle se retrouverait telle qu'elle s'était quittée, puisqu'elle s'était épargnée l'effroi de se voir telle qu'elle était encore...»
Freddy Landry

note brève

Kossivi

Dans une forme désormais classique, «Tell Quel» (TVR vendredi 27 septembre avec reprise le samedi) a présenté le cas assez étonnant d'un enfant sauvage, retrouvé près de Lomé, conduit en Europe par Terre des Hommes et placé, en semaine dans une institution pour handicapés, en week-end dans une famille. Son pouvoir d'adaptation sidère un éducateur, M. John Byrd, qui voit en Kossivi un surdoué, dont il espère qu'il saura rapidement faire la conquête du langage.
Ce document digne, porteur d'émotion juste, de profond respect pour un être malmené aux regards troublants, fut pourtant gâché un peu par le commentaire et une image cherchant tous deux à établir des comparaisons entre le petit d'homme et l'animal. Une fort belle description de Mme Jacqueline Jobin, expliquant comment Kossivi choisit sa nourriture après une première déglutition, mit en cause cette comparaison trop superficielle. (fly)